HAL
open science

Comparatisme et Interdisciplinarité

Véronique Meuriot, Guillaume Lacquement

▶ **To cite this version:**

Véronique Meuriot, Guillaume Lacquement. Comparatisme et Interdisciplinarité. 2016, 84 p. hal-02471946

HAL Id: hal-02471946

https://univ-perp.hal.science/hal-02471946v1

Submitted on 9 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Atelier de Méthodologie

Comparatisme et Interdisciplinarité

Working Paper n°2 – Séance du 2 juin 2016

Atelier de Méthodologie

Propos introductifs : Comparatisme et Interdisciplinarité

Véronique Meuriot, économiste

Ce premier thème des Ateliers de Méthodologie renvoie à la diversité des méthodes utilisées pour « comparer ». Si la comparaison est l'une des activités fondamentales du chercheur, elle n'adopte pas les mêmes pratiques d'une discipline à l'autre. La confrontation des exercices de comparaison depuis des disciplines différentes – géographie, économie, sociologie – conduit à enrichir la réflexion sur l'interdisciplinarité en ouvrant à la pensée complexe.

Ce numéro propose des récits croisés d'expériences comparatistes

Une réflexion, tout d'abord, sur le lien entre comparatisme et interdisciplinarité : **Véronique Meuriot** revient sur les biais inhérents à l'exercice de comparaison, puis ébauche le lien entre comparatisme et interdisciplinarité à partir de la pensée complexe. **Guillaume Lacquement** nous propose une revue bibliographique indicative adossée à différentes disciplines.

COMPARATISME ET INTERDISCIPLINARITE
QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION…

Véronique Meuriot, économiste

Le comparatisme revêt de multiples facettes (Sartori, 1991), et en ce sens devient une composante de l'interdisciplinarité. Le comparatisme fait, en effet, référence à la dimension tant horizontale – comparaison de méthodes disciplinaires pour comparer un même objet -, que verticale lorsqu'il s'agit de comparer des « terrains » connexes depuis une même discipline. L'interdisciplinarité apparaît alors dans les différentes approches du comparatisme à partir de l'idée même de comparaison : comment comparer sinon à faire dialoguer des dualismes ? La comparaison naît d'un sentiment de dissemblance quand bien même les objets de la comparaison sembleraient analogues. Ainsi, le praticien se lance dans une étude de comparaison dès lors que les objets d'analyse proposent au moins une dualité, même si cette dualité venait à s'évanouir lors du processus de comparaison.
La dissemblance n'est que le pendant de la ressemblance. Ainsi, comparer des objets signifie rechercher les zones de contact entre eux en termes de similarité/disparité. Similarité et disparité sont en miroir dans un même processus analytique. La question même de la comparaison sous-entend l'hypothèse d'un dualisme. Dès lors, le comparatisme s'inscrit dans l'*inter* (disciplinaire, territorial, temporel, etc.)
Nous nous appuierons sur quelques considérations élémentaires pour approfondir notre réflexion sur les liens qui unissent les notions de comparatisme et d'interdisciplinarité.

Les « objets » du comparatisme

Nous pourrions dérouler une liste des différentes actions liées au comparatisme réparties selon deux niveaux d'analyse : la description des observations et la connaissance de la connaissance.

Méthodologique *(inductif)*	*Épistémologique* *(hypothético-déductif)*
Description des observations	**Connaissance de la connaissance**
• Expliquer • Comprendre • Interpréter • Associer/différencier • Classer • …	• Construire une théorie explicative • Rationaliser les expériences • Élargir le contexte et l'horizon de la recherche • Élargir le continuum de pensée • …

NB : cette liste est inspirée de l'article de Sartori (1991).

La comparaison apparaît ainsi comme un exercice multidimensionnel, tant par l'objet regardé que par ses enseignements épistémologiques.
Comparer signifie alors *mettre en regard*, qu'il s'agisse d'objets ou de disciplines. Si nous comparons des objets, nous entrons dans la méthodologie puisque l'instrument de la comparaison devient la recherche de méthodes capables d'exploiter l'information première (l'observation) sur une base équivalente. Si nous regardons maintenant comment différentes disciplines s'emparent d'un même objet, nous pénétrons dans le domaine épistémologique.
Le concept de comparatisme est donc utilisé pour comprendre aussi bien le monde qui nous entoure que la connaissance cumulée dont nous disposons à l'instant (t).

> « Ce que comparer veut dire diffère donc dans les sciences sociales, pas seulement ni peut-être principalement entre disciplines, mais y compris au sein de chacune d'elles. » (Le Bianic, de Verdalle et Vigour, 2012, p. 6)

Comparatisme et méthodologie

DECRIRE L'OBSERVATION POUR MIEUX LA COMPRENDRE. Ici, le comparatisme s'attache à identifier à la fois des zones d'intérêt entre les objets et des méthodes pour réaliser la comparaison.

Les biais méthodologiques

Comme le soulignent Sartori (1991) puis Le Bihan, de Vardalle et Vigour plus récemment (2012), il existe un biais méthodologique à la comparaison inhérent à la fenêtre d'analyse.

- Si le praticien s'attache à mettre en exergue un aspect commun à deux objets, la focale nécessaire à cette analyse omet *de facto* l'environnement de l'observation. Bien entendu, nous entrons-là dans le vaste débat sur la causalité. Effectivement, d'aucuns prétendront que l'objet au moment de l'observation est construit sur son histoire ; par conséquent il reflète une partie de l'environnement causal. D'autres défendront le point de vue qu'extraire l'observation de son environnement pour l'analyser conduit à tronquer l'information. Bien évidemment, le point commun à ces postures est l'inférence probabiliste utilisée dans la comparaison. Cependant, l'incommensurabilité du monde tant spatiale que temporelle est une limite irréductible à l'exercice du comparatisme. Nous ne pouvons que travailler dans une perspective d'« *ad hocité* » des phénomènes. La contextualisation du travail sera donc d'une importance cruciale pour optimiser l'impact de la comparaison.
- L'introduction des méthodes quantitatives dans l'analyse comparative génère des déformations. L'utilisation – ou l'adaptation – de méthodes quantitatives sur des observations qualitatives n'est que rarement satisfaisante. Les méthodes quantitatives raisonnent sur une discrimination forte des données, une grande étendue qui permet de réaliser des calculs sophistiqués. Les données qualitatives n'offrent qu'exceptionnellement une étendue similaire à celles nécessaires pour les méthodes quantitatives. Ainsi, la classification au sens de construction de classes homogènes

propose une information nettement moins discriminée (et discriminante) que l'observation des salaires au sein d'un groupe d'individus. De fait, l'utilisation de méthodes quantitatives conduit alors vers un écrasement de l'information qui perd tout intérêt. De façon symétrique, l'utilisation de méthodes qualitatives sur données quantitatives ne produira que peu d'information si ce n'est à écraser la finesse initiale des données.

Quelques exemples :

- ✓ Si nous utilisons les techniques de régression sur des données qualitatives, nous n'obtiendrons qu'une dilution grossière de l'information initiale sans parvenir à un accroissement de la connaissance du phénomène étudié. C'est ce que l'on constaterait en régressant le salaire par rapport au genre :

$$Salaire = constante + \alpha Homme + \beta Femme + \varepsilon$$

  La régression n'apporte pas plus d'information dans ce cas qu'un simple tableau de fréquence.

  La « parade », lorsque la variable à analyser est strictement qualitative, a consisté à développer des pseudo-modèles de régression – de type LOGIT ou PROBIT par exemple – qui regroupent l'information en deux valeurs distinctes (0/1, oui/non, etc.). Le biais de la méthode est double : les observations sont mécaniquement regroupées sur l'une ou l'autre valeur sans possibilités intermédiaires ; les pseudo-coefficients associés sont inexploitables en l'état mais seulement leur signe (+/-). Les modèles TOGIT et emboîtés sont un peu plus sophistiqués sans pour autant convenir parfaitement.

- ✓ Si nous utilisons maintenant une classification sur la base des salaires, nous ne saurons pas *a priori* sur quel(s) critère(s) asseoir la construction de classes ! La méthode standard utilisée pour réaliser une classification est la *métrique euclidienne*, soit la distance mathématique entre deux points. Par conséquent, si les données quantitatives sont extrêmement denses, la mesure interclasses sera difficile à obtenir et conduira invariablement à un nombre peu élevé de classes regroupant chacune un nombre très élevé d'observations.

Les conclusions seront sensiblement les mêmes avec n'importe quelle méthode si elle n'est pas appropriée aux caractéristiques des données. Nous pouvons d'ores et déjà évaluer l'importance de l'expertise du praticien.

Les biais disciplinaires

Le comparatisme s'utilise également sur le traitement d'un objet par différentes disciplines. La question se pose alors de savoir comment évaluer les différentes comparaisons. Il semble évident *a priori* que deux disciplines n'évalueront pas l'information de la même façon, auquel cas l'intérêt de la comparaison s'évanouit. Mais que recherchons-nous lorsqu'on compare les

méthodes de plusieurs disciplines ? Les mêmes conclusions ? Des informations nouvelles et échangeables ? Que cherchons-nous à étayer ? Il n'existe pas de réponse unique à ces questions. Seule la problématique en amont de chaque investigation disciplinaire peut donner un sens à l'exercice de comparaison.

Il est évident qu'un économiste et un sociologue ne regarderont pas de la même façon l'objet d'analyse, pas plus qu'un géographe et un politologue. Ce constat est avant tout inhérent à la construction des disciplines. Prenons l'exemple des travaux de François Simiand – sociologue élève de Durkheim, puis économiste ensuite – dans le premier tiers du XXe siècle. Simiand a opéré un travail impressionnant de collecte de données socio-économiques. Son but était de démontrer notamment que le rôle de la monnaie était bien plus directeur que suiveur dans le comportement des agents économiques : les individus intègrent parfaitement les mouvements monétaires (liquidités/épargne) avant d'agir. Cette posture allait à l'encontre de la théorie économique qui neutralisait les possibilités d'anticipations des agents dans le monde économique – d'où le fameux *homoeconomicus* si cher à l'enseignement de l'économie ! Simiand, sociologue de formation, a procédé à l'établissement de tableaux, au classement de l'information, mais a toujours regretté de ne pouvoir introduire par exemple la dimension temporelle dans ses analyses pour pouvoir valider son intuition sur le comportement des agents face à la monnaie. Les méthodes de la sociologie n'étaient pas aptes à répondre à ses attentes. Et comme par ailleurs les économistes orthodoxes ne validaient pas ce point de vue… Les recherches de Simiand sont restées inachevées. Mais est-ce que pour autant le travail et les intuitions de Simiand étaient erronés ? Certainement pas (Orléan, 2015). Cet épisode atteste de la *complémentarité des disciplines dans le comparatisme*.

Nous pourrions décliner d'autres exemples de ce type qui démontreraient finalement que cette forme interdisciplinaire du comparatisme révèle une possible complémentarité des disciplines.

Comparatisme et épistémologie

ÉLARGIR NOTRE CONNAISSANCE EN REPOUSSANT LES FRONTIERES DISCIPLINAIRES. La nature des quelques biais exposés précédemment atteste d'une complémentarité entre les méthodes mais aussi entre les disciplines. Cette complémentarité – lacune si on raisonne de façon « unidisciplinaire » – est créatrice d'accroissement de connaissance et/ou de *connaissance de la connaissance* selon Edgar Morin. Par une lecture en creux, nous pourrions avancer l'idée que le comparatisme à partir de l'interdisciplinaire ouvre à la complexité analytique qui demeure la réalité du monde en général et du monde scientifique en particulier (Morin, [1991] 1995 ; Guéranger, 2012). Regarder un même objet depuis plusieurs disciplines, voire à leur intersection, conduit à accroître l'information en démultipliant les angles d'observation (disciplines). Attardons-nous sur un graphique de Nicolescu :

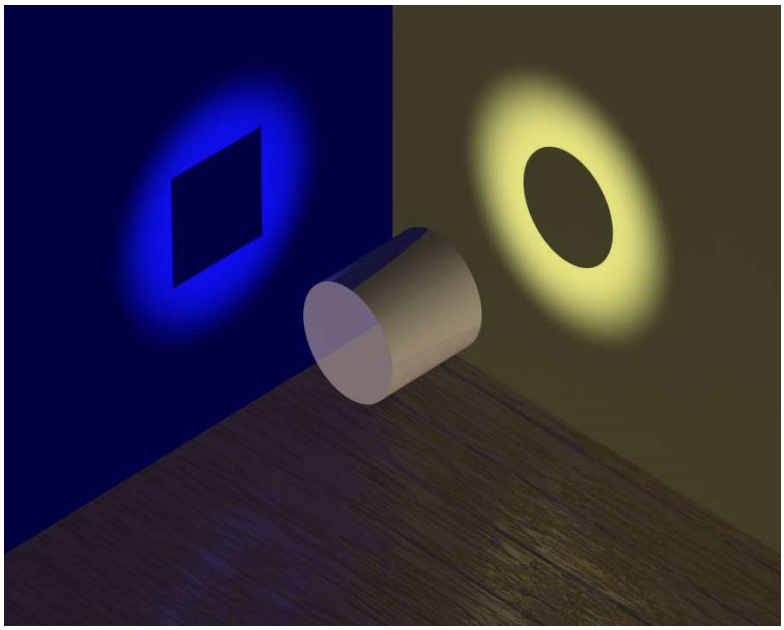

Extrait de la conférence de Basarab Nicolescu sur la Transdisciplinarité (2010)
http://www.barbier-rd.nom.fr/journal/spip.php?article1745

L'objet d'analyse est un cylindre. Il est perçu comme un carré par la discipline X et comme un cercle par la discipline Y. Il s'agit pourtant d'un seul et même objet. La connaissance qu'on en a tient uniquement à l'approche analytique disciplinaire que l'on utilise. Ces différentes approches disciplinaires développeront alors des méthodes propres à comprendre l'objet projeté dans chaque discipline : les X développeront des méthodes d'analyse du carré, tandis que les Y développeront celles du cercle. Il se peut qu'à ce stade l'exercice de comparatisme réalisé sur le cylindre donne des résultats extrêmement discriminés. Cependant, parce que l'objet est commun aux deux disciplines, un effort d'extension de la connaissance disciplinaire sera consenti par les X envers les Y et inversement.
Par rapport à une approche interdisciplinaire *in abstracto*, le filtre du comparatisme invite les disciplines à communiquer entre elles.

Bénédicte Letellier (2010) nous livre une lecture du comparatisme ouvrant à la compréhension du complexe :

> *Le comparatisme a effectivement trouvé sa plus grande légitimité dans le pouvoir même de discerner des identités, fussent-elles singulière, universelle ou autre. L'enjeu de délimitations et de déterminations de ces identités est sans doute ce qui constitue le savoir du comparatiste. Ce dernier fait preuve de discernement, posture qui lui permet de réaliser, initier ou renouveler un dialogue interculturel. Toutefois, cette reconnaissance mutuelle des identités révèle des littératures qui se mêlent à partir d'une pluralité, ou des intersections qu'il est parfois difficile de déterminer avec précision. Phénomène d'altération, d'hybridation qui se répète dans l'histoire des littératures et qui manifeste clairement l'existence de frontières floues. Aussi cet enjeu est-il d'autant plus problématique que la frontière n'est jamais véritablement déterminée voire définie, bien que cette notion soit envisagée comme un outil déterminant du savoir comparatiste.* (Letellier, 2010, p.17)

Dans cet extrait, Letellier parle de « frontières floues » et de la richesse qu'elles constituent pour le praticien. Ces frontières floues font écho, nous semble-t-il, à plusieurs temps dans l'analyse comparative. Tout d'abord, le choix d'ordre méthodologique en ce qu'il détermine les *zones* de la comparaison et l'utilisation qui en sera faite. Ensuite, le choix épistémologique directement lié à la connaissance : l'analyse est-elle unidisciplinaire ? Pluridisciplinaire ? Interdisciplinaire ? Ces choix orienteront les conclusions.

Mais la notion de frontière floue renvoie également à cette *connaissance de la connaissance* que l'on pourrait relier à la notion du tiers inclus de Lupasco[1]. L'élargissement de l'analyse comparative à plusieurs disciplines constitue un accroissement du savoir scientifique de l'objet tout d'abord, mais également par les méthodes disciplinaires et le contexte dans lequel elles sont utilisées. De même, la transposition de l'analyse à d'autres objets similaires crée une nouvelle forme de connaissance (Guéranger, 2012) en ce qu'elle informe sur les ressemblances/dissemblances entre des terrains qui n'ont pas été pensés dans la construction de l'analyse initiale. Enfin, repousser les frontières de la science vers des zones floues ne peut que conduire à augmenter la connaissance scientifique globale quand bien même certaines frontières apparaîtraient *a posteriori* comme des impasses – elles conduiraient dans ce cas à clore temporairement une direction de recherche en identifiant des hiatus scientifiques ou des truismes.

Les frontières floues sont scientifiquement intéressantes car elles nous conduisent à revoir nos habitudes de penser. L'ouverture à des zones d'*inconfort relatif* est source de connaissances nouvelles, soit à l'intérieur de la discipline, soit dans l'échange interdisciplinaire.

Conclusion

Le comparatisme est une méthode scientifique qui relève principalement des sciences sociales. Il permet d'évaluer, de décrire, de comprendre, et en cela d'augmenter la connaissance de l'objet et de son environnement contextuel au sens large, englobant une dimension épistémologique.

Le comparatisme ouvre, en ce sens, à l'analyse complexe. La connaissance protéiforme (frontières floues, interdisciplinaire, etc.) qui en résulte propose des regards croisés riches en information sur l'objet lui-même et sur son contexte (direct et épistémologique). Les relations causales bien sûr pourront être mieux appréhendées, permettant ainsi un meilleur positionnement de l'objet dans *ses* contextes. Mais au-delà, la connexion entre les disciplines viendra nourrir la connaissance scientifique tant par l'échange de procédés que par le croisement des visions scientifiques.

[1] Le précédent atelier d'épistémologie a proposé une réflexion sur le thème « Interdisciplinarité et logique du tiers inclus ». Voir le document sur le site de l'UMR ART-Dev volet Intranet.

Bibliographie

Le Bianic T., de Verdalle L. et Vigour C. (2012), « S'inscrire dans une démarche comparative. Enjeux et controverses », *Terrains & Travaux*, n° 21, p. 5-21.

Guéranger D. (2012), « La monographie n'est pas une comparaison comme les autres – Les études de l'intercommunalité et leur territoire », *Terrains & Travaux*, n° 21, p. 23-36.

Letellier B. (2010) « Penser l'incomparable », in *Les nouvelles voies du comparatisme*, Roland H. & Vanasten S. (ed), CLW2. Cahier voor literatuurwetenschap, Academia Press, Gent, Belgique, p. 15-26.
http://www.oapen.org/download?type=document&docid=413388.

Morin E. (1986), *La Méthode, 3. La Connaissance de la connaissance*, Le Seuil, Nouvelle édition, coll. Points, 1992.

Morin E. (1991), *La Méthode, 4. Les Idées*, Le Seuil, Nouvelle édition, coll. Points, 1995.

Sartori G. (1991), « Comparing and Miscomparing », *Journal of Theoretical Politics*, 3(3), p. 243-257.

Pour aller plus loin…

Besnier J-M. (2005), *Les théories de la connaissance*, Parsi, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

Durkheim E. (1937), *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Presses Universitaires de France, nouvelle édition, coll. Quadrige, 2013.

Lahire B. (2005), *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte.

COMPARATISME ET INTERDISCIPLINARITE
QUELQUES ELEMENTS DE LECTURE BIBLIOGRAPHIQUE…

Guillaume Lacquement, géographe

Politiste, Olivier Giraud part du constat de la croissance de la demande en études et en analyses comparatives et en mesure l'impact dans les sciences sociales en termes de débats théoriques et méthodologiques. Ces débats intéressent en particulier les sciences politiques sur la manière d'insérer le comparatisme dans la discipline : en effet, dans le contexte de la globalisation qui remet en cause les analyses « cross countries », l'enjeu de l'explication des phénomènes politiques réside dans le choix de variables et la construction de catégories autorisant la comparaison.

Olivier Giraud (2003), « Le comparatisme contemporain en science politique : entrée en dialogue des écoles et renouvellement des questions », *Stratégies de la comparaison internationale*, CNRS Editions, p.87-106, http://fsjp.ucad.sn/activite/seance_8.pdf (consulté en février 2016).

Dans cette contribution collective, les auteurs font également le constat de la multiplication des recherches comparatives dans les sciences sociales. Ces dernières se déclinent sur des terrains variés et dont appel à des échelles d'analyse contrastées, spatiales ou temporelles : elles mobilisent des comparaisons entre pays, mais aussi entre régions et villes, entre groupes sociaux et organisations.

L'intention est de rendre compte de la richesse des recherches comparatives, mais aussi des difficultés qui jalonnent le travail de collecte et de mise en relation des données empiriques. En outre, la démarche se fonde sur l'hypothèse que la comparaison ne se borne pas à expliquer terme à terme les similitudes et les différences entre les cas étudiés, qu'elle n'a pas pour but de mettre en évidence l'infinie diversité des configurations possibles, mais bien de procéder à un travail de généralisation susceptible de rendre compte des spécificités de chaque cas. La question qui se pose alors est *comment ?* Quelles échelles privilégier ? Quelles catégories mobiliser et sous quelles formes ? Quelle place accorder aux typologies qui caractérisent les faits ? Les auteurs considèrent que ces questions sont majeures pour les sciences sociales.

Dans un premier temps, les auteurs insistent sur les défis contemporains du comparatisme. Ils rappellent que le raisonnement comparatif est à l'origine des sciences sociales, chez les pères fondateurs de la sociologie comme Durkheim ou Simmel, ainsi que chez les historiens comme Marc Bloch ou Philippe Braudel. Ce retour vers les héritages montre justement que comparer diffère entre les sciences sociales et au sein de chaque discipline. Le détour par le passé et les héritages permet de souligner l'influence du contexte contemporain et de la globalisation sur la pensée scientifique. Dans le passé, comparer, c'était

surtout mettre en regard des situations nationales pour rechercher des proximités et des contrastes. Cependant, le contexte contemporain oblige à prendre en compte des circulations, des emprunts, des transferts qui transgressent le cadre national. De plus, la globalisation tend apparemment à rendre les situations plus homogènes, car les organismes internationaux créent par exemple des catégories transnationales ou supranationales comme la « flexibilité » ou le « non-emploi ». De ce fait, l'objet de la comparaison n'est plus de mettre en regard des pays entre eux, mais d'étudier la construction de certaines catégories au niveau supranational, puis les processus de diffusion et de réappropriation à l'échelon national. Ces méthodes ont une implication politique au regard de la demande sociale. Cela concerne les nouvelles techniques managériales d'évaluation comparative ou *benchmarking*, qui visent à améliorer les performances des organisations concernées en s'inspirant des « bonnes pratiques » des partenaires ou des concurrents. Le *benchmarking* évalue les écarts dans le but de les réduire, en se rapprochant d'un référentiel. Mais évaluer, est-ce comparer ? Peut-on comparer sans évaluer ?

Dans un second temps, les auteurs reviennent sur l'objectif de la démarche comparative : Comparer a pour fonction de faire émerger de nouvelles interrogations en diversifiant les angles d'approche sur un objet donné, de renouveler les échelles d'analyse ou encore de dégager des régularités sociales, tout en restant attentif à la singularité des cas étudiés. Ainsi la démarche comparative permet de s'extraire au moins partiellement des débats nationaux qui pèsent sur son propre terrain de recherche, ou encore de décentrer le regard grâce à des comparaisons multi-situées au sein d'un même cadre national. Au-delà la prise en compte de plusieurs échelles d'analyse invite à « dénaturaliser » le cadre national et à considérer la circulation et l'appropriation des modèles, ce qui conduit à dégager des régularités sociales, c'est-à-dire à étudier des usages contrastés d'un même dispositif. Mais de quelle manière ?

Les auteurs achèvent leur contribution en se concentrant sur les aspects méthodologiques de la démarche comparative et insistent sur la nécessaire réflexivité des chercheurs sur leur posture comparative. Cela implique des choix méthodologiques :

- comparer terme à terme ou de manière relationnelle, c'est-à-dire à partir des analogies de rapports sociaux, à partir de combinaison de variables et de leurs interactions.
- Déconstruire er reconstruire des catégories d'analyse en considérant que les catégories sont instituées (juridiques, statistiques ou officielles) et que la déconstruction est un préalable à une requalification des phénomènes comparés en les intégrant sous une même dénomination.
- Favoriser la synthèse des dispositifs d'enquête
- restituer la comparaison par des typologies, en prenant le risque de la réification.

Thomas Le Bianic, Laure de Verdalle, Cécile Vigour (2012), « S'inscrire dans une démarche comparative : Enjeux et controverses », *Terrains & travaux*, n° 21, p. 5-21.

Marie-Laure Geoffray inscrit ses travaux dans le champ de la sociologie politique et relate une expérience de recherche fondée sur la méthode de l'ethnographie par immersion, *a*

priori inapte à la comparaison en raison de la démarche fondamentalement monographique ; L'auteure propose alors la pratique d'une comparaison *a posteriori* qui inverse l'ordre des étapes de la démarche comparative dans la mesure où les travaux réalisés cherchaient à mettre en lumière des processus et des trajectoires, et non des variables et des rapports de causalité.

Cette démarche *a posteriori* ne considère pas la comparaison comme évidente ou spontanée. La comparaison est envisagée comme la construction d'objets comparables par l'intermédiaire de la confrontation des matériaux d'enquêtes recueillis de manière autonome et dans des buts différents. Le chercheur se retrouve alors dans la situation de confronter des contextes *a priori* incomparables, tout en s'efforçant d'identifier des similarités.

Ce comparatisme *a posteriori* a fait naître de nouveaux questionnements et de nouvelles hypothèses. Il a permis de déconstruire l'exceptionnalité supposée de certains cas en les confrontant avec d'autres, une distanciation salutaire par rapport à l'objet étudié, ainsi qu'une réflexivité sur les stratégies d'enquête et d'interprétation.

Marie-Laure Geoffray et al. (2012), « Comparer a posteriori : retour sur une expérience collective de recherche », *Terrains et travaux*, n°21, p. 165-180.

Magali Hardouin-Lemoine insiste sur les difficultés de l'analyse comparative transnationale liées au choix des objets potentiellement comparables et surtout à la traduction des concepts utilisés d'une langue à l'autre.

L'article traite du thème des activités traditionnelles de la seconde révolution industrielle en déclin depuis les années 1970. Il examine et compare la terminologie de la crise industrielle et de la reconversion en français et en anglais : restructuration, mutation, désindustrialisation, conversion, reconversion, régénération, etc. Cette approche lexicale permet de conclure sur trois éléments : la variabilité des champs sémantiques d'une langue à l'autre, la spécificité de certains termes dans chaque langue en raison des références culturelles différentes, l'inflation de l'emploi du terme de régénération.

Magali Hardouin-Lemoine (2001), « L'analyse comparative transnationale, le problème du vocabulaire. Exemple appliqué à la thématique de la reconversion industrielle dans les écrits français et anglo-saxons », *ESO Travaux et Documents*, n°16, Décembre, p. 65-69.

BUILDING A COUNTRY-LEVEL COMPARATIVE APPROACH FOR GRASPING THE YOUTH EMPLOYMENT IN SUB-SAHARAN AFRICA

CONSTRUIRE UNE APPROCHE COMPARATIVE AU NIVEAU NATIONAL POUR APPREHENDER L'EMPLOI DES JEUNES EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

Pierre Girard, économiste

Introduction

The sub-Saharan Africa (SSA) countries have slowly begun their demographic transition and they should be able to reap the benefits of the demographic dividend, if they can stimulate economic development and facilitate the generation of enough jobs. What is specific in sub-Saharan Africa is that a large part of the workforce will continue to live in rural areas and agriculture has still a strong weight in the GDP and in the economically active population of most of SSA countries (Losch 2012). These specific dynamics invite us to focus the debate on cohorts of rural young people looking for income generating activities.

As Philipps (2014) argues, there is often a methodological problem of African youth research: “as it deals with an oversized analytical category, namely, ‘youth’, it has largely failed to disaggregate youth’s diversity”. That’s why, he advocates for comparison researches as potential solutions for this problem. Indeed, a comparative perspective is useful to investigate how different contexts, be they geographical, economic, political or professional, impact young people and to up-scale to understand and explain the similarities and differences among locally and historically specific units of analysis (Philipps 2014).

Although a comparative approach may constitute a richer understanding on youth employment, it raises concrete choices to make in order to identify which geographical areas we are going to study. The choice of these areas will have huge impacts on what we will see and what we won’t see about youth employment and structural change. The purpose of this paper is to present the comparison approach I adopted for choosing the two sub-Saharan countries where I am going to study the rural youth employment issue. First, we remind our problematic. Then, we lay out the steps of our comparative approach. Lastly, we expose long-term data of our chosen indicators, using international and national databases.

1. STRUCTURAL CHANGE AND YOUTH EMPLOYMENT IN SSA: THE PROBLEMATIC ISSUE

1.1 The « African equation »: the predominant role of agriculture in the demo-economic transition

Sub-Saharan African demo-economic dynamics are clearly calling into question the terms of the countries' development trajectories. The linear and deterministic vision behind the orthodox model of economic transition is not sufficiently questioned today (Losch, Freguin-Gresh, and White 2012) whereas it's still very current in African policies and in programs of international development institutions. As demonstrated by Losch, Freguin-Gresh, and White (2012) and Filmer, Fox, and World Bank (2014), economic transition has barely begun in SSA: fifty years after independence, the countries of this region are still marked by the weight of agriculture in their GDP and in the occupation of their population; urbanization was not accompanied with industrialization. The lack of a strong manufacturing sector in SSA (despite a few exceptions such as Ethiopia) explains that labour force has increased especially in agriculture and in the urban informal sector, which played a damping role for African population (Losch, Freguin-Gresh, and White 2012, McMillan, Rodrik, and Verduzco-Gallo 2014, UNCTAD 2014). Even the strong growth since the early 2000s, essentially due to exogenous drivers (driven by the commodity boom), is not sufficient to create enough activity and to lower poverty rates; the investment rate remained lower in SSA than in other regions (UNCTAD 2014) .

Besides these economic considerations, there is the sub-Saharan demographic challenge: the labour force will increase by 800 million people by 2050 which represents 62 % of the global expansion (Filmer, Fox, and World Bank 2014; Fox, Senbet, and Simbanegavi 2016). The sub-Saharan countries have slowly begun their demographic transition and they should be able to reap the benefits of the demographic dividend, but it is still necessary that the economies generate enough jobs. This situation is not new, it can refer to other parts of the world, but the "African equation" is unique because the time is not the same: the economic, demographic, institutional, geopolitical and environmental contexts have changed, preventing any replication of previous development pathways (Losch: forthcoming). Especially, international migrations which had absorbed the European surplus labour in XIXth century is not a reproducible pathway for SSA and rather we observe an explosion of national and regional migrations without break of links and ties with the areas of origin of migrants (Satterthwaite and Tacoli 2003). In this equation, we assume that the demographic dynamics in the African continent will determine the conditions for activity creation.

1.2 The strong links between youth and demo-economic transition

These demographic dynamics invite us to focus the debate on cohorts of young people looking for income generating activities. This issue arises as a quantitative point of view, the number of young people looking for a good work, but the increasing qualification of today's African young people has also to be taken into account; that is a qualitative point of view. In fact, the youth currently looking for work is the "Millennium Development Goals generation".

That is to say that more people went to school (even if the quality of the education has to be questioned[2]) and today's youth are globally in better health than their parents.

First of all, there is no agreed definition of youth. The 15–24 age bracket ranges are commonly used, notably by the UN agencies, but the African Union defines youth as the 15–35 year age group. The 15–24 age group represents 20% of today's African population and, contrary to other regions, this youth share will remain high and stable (19% in 2050) (Losch 2013). In absolute terms, SSA's youth will grow from nearly 200 million in 2015 to nearly 400 million in 2050, and its share in the labour force will remain the highest in the world, even if declining. Beyond the statistical definition, we propose to have a definition of youth related to a period of transition during which the economic, social and cultural dependencies evolve. The entry in adulthood is characterized by the overcoming of three thresholds: departure from the family, entry in union and entry in professional life (Antoine, Razafindrakoto, and Roubaud 2001). The crossing of these three steps is not so easily as before (Boyer and Guénard 2014).

Given the emergency of the demographic challenge and the integration of rural youth, many initiatives and visions are emerging in recent years within African governments and the development community. Many of them are over-targeted, over-specialized and very normative, considering youth as a homogeneous group requiring specific support through standardized actions (Sumberg *et al.* 2012). As a consequence, they are somewhat disconnected from the global picture. In addition, these initiatives tend to mainly target the needs of urban youth, leaving their rural counterparts aside (DIAL 2007). Globally, the specific programs addressing youth specifics are often at risk of considering youth in isolation, as if they were on an island, while the challenge of youth employment is fully embedded in the complexity of Africa's transformation (Losch: forthcoming). In fact, youth is a major part of the problem and of the solution in the demo-economic transition.

1.3 Employment, work, activity for youth: what approach is relevant for SSA?

Demo-economic transition and youth occupation issues raise the question of the activity generation in SSA. The latter is linked to the overwhelming importance of agriculture - mainly family farming - on one side, and of family businesses, on the other. They are respectively estimated at 62% and 22% of total employment, while the formal activities, mainly based on wage labour, account for only 16% of the total – industrial jobs representing less than 4% – (Filmer, Fox, and World Bank 2014). Within the informal sector, the statuses of workers are varied: independent, family-paid worker, family unpaid-worker, etc. Moreover, the legal rules of labour law exist most of the time but are apply very partially (Vernières 2008).

Consequently, due to the predominance of the informal economy, the measurement of unemployment is very difficult and unemployment figures for the youth are very low and conservative as a consequence of the broad definition of employment itself (AfDB et al. 2012;

[2] Pritchett, 2013: "Few of these billion students will receive an education that adequately equips them for their future. The poor quality of education worldwide constitutes a learning crisis". See also Fox et al 2012 on SSA education levels.

Phélinas 2014)[3]. If the unemployment rates in developing countries are lower than in developed countries, it is because in the absence of any form of social protection guaranteed by the Welfare State; being unemployed is a luxury that the poor cannot afford. As Dimova and Nordman (2014) say, "the focus on unemployment rates as standard of jobless is inadequate for understanding the stagnation of productive employment in developing countries". According to Beaujeu *et al.* (2011), the lack of opportunity of decent jobs will be less reflected by a high unemployment rate than by the creation of activities in the informal economy. More than unemployment, the problem in SSA is the population underemployment, that is to say, the mismatch between the duration or the productivity of the employment of a person in relation to its availability and its capacity (Boyer and Guénard 2014; Phélinas 2014) Either underemployment is characterized by an insufficient number of working hours or by a low labour productivity resulting from poor distribution of labour force.

In the literature, the issue of employment is usually approached under the issue of labour markets and methodologies are based on employment indicators with a low availability and a low reliability of data, as it has been demonstrated by several researchers (DIAL 2007; Oya 2010; Oya and Pontara 2015; Dimova and Nordman 2014). On the side of the analysis of the labour demand, surveys often boil down to data on a few companies of the studied countries, which represents a tiny fraction of the workers. Beyond the lack of data on labour markets, even if African youth is totally interweaved in labour markets (Oya and Pontara 2015), this entry is insufficient to understand the way by which African countries will generate incomes for youth.

Finally, the term “employment” often refers to a work (that is to say the implementation of a paid activity) joined with social rights. Given the extent of the situation we have just described, we prefer the concept of activity that takes into account all efforts to ensure an income, direct or indirect, resulting from a merchant report or not. This definition allows taking into account the implementation of activities related to a "social necessity" that does not necessarily give rise to remuneration (or in kind and informal remunerations) but keeps essential social ties with "community." It is quite possible that these social constraints play an important part in the time available for rural youth and they call into question these limits.

1.4 Analyzing the driving forces shaping structural change

Given the different SSA’s temporalities between demographic and socio-economic dynamics, it is worth strengthening existing productive capacities. As Michel and Oudin (2003) underline, “in a context of strong growth in labour supply, increasing the demand for labour is not only constrained by insufficient investment, but also by difficulties fixing the labour force in new contexts that usually disrupt social organization”.

Given the pivotal role of agriculture in sub-Saharan economies and demographic forecasts that show that rural population will continue to grow in absolute terms (even if its share will continue to decline slowly), existing productive capacities need to be improved firstly in the agricultural sector agriculture (including all the whole value chain). Therefore, we assume

[3] According to ILO, “the employed comprise all persons above a specific age who during a specified brief period, either one week or one day, were in the following categories: paid employment (… or) self-employment (…). Unpaid family workers at work should be considered as in self-employment irrespective of the number of hours worked during the reference period.”

that activity diversification strategies are built from the agricultural sector and induce cross-sectoral and spatial interactions between rural and urban, through migrations. For instance, in Ghana, (Okali and Sumberg 2012) demonstrate that capital accumulation strategies by young people are coming from tomatoes production (the “quick money”) and that this capital is then invested in non-farm activities (which could include migration). Rather than considering migration as a consequence of development, we propose instead to see them, under some circumstances, as crucial in the development of local productive capacities (Abreu 2012, Mercandalli 2015). While putting agricultural activity at the center, our positioning therefore incorporates the multi-sectoral dimension of household’s activities.

The assumption is that new regulations for the mobilization of labour force are arising and this thesis aims to identify changes in the rules governing the mobilization of labour force in production structures; what we call structural change. We will mobilize the *capital-labour nexus* concept which consists of all institutional conditions governing the use of the workforce and the reproduction of the existence of workers in the production systems (see below). Consequently, this work would like to pay attention to the reproduction of capital which underlies the socio economic reproduction of sub-Saharan productive structures (our unit of analysis will be rural households’ livelihoods). Three main hypotheses guiding the research are:

- The sustainability of accumulation patterns and reproduction of capital within households’ livelihoods, interacting with the capitalist mode of production, are pivotal in the generation of activity because they determine investment opportunities and levels;
- The relation to land is key to create not only farm activities but also off-farm activities. One of the challenges of the research will be to determine if there is a primacy of capital or land in activity generation;
- Young people seek to change the family rules governing productive resources in order to generate incomes more directly related to the creation of their own activity and to capture a portion of the accumulated capital for their own investment.

2. BUILDING A COUNTRY-LEVEL COMPARATIVE APPROACH FOR GRASPING THE YOUTH EMPLOYMENT CHALLENGE

2.1 A comparison relying on conceptual categories founded on a theory

2.1.1 Why and how compare?

The interest of the comparison is to identify common rules beyond the unique historical conditions of social phenomena. As Théret (1997) highlights, the comparison can "understand and explain what is both common and different in the various human societies providing perspective to the whole society with more "reasonable" bases, but also less immediate reflection to action". In our research, identifying common rules is a priority in order to clear patterns and to contribute to theoretical reflections. For comparing, we suggest to do a double inductive/deductive movement.

First, it is essential to put the categories in the heart of our research, they are the "compass" of the comparison (Dogan and Pélassy 1982). To elaborate these categories, we propose to use historicized intermediate concepts. Second, as Théret (1997) remarks, "only a theory may base the choice of the level of abstraction where generalities can be set and where the specific may be reported to a common standard. Thus, only a general downward movement based on a deductive approach and grounded on defined concepts, will be able to provide a comprehensive typology of models saturating the empirical field. Mobilizing this double movement induction/deduction, we suggest then to:

- Build a common structure to the all situations observed;
- Deduce logically all suitable models, at an intermediate level of abstraction;
- Test the ideal-type of each of this model putting them in relation with inductive researches.

This approach is quite similar with that one laid out by Philipps (2014), called the variation-finding comparative method, which transcend the debilitating dichotomy between empirical and theoretical researches. As he says: “Without emphasizing one at the expense of the other, they confront the researcher with empirical diversity and ask her to make theoretical sense of it, leading to hypotheses that can then again be refuted on the basis of empirical data”. Different from deeply inductive cases study, the variation-finding method searches for patterns across cases and, to a certain degree, implies universal causality assumptions.

2.1.2 Two concepts mobilized: *productivity regime* and *capital-labour nexus* concept

The added value resulting from activity depends on the *productivity regime*. The latter allows describing how productivity gains (past and present) are acquired, given the advanced capital, the labour force used and the production techniques implemented, and how these gains are shared. This sharing of the value of the product obtained between consumption, savings and investment, in turn determines the future activity. Beyond the monetary sharing, we also have to take into account the symbolic and non-merchant value. This symbolic dimension is often important in African societies.

As highlighted by Lacroix, Mollard, and Bel (1995), in agriculture, fixed and circulating capital is also combined with natural resources, including land. Given the ongoing dominance of agriculture among economic activities in sub-Saharan rural areas (Losch, Freguin-Gresh, and White 2012), we consider land as a part of the productivity regime. In the end, this is the relationship between land-labour-capital and production techniques that we take into account for analyzing productivity regimes in SSA’s economies. Reflecting this definition, the evolution of the productivity regime could have several causes (Boyer, 2015):

- A technical change which depends itself on innovation on products or innovation on production process (acquisition of new equipment more efficient, changes in work organization, learning effects);
- An increase in investment;
- An obtaining of increasing returns related to the division of labour and the organization of production;

- A better division of labour between productive structures.

In order to describe the different components of the productivity regime, we suggest to use the capital-labour nexus concept (Laurent, Mouriaux, and Mundler 2006, Boyer 2015) which consists of all institutional conditions governing the use of the workforce and the reproduction of the existence of workers in the production systems. As underlined by Michel and Oudin (2003), the concept of "mobilization of labour" overtakes that of "labour market" as it opens the analysis by integrating social relations underlying economic system. First, the aim of the study is to understand how all the institutions governing the strategies and behaviors of young people in building their activities for socioeconomic insertion have evolved in time. Secondly, this work wants to highlight the implications of such specific settings in terms of accumulation patterns and their sustainability. To achieve these goals, four components of the *capital-labour nexus* concept will be deeply studied:

- The modalities of access to means of production (especially land and capital);
- The forms of social and technical division of labour;
- The employment status, methods of hiring and methods of payment;
- The education and training systems to see the matching between youth skills and the need of the productive system.

2.1.3 Implications for the choice of fieldworks: what are we going to compare?

From the concept of productivity regime, we suggest a first level of elementary structure related to activity creation and a logical deduction of possible configurations (see Figures 1 and 2).

Figure 1 : Elementary structure of activity creation

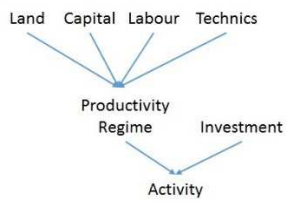

First of all, these different configurations are relevant for the choice of our case studies. We will have to choose which variables will change and what variables will remain parameters. As Sartori (1991) says: "no variable is inherently independent or dependent, and what is treated as a parameter in one investigation may be become the operative variable in another". In our comparative approach, the link between concepts and the choice of fieldworks implies compromises on "what we will see and what we will not see".

By using a binary logic, we propose different reliable configurations of the productivity regime (see Figure 2); the diversity of models has to be faced to the fieldwork realities. This

modeling does not mean that just one configuration is reliable for the studied areas. In fact, there may be a major configuration and hybridization (mix) between several models.

Figure 2 : The whole set of potential configurations for productivity regime

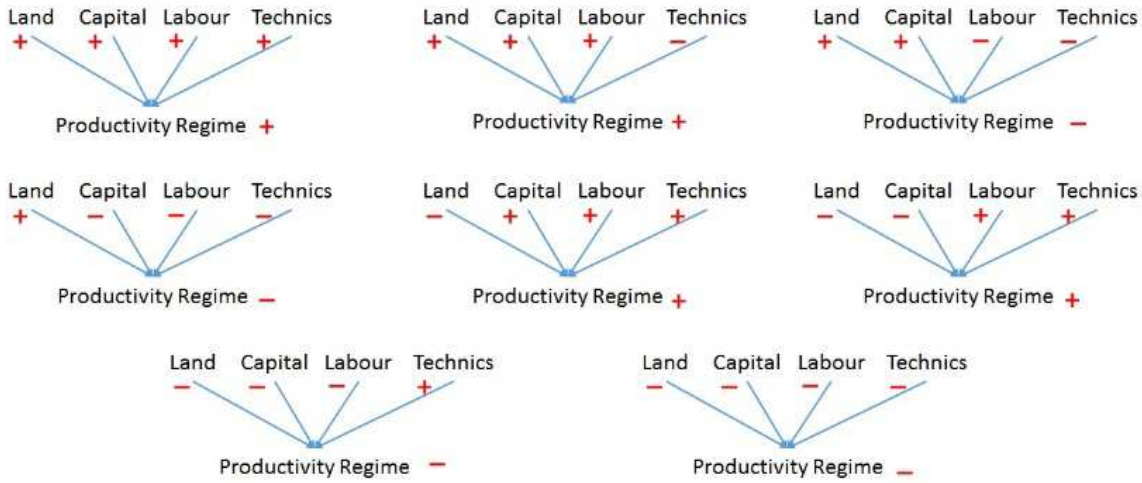

For the choice of our case studies, we will have to choose between land, labour, capital and technics. A first way to grasp the evolution of these variables is to establish some stylized facts for the choice of the countries to compare, and then the territories to compare.

2.2 The articulation between spatial scales: from concepts to criteria for the choice of compared countries and study areas

2.2.1 From concepts to criteria

From the concept of productivity regime, we established several criteria for the choice of two countries and study areas in both countries:

- Capital: international and national migrations, remittances, Foreign Direct Investment (FDI), Gross Capital Formation (GCF), export structure;
- Land: density, potential arable land/rural active population, competition with investors in agriculture;
- Labour: life expectancy, average years of schooling, food availability;
- Technics: average years of schooling, international and national migrations.

As shown in the Table 1, criteria have not the same relevancy depending on the scale.

Table 1: Process and selection of criteria

Geographic scale	Main criteria for the choice	Source of data
National (Country)	- Structural change: agricultural GDP/Global GDP, agricultural active population/Global active population - International and national migrations and remittances - Average years of schooling - Large-scale land acquisitions - FDI - Export structuration	International databases: WDI, UNEP, Land matrix, GGDC, AfDB National census
Productive territory	- Agro-ecological context - Types of farming - Potential arable land - Large-scale land acquisitions - Migration dynamics - Cross-sectoral diversification: manufacturing, mines, others	National databases Bibliography
Locality = study area	- Representativeness with respect to the productive territory - Local contacts: administration, etc.	First field mission

2.2.2 Choice of the comparison countries: results

The initial comparison countries were Malawi, Mozambique, Senegal and Zambia. We present there only the main results in order to show why we proposed to retain Zambia in comparison with Senegal. In order to identify common features and differences between these countries, we established a set of data's on the long-term relative to the selected criteria at the national level (see Table 1) by using international databases.

Demographics and structural change

The first indicators concern the characterization of the demo-economic transition in each country. If all the studied countries are at the same demographic transition step and a majority of their population lives in rural areas (cf. Figure 3), noteworthy differences exist on the contribution of economic sectors (agriculture, industry, services) to GDP and to employment (cf. Figures 5). Malawi is an agriculture-based country because agriculture represents 30% of GDP and the sector employs 70% of the active population, whereas Zambia and Senegal are intermediate countries. Namely, the agricultural sector counts less for GDP (16% in Senegal and 10% in Zambia) and employs less people. Zambia is specific because of the importance of its industrial sector (manufacturing of copper cathodes from copper mines) which contributes to 1/3 of GDP versus 1/5 for the others countries. This contribution to GDP is very changing depending on world prices for copper. For example, during the 60s, industrial sector contributed to 60% of GDP in Zambia. In Senegal, the service sector is stable since the

60s (60% of GDP). Therefore, in these two countries where agriculture is still employing the majority of active population, diversification options seem to be different. A hypothesis is that in Zambia mining jobs have an influence on youth integration strategies whereas services have an importance in diversification activity for Senegalese youth.

Figure 3 : Evolution of the percentage of rural and urban population in the four countries (source: author's graphics from WPP 2014)

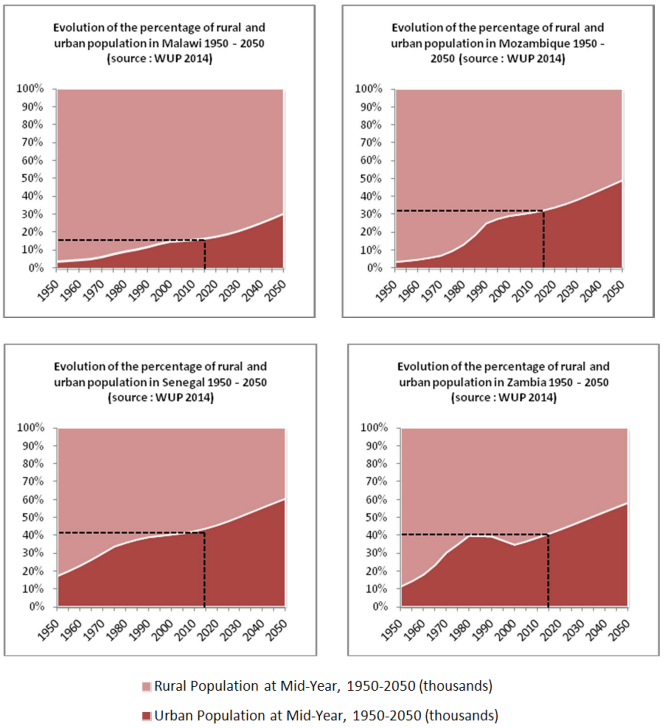

Figure 4: Stylized view of structural change in 3 countries + South Africa (1970-2010)

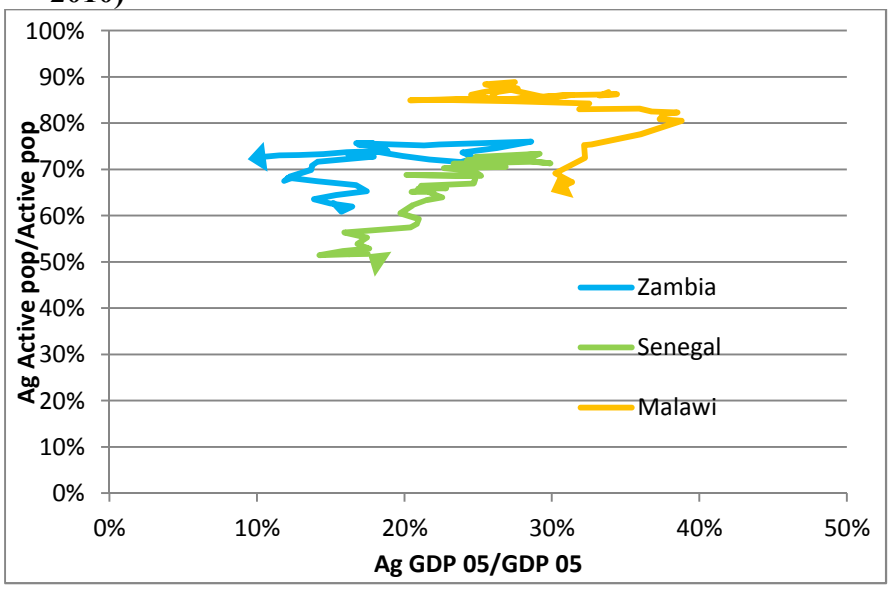

N.B: Mozambique is not represented because of the lack of data
(Source: author's graphics from GGDC)

International and national migrations

Because of their importance in the generation of activity, especially in capital accumulation patterns, we also analyze international (cf. Figure 5) and national migration (cf. Figures 7, 8, 9, 10). A common result in Zambia and Senegal is that national migrations from rural to urban and rural to urban areas are strong. In Zambia, the turn-over of population seems to be high in the mining region. In Senegal, international migrations contributes to 10% of GDP, this is a remarkable difference with others countries.

Figure 5: Bilateral net migration 2013 (% of population)

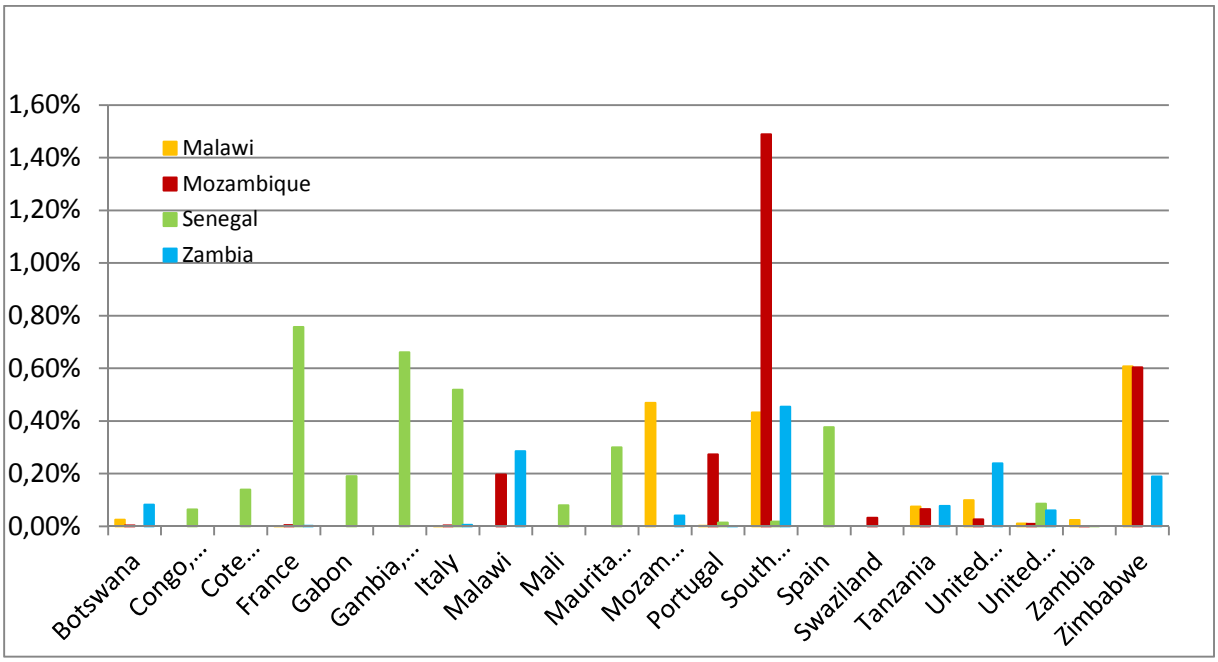

N.B: showing only countries where there is more than 8000 migrants
(Source: global bilateral migration database, World Bank)

Figure 6: National migration in Malawi (net migrant / province)

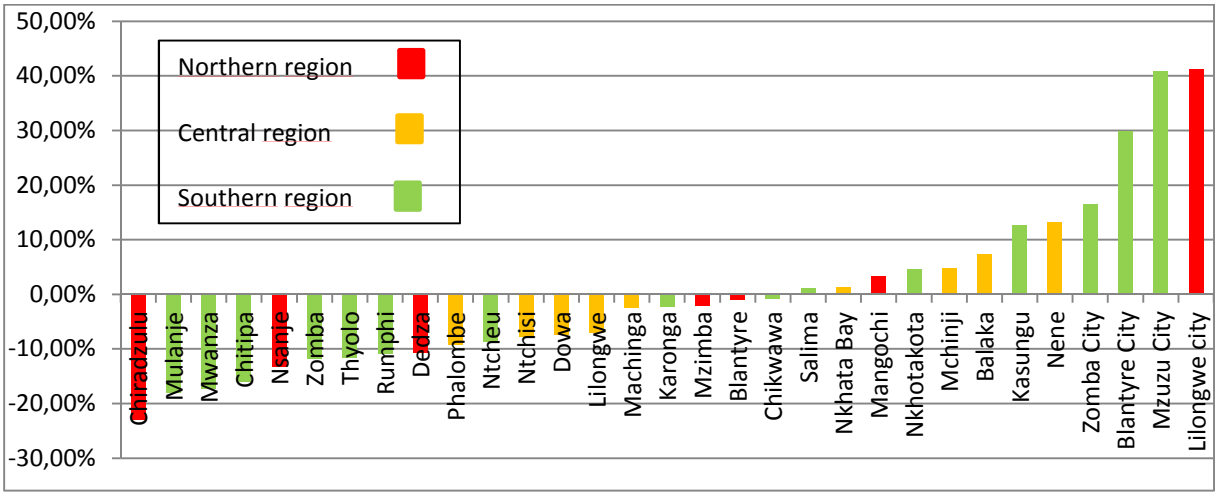

(Source: National census 2008)

Figure 7: Net migrant rate by province of Mozambique

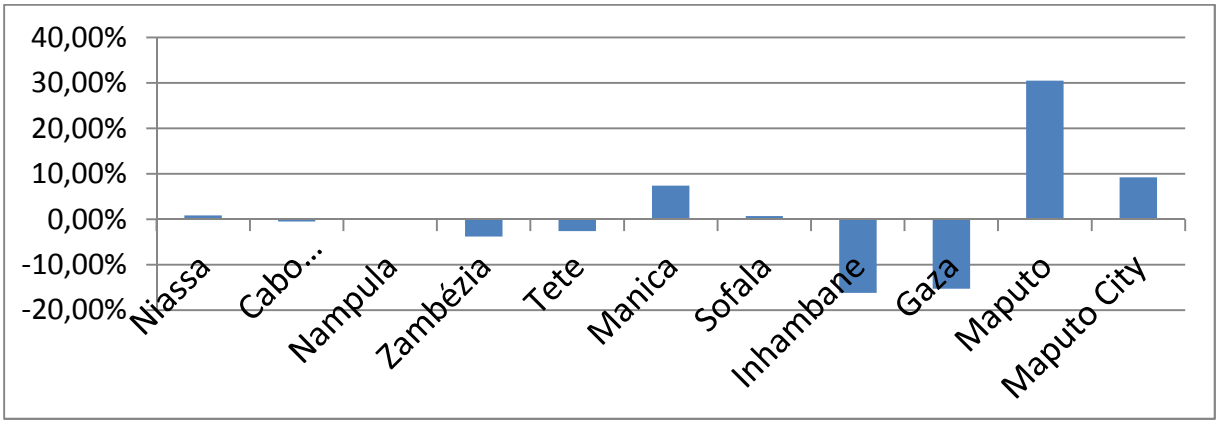

(Source: National census 2007)

Figure 8: Net migrant number by province of Senegal (source: National census 2013)

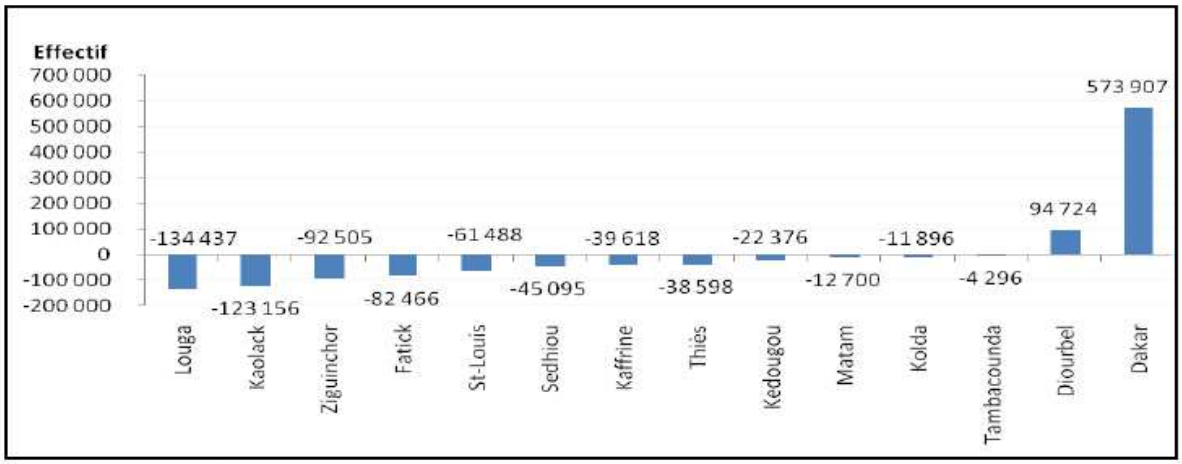

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Figure 9: Percentage distribution of in or out-migrants by province in Zambia

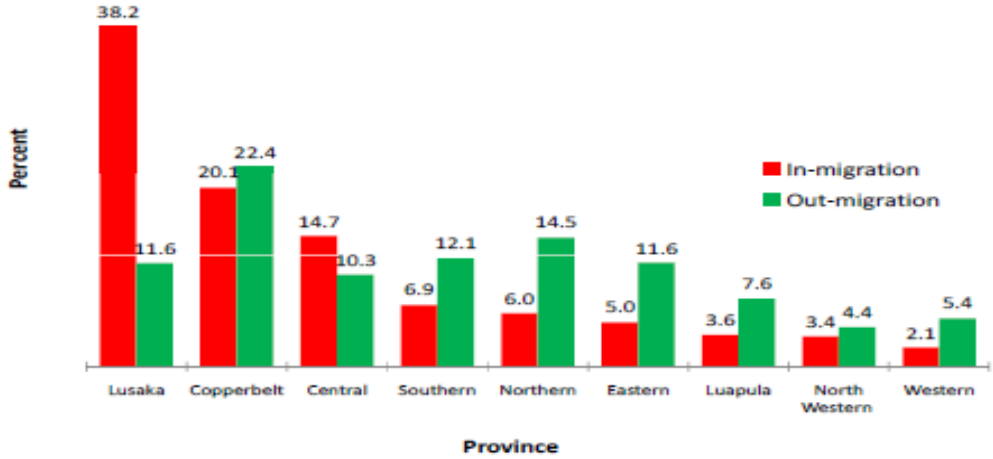

Source: 2010 Census of Population and Housing

Schooling

At a national level, another relevant indicator is the duration of schooling (cf. Figure 10 and Barro and Lee 2013). As we have shown before, education and training systems have a crucial role to play in youth activity creation. Zambia is again quite different comparing with others countries because the number of years of schooling is twice high than Senegal, Mozambique or Malawi (even if for the latter, the gap is narrowing for the two last decades).

Figure 10 : Average years of total schooling in 2010

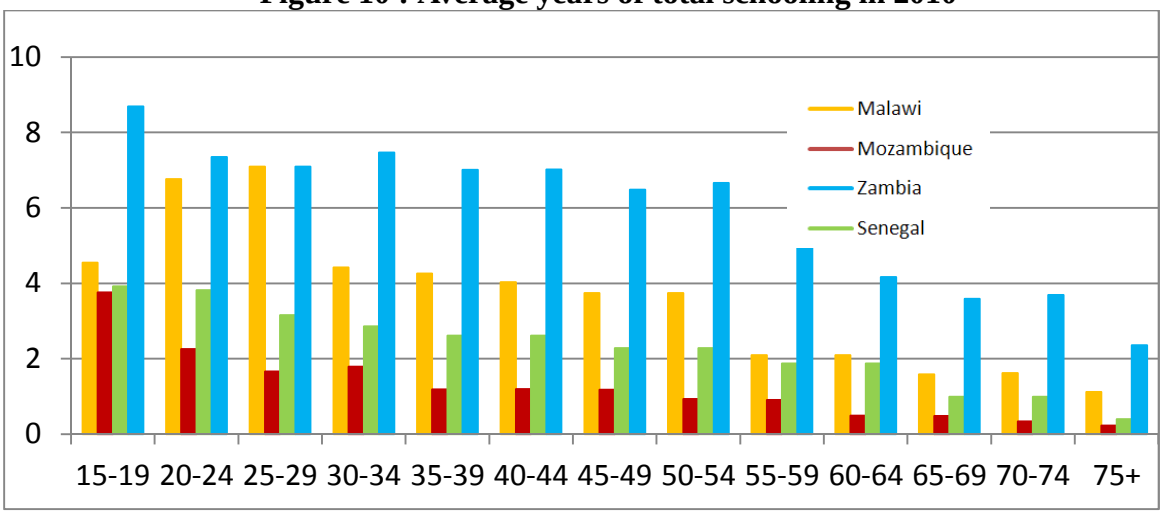

(Source: Barro-Lee database, World bank)

Competition for access to land

Concerning agricultural resources, land availability (in terms of potential areas to cultivate) has not much meaning given at the national level, almost if there is a potential. In fact, in the same country, we can find regions with a high potential of arable land and others not. Therefore, we propose to consider this indicator at the territorial level. Nevertheless, the level of large-scale land acquisitions by private investors is a relevant criterion to sense the global competition for access to land. The differences are large across countries: 16% of arable land has been contracted in Mozambique, 5% in Senegal and 2.3% in Zambia. This rate is only 0.3% in Malawi. Therefore, the competition for access to land between private investors and family farming seems to be nearly the same at national scale in Senegal and Zambia.

Table 2: Agricultural area contracted and in operation by investors since 2000

	Area contracted and in operation (ha)	**Arable land 2013 (ha)**	**% area in operation/arable land**
Malawi	1 434	380 000	0,3%
Mozambique	927 206	5 650 000	**16%**
Sénégal	161 258	3 250 000	**5%**
Zambie	86 789	3 700 000	2,3%

(Source: Landmatrix, February 2016)

Synthesis

As we mentioned above, the choice of the Southern African comparison country with Senegal necessarily influences what we will see and not see on youth integration strategies (cf. Table 2):

- Senegal vs Malawi: testing "agricultural option" with work intensification and diversification of the economy with or without mobilization of migration strategies for rural youth;
- Senegal vs Mozambique: test "agricultural option" in a context of strong competition with capitalist agriculture and strong mobilization of migration by rural youth;
- Senegal vs Zambia: Test the "agricultural option" option where diversification options are different (mines in Zambia and services in Senegal).

In definitive, we retained a comparison between Senegal and Zambia. The latter is a mining country with a significant industrial sector and an undiversified export structure, whereas Senegal has a more diversified economy. In addition, even if both countries show a central role of agriculture in the occupation of the population, diversification options are different. In the two countries, the uneven and recent development of large and medium-scale land acquisitions can also interfere with youth strategies.

This initial characterization of the countries should be supplemented by a more detailed analysis of modes of integration of these countries into globalization, the nature of States, monetary regimes and main forms of competition.

Table 3: Synthesis of variant and invariant criteria depending on the possible between countries comparison

	Main invariants (parameters)	**Main variants (variables)**
Sénégal vs Malawi	• Low availability of arable land (almost in Malawi)	• Structural change (agriculture-based vs intermediate) • International migrations • Average years of schooling • Export structuration
Sénégal vs Mozambique	• Structural change (intermediate countries) • International migrations	• Large-scale land acquisitions • Average years of schooling • Export structuration
Sénégal vs Zambie	• Structural change (intermediate countries) • Strong national migrations • Large-scale land acquisitions (medium competition for access to land)	• Importance of industrial sector in Zambia (options for diversification) • Average years of schooling • Export structuration

2.2.3 The principles for the selection of study areas

As discussed above, we will identify variants and invariants in the study areas in order to limit the possible configurations of *capital-labour nexus*. Because of our first two hypotheses in the theoretical framework, we must choose an invariant (a variable that becomes as a parameter) among capital or land in order to observe differences of their accumulation patterns. We propose that the land should be the chosen "variant/invariant" between our study areas. In order to emphasize the importance of regional contexts and to analyze differences in capital accumulation patterns, two case studies will be chosen in every country selected on a criterion of land availability: one area where there is available land for agricultural development and another where there is land saturation. In total this will make four study cases.

By speaking of study area, we obviously don't limit our study to an administrative division but rather to a territory conception in terms of productive resources namely a coherent studied area as productive territory. As Lamarche, Nieddu, and Grouiez (2015) highlights, the territory is "the space where the structural forms (from the past) are hinged to the actions of local actors (that anticipate the future) in solving a production problem". The challenge will then be to link national and territorial levels in the analysis.

In order to characterize the productive resources of a territory, beyond the land criteria discussed above, several criteria have to be taken into account (see Table 1): agro-ecological context, types of agriculture, potential arable land, large-scale land acquisitions, migration dynamics, cross-sectoral diversification.

Finally, depending on the size of the territory, we will identify a locality (one or more villages) smaller but representative of the region to carry out our surveys.

3. CONCLUSION

Unlike a research approach based on the observation of a local socio-economic phenomenon inducing typically an inductive study, the definition of our research question is linked to a macro observation: the same demographic trends to which are facing SSA countries and the economic dynamics they involve, especially on structural change.

This global finding could involve a classic hypothetical-deductive approach in defining our topic: theory, hypothesis, validation by field experience. But, we support that the mobilization of conceptual categories (in our case: the productivity regime and capital-labour nexus concept) are crucial intermediaries for grasping empirical evidences. Their historicization, namely their adjustment according to local socio-economic contexts is part of an inductive approach. The challenge is therefore to find the balance between heuristic aspect of the concept (necessary for drawing generalities and contributing to theory building) and their fit with the observed phenomenon at the local level. We suggest conducting our research in this double movement deduction/induction.

Then, as we demonstrated, these concepts are helpful in building a comparative approach and the choice of countries and regions to compare. Unlike an in-depth monograph, a comparative

approach is necessarily selective in what it can give to see from the reality, but it will find its wealth in global findings that can be drawn from the comparison.

REFERENCES

Abreu, Alexandre. 2012. "Migration, development and the articulation of modes of production." *Journal of Global Studies* no. 2 (3):16.

AfDB, OECD, UNDP, and UNECA. 2012. *African Economic Outlook 2012 Promoting Youth Employment: Promoting Youth Employment*: OECD Publishing.

Antoine, Philippe, Mireille Razafindrakoto, and Francois Roubaud. 2001. "Contraints de rester jeunes ? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines: Dakar, Yaoundé, Antananarivo." *Autrepart* no. 18:pp. 17-36.

Barro, Robert J., and Jong Wha Lee. 2013. "A new data set of educational attainment in the world, 1950–2010." *Journal of Development Economics* no. 104:184-198. doi: http://dx.doi.org/10.1016/j.jdeveco.2012.10.001.

Beaujeu, Raphaël, Michael Kolie, Jean-François Sempere, and Christine Udher. 2011. *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne, Comment remettre l'emploi au coeur des politiques de développement*. Paris: Agence Française de Développement.

Boyer, Florence, and Charlotte Guénard. 2014. "Sous-employés, chômeurs ou entrepreneurs : les jeunes face à l'emploi." *Autrepart* no. 71 (3):3. doi: 10.3917/autr.071.0003.

Boyer, Robert. 2015. *Economie politique des capitalismes*: La Découverte.

DIAL. 2007. Youth and Labour Markets in Africa ; A critical review of literature. In *Working Paper*. Paris Agence Française de Développement.

Dimova, Ralitza, and Christophe J. Nordman. 2014. "Understanding the Links between Labour and Economic Development." *The European Journal of Development Research* no. 26 (4):387-396. doi: 10.1057/ejdr.2014.50.

Dogan, M., and D. Pélassy. 1982. *Sociologie politique comparative: problèmes et perspectives*: Economica.

Filmer, Deon, M. Louise Fox, and World Bank. 2014. *Youth employment in Sub-Saharan Africa, Africa development forum series*. Washington, D.C.: a copublication of the Agence Française de Développement and The World Bank.

Fox, Louise, Lemma W. Senbet, and Witness Simbanegavi. 2016. "Youth Employment in Sub-Saharan Africa: Challenges, Constraints and Opportunities." *Journal of African Economies* no. 25 (suppl_1).

Lacroix, André, Amédée Mollard, and François Bel. 1995. "L'approche sectorielle de la régulation : une problématique à partir de l'agriculture." In *La grande transformation de l'agriculture*, edited by Gilles Allaire and Robert Boyer. Paris: INRA-Economica.

Lamarche, Thomas, Martine Nieddu, and Pascal Grouiez. 2015. A regulasionist method of meso-analysis. In *La théorie de la régulation à l'épreuve des crises*. Paris 10-12 juin 2015.

Laurent, Catherine, Marie-Françoise Mouriaux, and Patrick Mundler. 2006. Combinaison d'activités professionnelles et multifonctionnalité de l'agriculture : une résurgence de la dimension territoriale ? In *Document de travail n°70*: Centre d'études de l'emploi.

Losch, B., S. Freguin-Gresh, and E.T. White. 2012. *Structural Transformation and Rural Change Revisited: Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*: World Bank Publications.

Losch, Bruno. 2012. Agriculture: the key to the employment challenge. In *Perspective Development Strategies*: CIRAD.

Losch, Bruno. 2013. Structural Change and Employment in Africa: State of Play and Development Challenges. In *Africa Rural Development Forum*. Cotonou, 2-4 May 2013: Cirad-Nepad.

Losch, Bruno. 2016. A structural transformation to boost youth labour demand in sub-Saharan Africa: The role of agriculture, rural areas and territorial development. In *Working Paper n°204*. Geneva: ILO.

McMillan, Margaret, Dani Rodrik, and Íñigo Verduzco-Gallo. 2014. "Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa." *World Development* no. 63:11-32. doi: 10.1016/j.worlddev.2013.10.012.

Mercandalli, Sara. 2015. "Migrations et recompositions des stratégies socio-économiques des familles rurales au Mozambique: une lecture institutionnelle des circulations contemporaines." *Mondes en développement* no. n° 172 (4). doi: 10.3917/med.172.0033.

Michel, S., and X. Oudin. 2003. *La mobilisation de la main-d'oeuvre*. Edited by Travail et mondialisation: L'Harmattan.

Okali, Christine, and James Sumberg. 2012. "Quick Money and Power: Tomatoes and Livelihood Building in Rural Brong Ahafo, Ghana*." *IDS Bulletin* no. 43 (6):44-57. doi: 10.1111/j.1759-5436.2012.00378.x.

Oya, C., and N. Pontara. 2015. *Rural Wage Employment in Developing Countries: Theory, Evidence, and Policy*: Taylor & Francis.

Oya, Carlos. 2010. Rural inequality, wage employment and labour market formation in Africa: Historical and micro-level evidence. edited by Working Paper. Geneva: International Labour Office.

Phélinas, Pascale. 2014. "Comment mesurer l'emploi dans les pays en développement ?" *Revue Tiers Monde* no. 2 (2):15. doi: 10.3917/rtm.218.0015.

Philipps, Joschka. 2014. "Dealing with diversity: African youth research and the potential of comparative approaches." *Journal of Youth Studies* no. 17 (10):1362-1377. doi: 10.1080/13676261.2014.918252.

Sartori, G. 1991. "Comparing and Miscomparing." *Journal of Theoretical Politics* no. July 1991 3:pp 243-257. doi: 10.1177/0951692891003003001

Satterthwaite, David, and Cecilia Tacoli. 2003. The Urban Part of Rural Development:The role of small and intermediate urban centres in rural and regional development and poverty reduction. In *Human Settlements Working Paper*. London: IIED.

Sumberg, James, Nana Akua Anyidoho, Jennifer Leavy, Dolf J. H. te Lintelo, and Kate Wellard. 2012. "Introduction: The Young People and Agriculture 'Problem' in Africa." *IDS Bulletin* no. 43 (6):1-8. doi: 10.1111/j.1759-5436.2012.00374.x.

Théret, Bruno. 1997. "Méthodologie des comparaisons internationales, approches de l'effet sociétal et de la régulation : fondements pour une lecture structuraliste des systèmes nationaux de protection sociale." *L'année de la régulation* no. Vol. 1:pp 163-228.

UNCTAD. 2014. World Investment Report 2014 Geneva.

Vernières, Michel. 2008. Le courant de la régulation, un apport ancien mais caché à l'économie du développement ? Retour sur les travaux du séminaire « régulation et développement »(1996-1999). <halshs-00348256>

COMPARER LE LOCAL EN EUROPE: LES INITIATIVES LOCALES DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Felix Authier, géographe

Comparer. Comme l'indiquent de nombreux auteurs, l'acte de comparer est inhérent à toute analyse scientifique (Mehedinti, 1901 ; Sartori, 1991 ; Vogelpohl, 2013; Kropp, Minkenberg, 2005). Toute description, toute évaluation ou mesure se rapporte – plus ou moins explicitement – à une référence considérée comme la norme. Le fait de classer, créer une typologie sous-entend déjà un acte comparatif. Paradoxalement en géographie « l'acte de comparer semble tellement inhérent aux pratiques […] qu'on oublie parfois de se poser la question de la légitimité, de l'intérêt et des limites d'une telle démarche » (Gouëset , 2004). D'autres auteurs comme Levy et Lussault (2013) ou Patrick Hassenteufel (2005) mettent également en avant ces questions méthodologiques (Levy, Lussault, 2013, Hassenteufel, 2005). Le but de ce working paper est d'expliciter la manière dont la démarche comparative adoptée dans mon travail de recherche doctorale a été effectuée. Adopter explicitement une démarche comparative suppose/implique de procéder à un travail épistémologique préalable.

Depuis le milieu des années 2000, les travaux comparatifs sont de plus en plus nombreux (Hassenteufel, 2005). Toutefois, en raison du manque de ressources institutionnelles, du coût élevé d'une telle approche, de la quantité de travail supérieure et du manque de méthodologie existante, peu de travaux s'inscrivent explicitement dans une ce type de démarche[4] (Vigour, 2005). En effet, s'inscrire explicitement dans une démarche comparative implique un traitement égal de toutes les études de cas. Dans le travail de thèse entrepris ,le choix de l'approche comparative a été adopté de manière explicite et un travail épistémologique a été effectué. Le comparatisme est considéré dans ce travail comme une méthode scientifique qui a pour « objectif de décrire et d'expliquer les différences et les points communs entre les contenus et le processus, tant décisionnels que de mise en œuvre, de l'action publique […]. » (Boussaguet & *Alli*, 2004). L'autre objectif de la comparaison internationale dans la thèse de doctorat est de dépasser le cloisonnement de deux cultures scientifiques et de confronter deux approches géographiques en utilisant des concepts issus de la géographie allemande et française.

La recherche dans le cadre de ce doctorat a pour but d'analyser comment les acteurs locaux en France et Allemagne se saisissent des modèles de développement durable et énergétiques en circulation à échelle internationale, les réinterprètent et les traduisent en projets. Dans la mesure où il s'agit d'un travail à échelle binationale, la comparaison semble inéluctable. Le travail de terrain et les recherches bibliographiques m'ont amené à poser les questions suivantes : comparer quoi, comment et pourquoi? Ces questions sont primordiales pour la construction du travail de recherche (Vogelpohl, 2013; Sartori, 1991). L'importance de cette question dans le travail de thèse sera présentée dans ce *working paper*. Dans une première partie, nous présenterons les liens entre l'approche comparative et la sélection des

[4] Il existe cependant deux disciplines dans lesquelles la comparaison est réellement institutionnalisée ; en droit, le champ disciplinaire du droit comparé et, en sciences politiques, le champ de la politique comparée.

observatoires (quoi comparer). Dans une seconde partie, la pertinence de l'approche comparative pour ce travail de thèse sera explicitée (pourquoi comparer). Enfin la troisième partie permettra d'exposer la manière de comparer adoptée dans ce travail de recherche (comment comparer).

1. QUOI COMPARER?

S'interroger sur le « quoi comparer » a été important lors de la mise en place de l'étude comparative et plus généralement du travail de recherche. En effet cette question permet d'interroger la comparabilité et la pertinence de la sélection des objets de l'étude. Comme l'indiquent Léa Lima et Monika Steffen, « le choix des cas à comparer s'avère crucial pour la recherche, notamment lorsqu'elle se veut intensive… ». « Seule une connaissance intime de chacun des espaces étudiés permet de définir les variables et les catégories d'analyse pertinentes » (De Verdalle, Le Bianic, Vigour, 2012). La faisabilité de la comparaison repose donc sur le choix et l'étude précise des observatoires. Lors du choix des observatoires des aspects scientifiques mais aussi technico-financiers sont à prendre en compte. Il est à noter que la sélection implique déjà une démarche comparative dans la mesure où des éléments de constance entre les observatoires sont recherchés. Les aspects de la comparaison mis en avant ici concernent en particulier la pratique de la recherche de manière individuelle. La pratique de la comparaison dans un groupe de recherche répond à d'autres contraintes/enjeux comme la pluralité des approches et des méthodes de chaque chercheur, les subtilités linguistiques, la production de données comparables, les questions technico-financières[5].

1.1. Les aspects technico-financiers

Effectuer une étude comparée à échelle locale est caractérisé par des contraintes technico-financières. Ces contraintes ont une influence sur le choix des études de cas. Dans le cas de l'étude effectuée, trois contraintes principales ont été relevées : des contraintes temporelles, financières et culturelles/linguistiques.

1.1.1. Les contraintes temporelles

D'un point de vue temporel, effectuer une comparaison prend du temps. La qualité et l'approfondissement du recueil de données dépend du temps imparti à la recherche et du nombre des études de cas sélectionnées. La durée d'un financement et d'un contrat par exemple limitent le nombre d'études de cas sélectionnées ou le degré d'approfondissement du recueil de données possible. La durée du contrat doctoral lié à cette recherche est de trois ans. Dès lors deux choix sont possibles :

- Effectuer une comparaison sur de nombreuses études de cas et par conséquent adopter une approche quantitative[6] (Négrier, 2005, Rihoux *& Alii, 2004*). Ce choix sous-entend l'acquisition de données par l'utilisation de questionnaires, plus adaptés à l'interrogation d'un nombre important d'individus (Blancher, Gotman, 2007). Par ailleurs, choisir un nombre important d'études de cas sur une durée restreinte implique de limiter les critères de la grille d'analyse, c'est-à-dire

[5] Cette question n'est pas approfondie dans ce working Paper. Les enjeux mentionnés dans ce working-paper sont le résultat d'une réflexion qui fait suite aux workshops réalisés dans le cadre d'un projet de recherche Hubert Curien Procope entre l'université Albert-Ludwig de Freiburg et l'université de Perpignan via Domitia.

[6] Effectuer une approche qualitative avec des entretiens semi-directifs dans le cadre d'un travail de recherche individuel nécessite beaucoup de temps et ne semble pas réalisable dans les trois ans d'une recherche doctorale.

d'étudier les observatoires de manière moins fine. Cette possibilité n'a pas été sélectionnée.

- Effectuer une comparaison sur un nombre restreint d'études de cas et adopter une approche qualitative (Rihoux *& Alii*, 2004). Ce choix permet d'effectuer une étude précise et approfondie des études de cas sélectionnées. Cette possibilité a été sélectionnée car l'étude du capital social envisagée, nécessite une observation fine des individus, la répétition des observations participantes et par conséquent une présence accrue sur le terrain.

La contrainte temporelle est également liée à la localisation des études de cas dans la mesure où elle influence le choix et le nombre d'études de cas sélectionnés. La distance entre les études de cas elles-mêmes ou entre les études de cas et le lieu de travail (laboratoire de recherche, université, domicile personnel) est générateur de temps de trajet. Ce temps est en prendre en compte dans la mesure où il ne peut pas être mis à contribution de la recherche lorsque les trajets doivent être effectués en voiture. Dans le cas d'études sur les territoires ruraux, peu de moyens de transports en communs existent – s'ils existent, les temps de trajets sont longs – et la voiture est le moyen de transport le plus adapté. Plus les temps de trajets sont longs, plus le temps imparti à la recherche est court. Effectuer une recherche comparative sur les territoires ruraux sous-entend donc un facteur temporel supérieur à prendre en compte.

Le temps de trajet pour se rendre dans les terrains d'études est également à prendre en compte lorsque la recherche se veut intensive et approfondie. En effet, de longs temps de trajet rendent difficile une présence régulière et intensive sur les lieux de recherche. L'éloignement des études de cas rend également difficile l'approfondissement de certaines données recueillies lors d'une excursion. La localisation des observatoires est donc à prendre en compte lors de la mise en place de la recherche (choix du nombre des études de cas, méthodologie) dans la mesure où elle influe sur le temps disponible à chaque étude de cas. L'augmentation de l'éloignement et du nombre des observatoires réduit le temps disponible à leur étude/analyse. Une observation approfondie et qualitative sur de nombreuses études de cas n'est donc pas réalisable pour un chercheur seul.

Les études de cas sélectionnées lors de la recherche doctorale entreprise, sont situées dans le sud de l'Allemagne et le sud de la France. La distance entre les études de cas est donc importante et les temps de trajets sont longs. La mise en place d'une cotutelle entre l'université de Freiburg et l'université de Perpignan permet néanmoins d'avoir un espace de travail à proximité des études de cas et par conséquent de limiter les temps de trajets. De plus il a été choisi de limiter l'étude à trois observatoires par pays. Ces choix permettent une étude approfondie et une présence répétée dans les études de cas.
Lors de la mise en place d'une démarche comparative le facteur temps est donc à prendre en compte, en particulier lors du choix de la localisation et du nombre des études de cas. Ces contraintes temporelles sont aussi liées à des contraintes financières dans la mesure où beaucoup de moyens financiers sont contractuels.

1.1.2. Les contraintes financières

D'un point de vue financier, effectuer une étude comparative a un coût élevé. Plusieurs critères ont une influence sur le coût de la recherche:

- L'éloignement des études de cas. L'éloignement des études de cas du lieu de travail et des études de cas entre elles n'a pas seulement un effet sur le temps de transport mais aussi sur les coûts de transports. Plus une étude de cas est éloignée ou peu accessible, plus le coût de transport est important. Une présence répétée sur

des terrains d'études éloignés augmente donc les moyens financiers nécessaires à la recherche.

- La multiplication des études de cas. Multiplier les études de cas entraîne également une augmentation des besoins financiers. De nombreuses études de cas impliquent de nombreux déplacements et par conséquent une augmentation des coûts de transports.
- La multiplication des observations et du recueil de données. Lors d'une recherche scientifique empirique, le recueil de données doit souvent être approfondi et affiné. Dans le cadre d'une recherche comparative et qualitative, cela sous-entend une présence répété sur plusieurs terrains d'études. La répétition des excursions sur plusieurs terrains engendre également une augmentation des coûts de transports. Le coût du recueil de données par correspondance s'ajoute à ces frais de transports. Ainsi le coût du recueil de données par téléphone (en particulier pour l'étranger) ou par voie postale ne doit pas être négligé.
- La pratique de la recherche sur des terrains ruraux peu accessibles par les moyens de transports en communs nécessite la possession ou la location d'une voiture, facteur de frais supplémentaires.

Dans le cas la recherche doctorale entreprise, la mise en place de la cotutelle évoquée plus haut et la limitation à six études de cas permettent de réduire les frais de transports. En effet, les études de cas ont étés sélectionnées – dans la mesure du possible – dans un rayon de 50 km autour du lieu de travail. Toutefois le caractère rural de la localisation des études de cas, l'éloignement entre les deux universités, la durée des séjours et la répétition des allers-retours entre la France et l'Allemagne ont un coût important. Afin de limiter les apports personnels et de réaliser la recherche dans de bonnes conditions, des demandes de financements ont été effectuées auprès de différents organismes comme l'Office franco-allemand de la jeunesse (OFAJ) ou le Centre interculturel de recherche sur l'Allemagne (CIERA)[7]. La recherche et la demande de dossiers est longue et influe sur le temps consacré au travail scientifique.
Lors d'une démarche comparative, le choix des études de cas est donc influencé par des aspects financiers et temporels. A ces aspects technico-financiers s'ajoutent des aspects plus cognitifs liés à la langue et la culture.

1.1.3. Les contraintes culturelles et linguistiques

Effectuer une étude empirique à échelle locale dans le cadre d'une démarche comparative suppose une bonne maitrise de la culture et de la langue et afin de saisir toutes les subtilités relatives à un observatoire (Hassenteufel, 2005; De Verdalle, Le Bianic, Vigour, 2012; Kott, Nadau, 1994). Deux facteurs peuvent entrer en compte ici : un aspect social et un aspect géographique (Blancher, Gotman, 2007; Hassenteufel, 2005; De Verdalle, Le Bianic, Vigour, 2012; Harsouin-Lemoine, 2001) :

- L'aspect social correspond à des normes, des valeurs et un langage lié à l'origine sociale et géographique du chercheur et des acteurs observés (Négrier, 2005).
- L'aspect géographique correspond à des normes et des valeurs propres au territoire et/ou aux acteurs analysés (Kropp & *Alii*, 2005)

Ne pas prendre en compte ces caractéristiques peut entrainer une compréhension biaisée de l'étude de cas ou des malentendus lors du recueil de données. L'individu

[7] Il est à noter que ces financements ne couvrent pas tous les frais de séjours et que la réalisation de la recherche nécessite la mobilisation de moyens financiers personnels.

interviewé, par exemple, peut ne pas ou mal comprendre une question. Inversement le chercheur peut ne pas comprendre le message de l'interviewé. Les informations recueillies sont, dans ces deux cas, faussées. Dans la pratique, l'enjeu du chercheur est de dépasser ses propres normes et valeurs pour s'approcher au plus près de l'objet étudié. La répétition des excursions sur le terrain permet de « reconstruire les modes de pensée et de raisonnement étrangers » et d'obtenir des informations précises (Hassenteufel, 2005).

Dans le cas de cette recherche de doctorat, la sélection des études de cas en Allemagne et en France permet, en raison de mon origine franco-allemande, d'effectuer de manière intensive le travail de terrain. Les différences culturelles et linguistiques ne sont pas un obstacle lors de l'acquisition et l'analyse des données.
La mise en place de la cotutelle citée plus haut permet de répéter la présence sur le terrain. En effet, malgré mes origines franco-allemandes, certaines subtilités ne me sont pas perceptibles. Elles sont en particulier liées à des spécificités locales comme le dialecte de la Bade, la connaissance du territoire local ou à des aspects sociaux. Lors de la recherche dans la Forêt Noire, il est apparu que les limites cadastrales étaient souvent situées sur les lignes de crêtes et dans le talweg. Cette caractéristique est implicite pour les agriculteurs interrogés. Pour la recherche, cette caractéristique est importante dans la mesure où les aérogénérateurs sont situés dans cette région sur les lignes de crêtes. Ce n'est que la répétition des excursions sur le terrain qui a permis de comprendre l'importance de ces lieux dans les discours des agriculteurs.
La répétition de la présence sur le terrain a donc pour objectif d'éviter les incompréhensions et les erreurs liées aux aspects géographiques, linguistiques et sociaux afin de se rapprocher au maximum des observatoires. Cela permet de recueillir de nombreuses informations mais sous-entend une diminution du temps imparti à traiter les données et un coût supérieur de la recherche. La difficulté est alors de trouver le juste milieu entre recueil précis des données et temps de travail.

Dans le cadre d'une démarche comparative, le choix des études de cas est donc influencé par des aspects techniques liés au temps imparti à la recherche et au financement octroyé à celle-ci. A ces aspects matériels s'ajoutent des aspects cognitifs liés à la compréhension des données recueillies. Ces contraintes techniques et culturelles présentés ci-dessus relèvent en particulier de la faisabilité de la recherche comparative. Toutefois, la pertinence des observatoires sélectionnés est également un critère important lors du choix des études de cas. Cette pertinence relève d'aspects scientifiques et analytiques.

1.2. Les aspects scientifiques du choix des études de cas

La question du quoi comparer « exige de choisir quels éléments analyser, de quelle manière et à quelle fréquence[8]» (Vogelpohl, 2013). La faisabilité scientifique et la pertinence des objets étudiés reposent sur le choix des observatoires. Ce choix et les caractéristiques des observatoires/cas choisis doivent être explicités au préalable (Lima, Steffen, 2004). Les caractéristiques des études de cas reposent sur des facteurs technico-financiers et culturels mais aussi sur des critères analytiques. Ces critères analytiques sont des critères construits par le chercheur et liées à la problématique et aux hypothèses de la recherche. Ces critères peuvent donc évoluer au cours d'un travail de recherche. Anne Vogelpohl distingue des critères obligatoires – qui doivent être communs à tous les observatoires – et des critères facultatifs qui peuvent être présents mais qui peuvent aussi être variables (2013).

[8] « erfordert Entscheidungen, welche Elemente in Welcher Art und Frequenz untersucht werden »

Dans le cadre de ma recherche, les allers-retours entre terrain et théorie m'ont amené à définir les critères définitifs de mes études de cas. J'ai ainsi défini trois critères obligatoires :

- Un critère géographique. Ce critère est composé de trois sous-critères : la localisation des projets en France et en Allemagne, la localisation des projets dans les régions du *Baden-Württemberg* (BW) et de l'Occitanie (OC) et la localisation des projets dans un espace rural.

  Sur le plan scientifique comparer l'Allemagne et la France est intéressant dans la mesure où l'Allemagne apparait comme un chef de file du développement des énergies renouvelables (EnR) mais ne présente pas les conditions climatiques optimales pour leur production. Le territoire français possède des conditions climatiques plus favorables mais le développement des ENR dans cet État est moins rapide (hormis celui de la production hydroélectrique, mais dont les ressources sont presque toutes exploitées).

  La localisation de l'installation d'énergie renouvelable dans les régions de l'Occitanie – dans les Corbières et le Roussillon – et du Baden-Württemberg – dans la Forêt Noire (figure 2). Ces régions présentent des ressemblances sur le plan économique et politique. D'un point de vue économique, le modèle productiviste de l'agriculture a atteint ses limites dans les espaces étudiés et le tourisme est un secteur important (Korff, Stadelbauer, 2008; Chiffoleau, 2012). Sur le plan politique, environnemental et économique, la production d'énergie renouvelable est encouragée par les acteurs publics. La différence principale concerne le secteur industriel. La Forêt-Noire est une région dans laquelle l'industrie avait une place importante (Horlogerie, mécanique de précision...). Toutefois ce secteur n'occupe plus une place majeure (Heinl, Stadelbauer, 2013).

  La proximité des études de cas au lieu de travail permet de réduire les frais d'accès à celles-ci et par conséquent d'effectuer une observation plus précise des réseaux d'acteurs par la multiplication des études de terrain.

  La localisation du projet dans un espace rural. Ce critère soulève la question de la définition de l'espace rural pour notre travail. La définition de cet espace est très variable et de nombreux auteur insistent sur la difficulté de leur définition. Cornelia Korff et Jörg Stadelbauer évoquent cette difficulté et mettent en avant l'insuffisance des définitions traditionnelles basées sur les critères fonctionnels (la fonction économique) et démographiques de ces espaces (2008). Afin de pallier ce manque le critère de l'*Ergänzungsraum* – c'est à dire de complémentarité – a été pris en compte. Nous considérons que l'espace rural est l'espace « qui prend en charge les activités/fonctions qui ne peuvent pas être effectués dans les villes ou les agglomérations urbaines car elles nécessitent beaucoup d'espace, occasionnent une gêne, dérangent, ou ont des exigences environnementales/écologiques spécifiques (Korff, Stadelbauer, 2008). Ainsi les observatoires sélectionnés sont situés dans des espaces qui répondent aux critères fonctionnels (production agricole, activités de tourisme et de loisirs ruraux), démographiques (densité démographique inférieure aux espaces urbains) et de complémentarité (nécessité d'espace pour mettre en produire de l'électricité à partir d'EnR) évoqués ci-dessus.

- Un critère morphologique : les formes de structuration de l'espace rural local et plus particulièrement l'existence ou la mise en place d'un projet éolien ou photovoltaïque. Il a été choisi de limiter l'étude à ce type de technologies car la

production d'électricité à partir de panneaux photovoltaïques ou d'éoliennes ne nécessite pas la persistance du réseau lié à leur installation. Le fonctionnement d'une éolienne est lié au vent et non aux acteurs du réseau. C'est le soleil qui fait fonctionner une installation photovoltaïque. À l'inverse, le besoin d'alimenter continuellement en matière organique une centrale biomasse nécessite la persistance de liens entre les acteurs. Cette technologie n'a donc pas été choisie.

- Un critère sociologique : l'émergence locale du projet/le caractère endogène du projet. Ce critère est le résultat des observations de terrain. A l'origine ce critère était différent. Il correspondait au caractère participatif et/ou citoyen de la centrale. Les observations de terrains ont amené à distinguer entre projet participatif et projet citoyen. Un projet participatif correspond à un projet dont une partie du financement est ouvert aux citoyens. L'émergence et la gouvernance du projet sont majoritairement assurées par des acteurs extérieurs au territoire. Un projet citoyen est un projet dans lequel la gouvernance et le financement du projet sont assurés en totalité ou en grande partie par les citoyens. De nombreux projets sont aujourd'hui étiquetés/qualifiés de « citoyen ». En réalité ces projets n'impliquent les citoyens que dans le financement et sont considérés dans ce travail comme participatifs.
  Un projet citoyen et/ou participatif n'implique donc pas obligatoirement les populations locales. Or, l'une des hypothèses de ce travail de recherche est de considérer que l'endogénéité d'un projet est un facteur développement territorial. Dans le cadre de mon étude, j'ai par conséquent décidé d'insister sur l'aspect local de l'émergence du projet.

L'établissement de ces critères a permis de sélectionner trois études de cas en France et trois études de cas en Allemagne (figure 1 et figure 2).

Figure 1 :

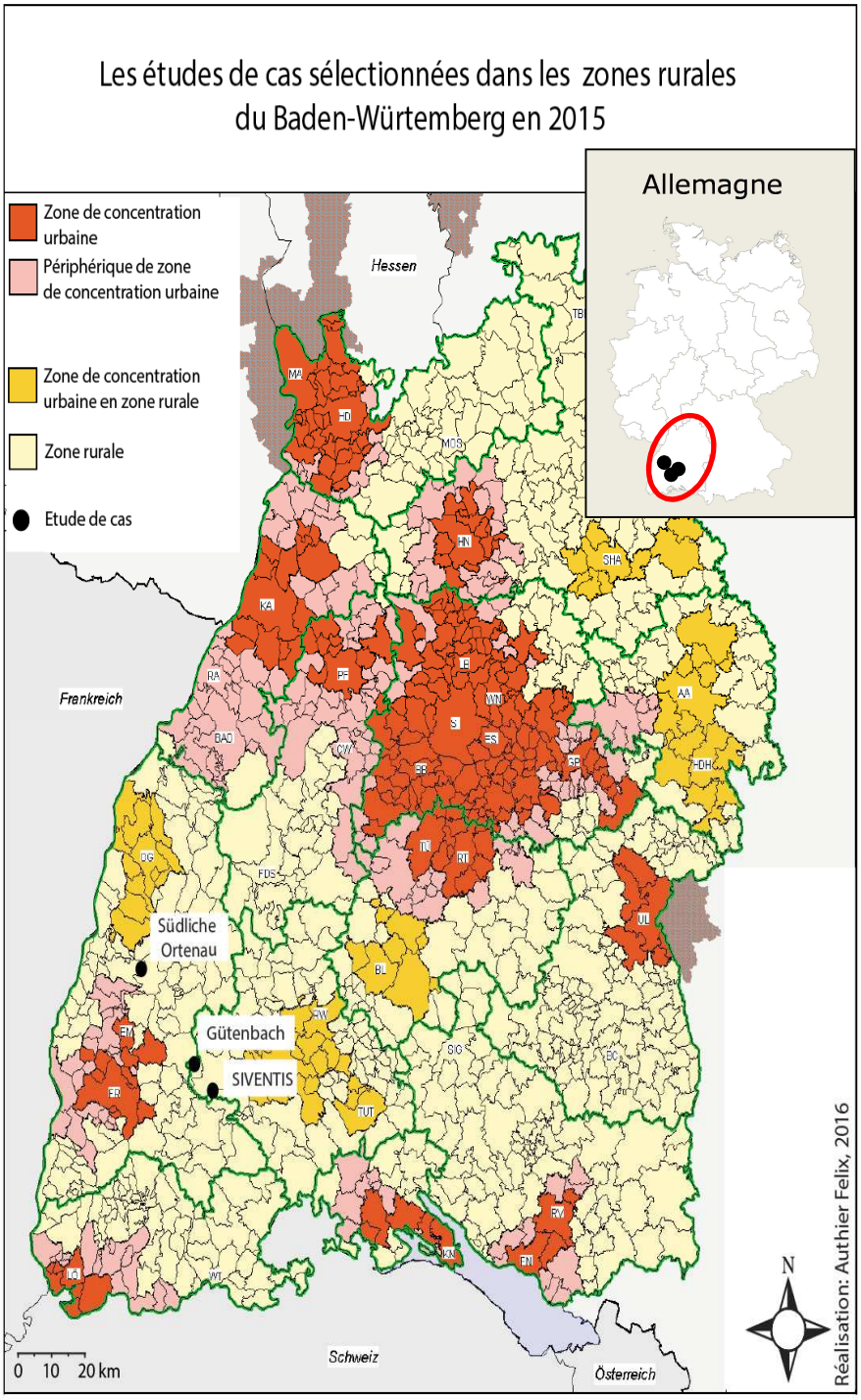

Fond: © Landesamt für Geoinformation und Landentwicklung Baden-Württemberg.

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

Figure 2 :

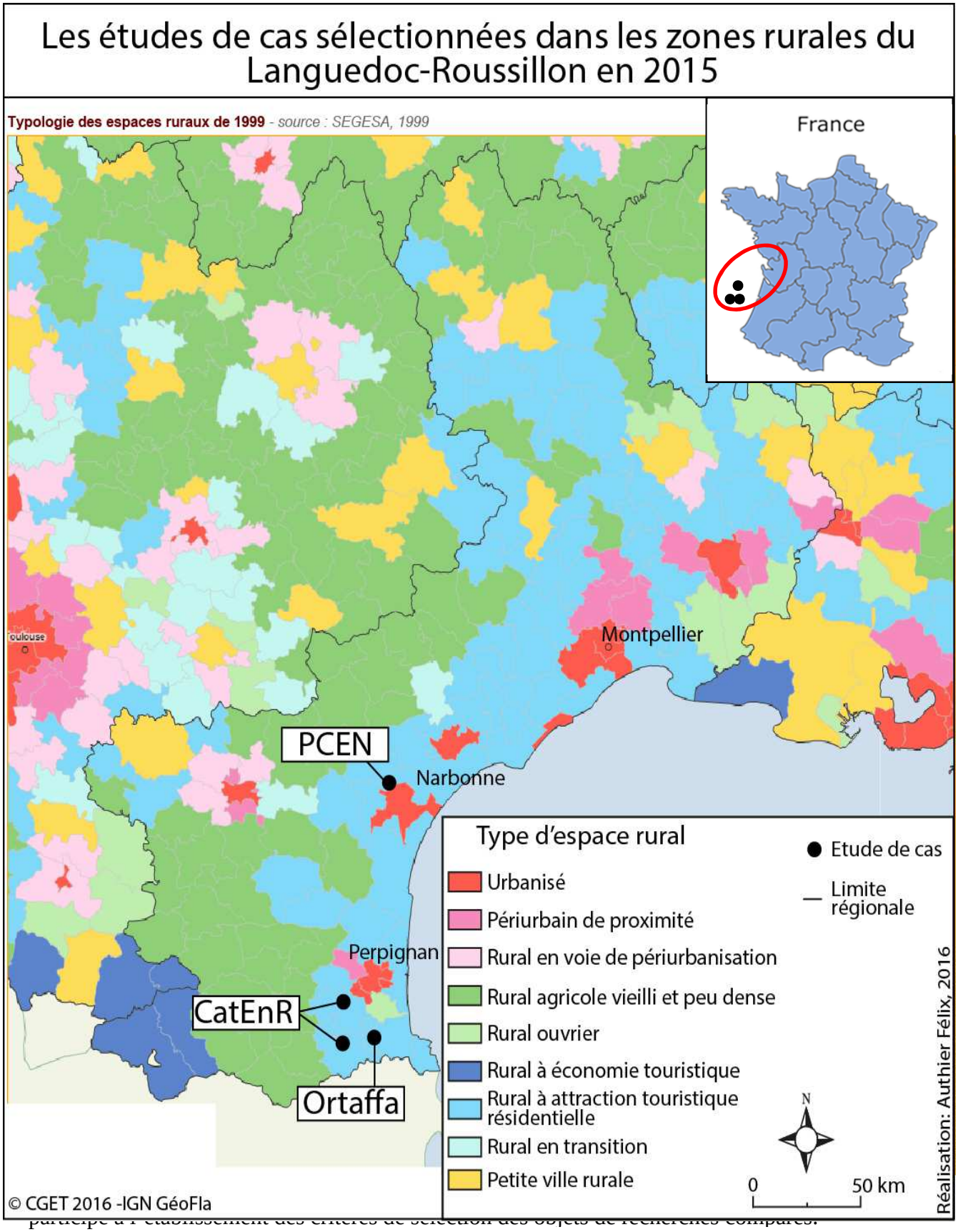

participe à l'établissement des critères de sélection des objets de recherches comparés.

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

2.1. Pertinence du choix de l'approche comparative et choix des études de cas

Questionner la pertinence du choix de l'approche comparative participe de la construction de la problématique de la recherche et contribue à la définition de critères de sélection des observatoires. Comme l'indiquent les chercheurs du CIERA, c'est en « fonction de la problématique que le cadre et les usages que l'on compte faire de la comparaison pourront être définis » (2009). Les objectifs de la recherche, la finalité de la comparaison et le choix des observatoires sont donc en interrelation. Trois types de finalités de la recherche et de la comparaison sont observables : généraliser, mettre en évidence des spécificités/créer une typologie, vérifier ou affiner un concept (Tilly, 1984 ; Vigour 2005, Kropp, Minkenberg, 2005). Ainsi la finalité du travail de recherche influence le type d'observatoires choisis (figure 3).

Figure 3 : Le choix des cas en fonction de la finalité de la recherche

Types de cas / Finalité de la recherche	Cas proches	Cas très différents
Généraliser		x
Individualiser	x	
Affiner un modèle	x	x

Source : Authier Felix, 2015 d'après Fournier, Sabot, 2001; Vigour, 2005; Vogelpohl, 2013; Tilly, 1984

Si la finalité de l'étude est de mettre en avant les différences et les ressemblances entre des objets de recherche ou des phénomènes – pour créer une typologie par exemple – la pertinence de l'approche comparative repose sur la sélection d'observatoires proches (Kropp, Minkenberg, 2005). En effet, l'objectif est alors de mettre en évidence les particularités de phénomènes semblables en apparence.
Dans l'optique d'une généralisation, le travail de recherche a pour finalité de montrer que certains processus résultent et/ou fonctionnent selon un même schéma et/ou de mêmes mécanismes – pour créer un modèle par exemple. La pertinence de l'approche comparative repose dans ce cas sur la sélection d'études de cas différentes (Tilly, 1984, Pickel & *Alii*, 2009).

Il est à noter que cette classification est théorique. Lors d'une recherche scientifique les finalités de la recherche différentiés ici sont complémentaires et/ou en interrelation. Toutefois, en fonction de la discipline et/ou de la problématique, l'une des démarches est dominante. L'utilité principale de cette typologie est de participer à la justification du choix de la méthode comparative et à affiner le choix des études de cas.

2.2. La pertinence de la comparaison dans le travail de thèse entrepris

Comme l'indique Anne Vogelpohl, la question des raisons de la comparaison est aussi liée au choix des concepts de l'étude (2013). En effet, ceux-ci permettent d'approcher des aspects qui ne sont pas explicités dans les données et les informations recueillies dans le cadre d'une démarche empirique. Ainsi la mobilisation des concepts de capital territorial et de multifonctionnalité dans le cadre d'une approche comparative a pour objectif d'approfondir

les connaissances sur développement des espaces ruraux. L'analyse d'un seul cas d'étude ne permettrait pas de réellement approcher le développement du territoire. Étudier plusieurs études et les comparer entre elles permet de dégager différentes trajectoires de développement des espaces ruraux.

L'objectif principal de la thèse de doctorat – étudier les initiatives locales dans le domaine de l'énergie renouvelable sur le développement territorial des espaces ruraux – sous-entend deux objectifs secondaires. Le premier est d'identifier comment ces initiatives locales se créent, fonctionnent et mettent en place leurs projets. Le second est d'étudier comment ce type d'initiative se traduit dans le territoire rural. Quel est leur effet sur le développement socio-économique à échelle locale? Le travail de recherche entrepris a donc plusieurs finalités.

- Généraliser. Cette finalité s'inscrit dans l'étude de la création et du fonctionnement des initiatives locales en France et en Allemagne. En effet cet aspect de la recherche implique l'étude de la convergence des politiques publiques dans le domaine des énergies renouvelables. La pertinence de cette analyse réside dans le fait que les pays sélectionnés, la France et l'Allemagne, ont adopté des stratégies de production d'électricité divergentes. Tandis que l'Allemagne a décidé d'arrêter l'utilisation de l'énergie nucléaire pour produire de l'électricité, la position de la France est moins claire. L'Allemagne apparaît au début du XXIème siècle comme un chef de file du développement des énergies renouvelables tandis qu'en France le développement des centrales éoliennes et photovoltaïque est moins rapide. Les deux observatoires choisis sont donc différents. L'étude a pour objectif d'analyser si, malgré cette différence, il y a une convergence de politiques publiques dans ces deux pays. En étudiant la convergence de politiques publiques, le travail de recherche a donc pour finalité de généraliser un phénomène.

- Individualiser. Cette finalité est transversale aux différents objectifs du travail de thèse. Identifier comment les initiatives locales dans le domaine des EnR se créent, fonctionnent et mettent en place leurs projets et étudier comment ce type d'initiative se traduit dans le territoire rural a pour objectif de mettre en évidence la mise en pratique des modèles de développement rural et de développement des EnR en circulation en Europe. Cet objectif sous-entend la mise en évidence de la particularité des cas étudiés et la création d'une typologie. La pertinence du choix de l'approche comparative réside dans le fait que les études de cas sont localisées dans des régions – Corbières et Forêt-Noire – qui présentent des similitudes sur le plan économique (agriculture, tourisme et EnR)[9].
  Les études de cas sélectionnées présentent aussi des similitudes dans la mesure où tous les projets analysés sont des initiatives endogènes dans le domaine des EnR. Les analyses ont pour but de mettre en évidence les différentes formes que peuvent prendre des initiatives locales et d'expliciter leurs effets sur le développement du territoire
- Affiner un modèle : Il existe déjà de nombreuses études sur le développement des espaces ruraux (Campagne, Pecqueur, 2014; Lacquement, 2012; Wilson, 2010; Camagni, 2009). Toutefois ces études se concentrent principalement sur des aspects structurels et quantitatifs. Par le croisement des concepts de capital territorial et de multifonctionnalité, nous proposons d'élargir/d'approfondir les études du développement des espaces ruraux en adoptant un approche qualitative et en incluant les aspects structurels et qualitatifs dans une même étude. La mobilisation des concepts de multifonctionnalité et de

[9] Pour plus de précisions voir le point 1.2

développement territorial permet de mesurer qualitativement le développement territorial et plus particulièrement sa dimension sociale.

S'interroger sur la raison de la comparaison est donc une étape essentielle de la recherche. Elle permet de questionner la pertinence de l'approche comparative et des études de cas sélectionnées par rapport à la problématique de la recherche entreprise. Dans le cas de notre recherche, elle a participé de la construction de la problématique et nous a amenés à nous questionner sur la manière de comparer les observatoires.

2.3. Les études de cas sélectionnés dans le cadre de la recherche doctorale

La classification des six études de cas sélectionnées selon différent types de coordination des acteurs fait suite aux premières analyses de la recherche. Trois types de coordinations ont été identifiés : la coordination entre acteurs privés et publics, la coordination entre acteurs privés, publics et associatifs et la coordination entre citoyens.

1.1.3 **La coopération entre citoyens**

Les éoliennes du Grundtal à Gütenbach en Allemagne

Ce projet sélectionné en Allemagne correspond à l'initiative d'un groupe d'acteurs locaux qui ont, dès 1996, commencé à développer et exploiter deux éoliennes dans la commune de Gütenbach (figure 4). Il ne s'agit pas d'un parc éolien, mais de deux projets individuels réalisés conjointement. Ce projet est terminé depuis plusieurs années. Il s'agit de précurseurs dans le développement de centrales éoliennes dans le BW. En 2015 une partie de ce réseau est encore actif et a participé à la planification d'autres éoliennes dans la commune. Toutefois le projet a été refusé pour des raisons environnementales.
L'intérêt de cette étude de cas est d'analyser si la durabilité du réseau qui a permis la mise en place des aérogénérateurs et son effet sur le développement du territoire.

Figure 4: Les éoliennes du Grundtal à Gütenbach en Allemagne en 2014

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2014

Le projet oberes Bregtal à Furtwangen et Vörenbach

Le projet Oberes Bregtal correspond à deux parcs éoliens de production d'électricité planifiés par un groupe d'acteurs privés depuis 2011 à Linach (figure 5) et sur le Rappeneck. Ces acteurs sont réunis dans l'entreprise SIVENTIS. Les parcs sont composé de quatre éoliennes chacun et sont situées dans les communes de Furtwangen et Vörenbach dans la Forêt-noire. Dans le cas de ce projet, les communes concernées ne soutiennent pas le projet et l'opposition s'est organisée en association. Le projet bénéficie donc de très peu de soutien extérieur et les acteurs s'approprient les savoirs de manière autonome. En Octobre 2016, un refus de la part des autorités publiques a été émis en raison d'études ornithologiques contradictoires. De nouvelles études sont exigées. En novembre 2016 les acteurs se concertent pour décider de l'abandon ou de la poursuite du projet.
Malgré les difficultés rencontrées dans le cadre de la mise en place des parcs, les acteurs de ce projet ont créé un mât de mesure éolien de 99 mètres en bois local. Il s'agit d'une innovation dans ce domaine et les normes de sécurités étaient inexistantes. Aujourd'hui le mât est loué à un autre porteur de projet éolien (figure 6) et est source de revenu et de médiatisation du projet.

Figure 5 : Emplacement prévu (ligne de crête) pour les éoliennes du projet SIVENTIS à Linach en juin 2016

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2015

Figure 6 : La mise en place d'un mât de mesure éolien en bois par l'entreprise Kienzler (SIVENTIS) à Oberwolfach en Octobre 2015

Les projets de la coopérative énergétique CatEnR dans le Roussillon

Il s'agit d'une coopérative citoyenne qui soutient le développement de projet de production d'EnR. Cette étude de cas est différente des autres études de cas dans la mesure où il ne s'agit pas d'un seul projet mais d'un ensemble de petits projets. Elle est installée à Perpignan dans un espace urbain. Toutefois les projets développés par la coopérative se situent dans les espaces ruraux et peuvent être considérés comme des projets locaux et/ou endogènes. Pour le travail de recherche trois « petits » projets ont été sélectionnés : l'éco rénovation du foyer communal de Maureillas (figure 7), une toiture photovoltaïque visant à alimenter le moulin d'un paysan-boulanger à Elne (Molisol) et l'installation de pompage solaire d'un agriculteur de Ponteilla (figure 8).

Figure 7 : Le foyer de Maureillas pendant et après la mise en place de l'installation photovoltaïque en automne 2016

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

Figure 8 : L'inauguration de l'installation de pompage photovoltaïque par CatEnR à Ponteilla le 12 décembre 2015 **Figure 8 : L'inauguration de l'installation de pompage photovoltaïque par CatEnR à Ponteilla le 12 décembre 2015**

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2015

2.1.3 *La coopération entre acteurs publics et économiques*

Le projet de la centrale Agri-solaire d'Ortaffa.

C'est une centrale photovoltaïque d'une puissance de 25MWc dont la production est estimée à la consommation d'environ 15 000 habitants (figure 9). Il s'agit d'une initiative privée locale, qui a été soutenue par la commune d'Ortaffa. Un développeur « industriel » externe au territoire a par la suite été sélectionné pour prendre en charge le développement (aspect technique) et le financement de la centrale.

Figure 9 : La centrale photovoltaïque d'Ortaffa en Novembre 2016

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

Le caractère endogène de l'initiative a permis la prise en compte des enjeux du territoire lors du développement de la centrale (revendications des associations de chasseurs, de viticulteurs, de sportifs). Par ailleurs, ce projet a la particularité d'intégrer production énergétique et production agricole (pastoralisme, viticulture et apiculture non professionnelle – figure 10). L'intérêt d'étudier ce projet réside dans le fait qu'il associe acteurs locaux et internationaux.

Figure 10 : L'apiculture dans la centrale photovoltaïque d'Ortaffa en Novembre 2016

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

3.1.3 *La coopération entre citoyens, acteurs publics et économiques*

Le *parc* éolien Südliche Ortenau

Le projet *südlicher Ortenau* correspond à une centrale de production d'électricité d'origine éolienne (figure 11). Il est composé de sept éoliennes et situé sur les communes d'Ettenheim (4 éoliennes), Schuttertal (2 éoliennes) et Seelbach (1 éolienne). Le projet du *südlicher Ortenau* repose sur trois acteurs principaux : les mairies d'Ettenheim, Shuttertal et Seelbach, la *Ettenheimer Bürgerenergiegenossenschaft*[10], et l'entreprise Green City Energy. L'originalité de ce projet est que les communes et la coopérative seront à terme les propriétaires du parc éolien. Le capital propre investi par ces acteurs dans la centrale éolienne est toutefois minoritaire. Les autorisations finales ont étés obtenues à la fin du mois de Juin 2015. Le début officiel des travaux est fixé le 28.09.2015. Le parc éolien a été raccordé au réseau le 22.06.2016.

[10] Traduit par Coopérative énergétique d'Ettenheim. Elle a le statut de e.G., coopérative enregistrée, qui correspond à un statut intermédiaire entre l'association et l'entreprise.

Figure 11 : L'éolienne numéro 7 de la centrale *Südliche Ortenau* en juin 2016

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

Le Parc coopératif des énergies de Narbonne.

C'est un projet de centrale photovoltaïque de 12 MWc associé à de la biomasse expérimentale localisé à proximité de l'usine Areva Malvezy à Narbonne (figure 6). Il s'agit d'une coopération tripartite (acteurs privés, publics et associatifs) initiée par un agriculteur voisin du site. Le projet est intéressant car il se situe sur des terrains classés SEVESO[11] et est étiqueté « coopératif et citoyen ». Le projet est lauréat de l'appel à projets national CRE3 de la fin 2015. Il est prévu que la centrale photovoltaïque soit mise en service fin 2017.

[11] Il s'agit de sites industriels qui présentent des risques d'accident. Les terres agricoles de l'étude de cas sélectionnée sont à proximité d'une usine de traitement d'uranium géré par Areva.

Figure 12: Emplacement prévisionnel du Parc coopératif des énergies de Narbonne en février 2016

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

Se poser la question de « quoi comparer » est donc un aspect essentiel de la mise en place d'une étude comparative. Cette question renvoie à la faisabilité de la comparaison, la pertinence des études de cas choisies et influe par conséquent sur leur sélection. L'enjeu est alors de conjuguer les aspects techniques et financiers avec les critères scientifiques lors de la sélection des observatoires. Dans notre étude la mise en place d'une cotutelle et l'élaboration de critères de sélection permet de répondre à cet enjeu. Toutefois, la sélection d'observatoires pertinents et comparables n'implique pas la pertinence du choix de l'approche comparative. Il faut pour cela se poser la question « pourquoi comparer ».

3. COMMENT COMPARER ?

S'inscrire explicitement dans une approche comparative exige de mettre en place une méthode afin de répondre/correspondre aux critères de scientificité – comme la reproductibilité des résultats ou la transparence (Négrier, 2005 ; Pickel & *Alii*, 2003). En effet, comparer dans le cadre d'une démarche scientifique ne correspond pas uniquement à juxtaposer la description et l'analyse d'études de cas. Il s'agit d'élaborer une méthode d'analyse et de recueil de données qui permet d'éclairer les objets de recherche les uns à la lumière des autres et de les confronter aux concepts (Beucher, 2008 ; Pacquot & *Alii*, 2000). Dans ce travail de doctorat, la construction de cette méthode s'est articulée autour de la sélection d'une échelle d'analyses, de la sélection de concepts, de la mise en place d'outils de collecte de données et d'une grille d'analyse commune. Enfin la rédaction est également un point important du travail de thèse.

3.1. L'échelle d'analyse de la comparaison

L'approche empirique et qualitative adopté dans le cadre de l'étude des initiatives locales dans le domaine des énergies renouvelables nous amène à situer la comparaison principalement à échelle locale. Les autres échelles de la comparaison, en particulier celle de l'étude des politiques publiques, découlent de la démarche empirique. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas fixées au préalable, elles sont fonction des données recueillis lors des études de terrain.

À échelle locale, la comparaison se concentre sur les territoires de projets. Dans cette recherche l'échelle locale correspond :

- À une commune (le parc agri-solaire d'Ortaffa et les éoliennes du Grundtal)
- À plusieurs communes (La centrale éolienne de la Südliche Ortenau, les centrales photovoltaïques de la coopérative CatEnR, les projets du groupe Siventis, le parc coopératif des énergies de Narbonne)

L'objectif est de comparer comment les initiatives locales se créent, fonctionnent et mettent en place leurs projets. Le second est d'étudier comment ce type d'initiative se traduit dans le territoire rural (voir l'exemple de la figure 13). Une grille d'analyse commune a été mise en place pour répondre à ces objectifs.

La comparaison des politiques publiques de développement des EnR dans le cadre du développement rural – c'est-à-dire l'appropriation, l'interprétation et la transmission des politiques publiques – est réalisée à plusieurs niveaux. La comparaison est réalisée selon les échelons administratifs et les acteurs qui s'approprient et transmettent la politique publique. L'échelle de la comparaison est donc fonction du système administratif des États Allemand et Français et il n'est pas possible de définir à l'avance les échelles de la comparaison. De plus les deux pays sont caractérisés par des systèmes administratifs différents. L'Allemagne est un État-fédéral caractérisé par une logique de subsidiarité/décentralisation tandis que la France est un pays centralisé et déconcentré. La comparaison permet de questionner la convergence des politiques publiques. Elle s'articule autour de l'analyse des textes institutionnels et une grille d'analyse commune.

Figure 13 : Exemple de traduction d'une étude de la localisation des aérogénérateurs en fonction des zones de développement éolien dans le projet Südliche Ortenau en 2015

Les projets éoliens et l'attribution d'aires éoliennes dans le *flächennutzungsplan* des communes Schuttertal, Seelbach et Ettenheimen en 2015

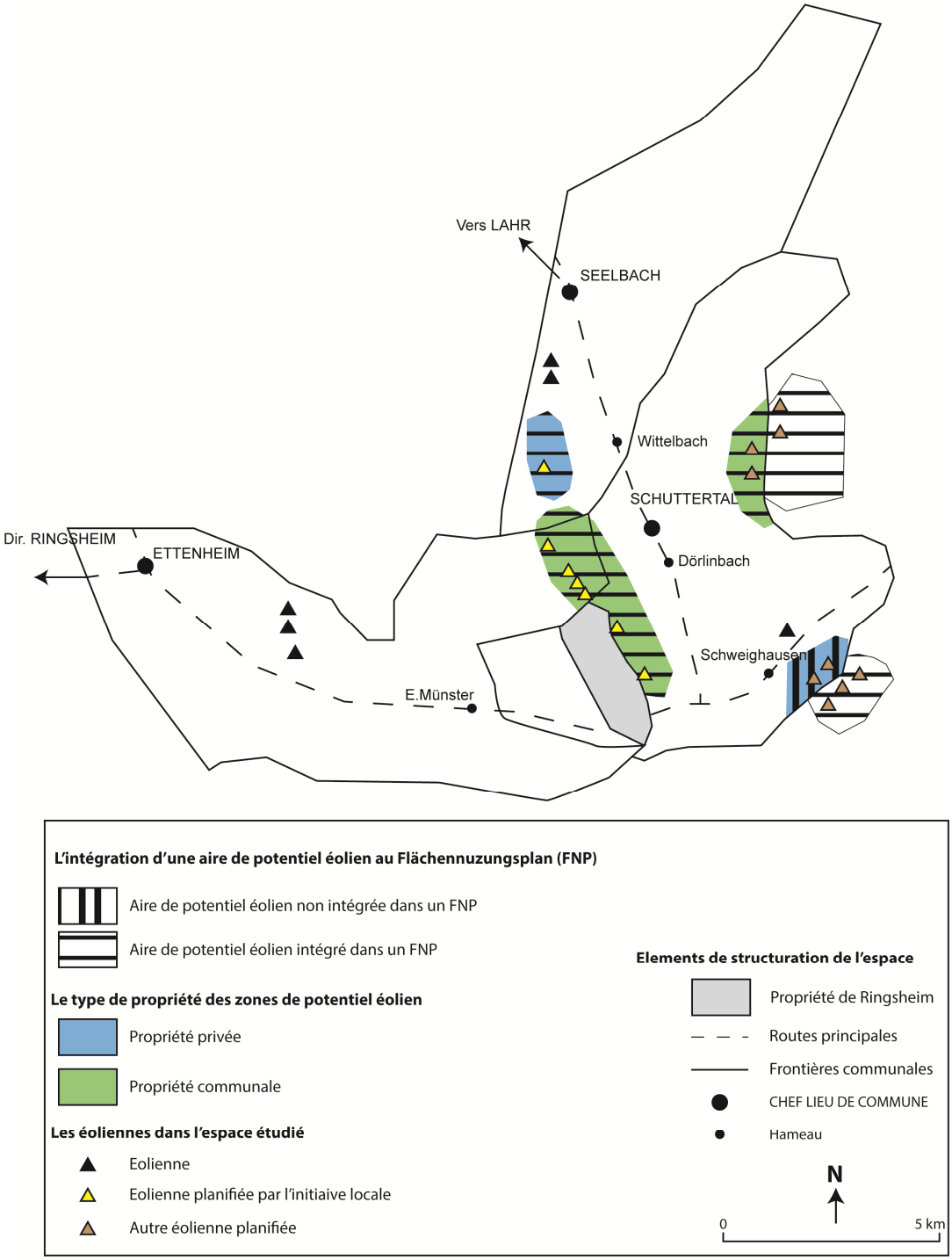

© F.Authier - ARTDev UMR 5281 - CNRS/ 2015
Source: Enquetes de terrain 2015

La comparaison des études de cas dans la recherche entreprise s'effectue donc principalement à échelle locale. Comparer les politiques publiques ne s'effectue pas ici, à une seule ou plusieurs échelles prédéfinies. Elle est fonction des systèmes administratifs de la

France et de l'Allemagne. S'inscrire dans une démarche comparative n'exclut pas la mobilisation de concepts. Les analyses entreprises dans le cas de notre recherche s'appuient sur la mobilisation des concepts de capital territorial et de multifonctionnalité.

3.2. *La mobilisation de concepts dans le cadre de la comparaison*

La mobilisation de concepts est une étape importante d'une approche comparative. L'utilisation de concepts est un critère de scientificité qui participe de la pertinence de l'étude entreprise. Une des caractéristiques de la démarche de comparaison qualitative et empirique est de ne pas considérer les concepts comme fixe (Vogelpohl, 2013). Par la confrontation et l'étude de plusieurs études de cas et les allers-retours entre théorie et terrain, la définition d'un concept admise par le chercheur peut évoluer. Leur mobilisation et leur définition peut donc évoluer au cours d'un même travail scientifique. Dans une recherche avec une seule étude de cas, l'absence de confrontation entre les études de cas et le travail dans un cadre national diminue la probabilité d'une évolution des concepts mobilisés (Négrier, 2005). Effectuer une recherche sur un champ d'étude international augmente la probabilité d'évolution des concepts mobilisés.

Dans le cadre d'une comparaison internationale, « la familiarisation avec un corpus de travaux étrangers […] est un préalable indispensable à tout travail comparatif » (Hassenteufel, 2005). La mobilisation de concepts de cultures scientifiques différentes « permet de porter un regard 'autre' sur sa réalité nationale, […] de questionner des éléments qui peuvent paraître évidents d'un point de vue strictement interne […] » (Hassenteufel, 2005). Elle permet en ce sens d'enrichir d'appréhender les études de cas sous un autre angle et d'obtenir des informations plus complètes. La prise en compte de travaux et de cultures scientifiques différentes permet aussi d'affiner un modèle.

Dans la thèse entreprise, les réseaux ont dans un premier temps été considérés d'un point de vue structurel (approche du capital social de Lin, Bourdieu ou Granovetter par exemple). Une approche plus quantitative était prévue en début de recherche. Au cours de la recherche, l'importance d'un approche cognitive – l'analyse des normes, des valeurs, des règles – est apparue. En effet les normes, les valeurs et les règles sont aussi des facteurs d'explication du fonctionnement du réseau et des caractéristiques d'un projet[12] (approches du capital social de Coleman, Putnam, Fukuyama).
Cette évolution s'est accompagnée de la mobilisation du concept de multifonctionnalité. Dans un premier temps le concept de *Kulturlandschaft*[13] avait été mobilisé. Mais en raison de sa polysémie et des expériences de terrain, il a été décidé de ne pas l'utiliser. De plus, le concept de multifonctionnalité – plus répandu dans la culture scientifique anglo-saxonne – est complémentaire du concept de capital territorial déjà mobilisé. Il permet d'approfondir les études du développement territorial/endogène dans les espaces ruraux en adoptant une approche qualitative et en incluant des aspects structurels et qualitatifs dans l'analyse des réseaux d'acteurs[14].

---

[12] Les projets südliche Ortenau et CatEnR sont des projets de centrales de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable avec un financement participatif. L'étude de ces deux projets a révélé que les acteurs de ces projets partagent des valeurs de solidarité et de défense de l'environnement. Celles-ci ont donc influencés la nature des projets réalisés.
[13] Pour plus d'informations à ce sujet, voir Gailing L., Leibenath M., 2012 et Lacquement & *Alii*, 2012.
[14] Dans les études du capital territorial, l'approche adopté pour l'analyse des réseaux est majoritairement quantitative (Bernard Pecqueur, Guillaume Lacquement, Pascal Chevalier, Nan Lin)

La comparaison dans le travail de thèse entrepris repose donc sur la mobilisation des concepts de multifonctionnalité et de capital territorial. Ces concepts ont étés sélectionnés en fonction des allers-retours entre théorie et terrain et en raison de leur complémentarité.
Afin d'inscrire la recherche dans une démarche scientifique et de rendre l'étude comparative pertinente, une méthode de recueil de données et d'analyses qualitatives commune à toutes les études de cas a été adoptée.

3.3. Le recueil et l'analyse des données dans une étude comparative

1.1.3 L'enjeu du recueil et de l'analyse des données

Dans le cadre d'une recherche comparative un des enjeux principaux est de réaliser la même analyse de toutes les études de cas afin d'obtenir des résultats comparables. En effet la pertinence de la comparaison repose en grande partie sur le traitement égal de tous les observatoires. Deux étapes sont alors importantes : la collecte de données/informations et l'analyse des informations/données.

- Le recueil des données/informations. L'enjeu ici est de réaliser le travail de recueil de données de manière uniforme, c'est-à-dire dire de la même manière pour tous les observatoires. Il n'est, par exemple, pas pertinent de réaliser des entretiens semi-directifs dans un observatoire et des questionnaires fermés dans un autre. En effet, il ne sera pas possible d'analyser les informations obtenues de la même manière. Les données obtenues ne seront pas comparables. Il est à noter que l'utilisation de questionnaires et d'entretiens peut être complémentaire si les deux outils sont utilisés pour tous les observatoires (Blanchet, Gotman, 2007; De Singly, 2012). Une méthode commune de recueil de données est donc à mettre en place.
- L'analyse des informations/données. L'enjeu est, ici aussi, de réaliser l'analyse des informations uniformément, c'est-à-dire de la même manière pour toutes les informations recueillies. Ceci implique la création d'une grille d'analyse commune afin d'obtenir des données comparables. En effet, en fonction de la grille d'analyse les résultats peuvent ne pas être comparables.

2.1.3 Le recueil de données dans la recherche entreprise

Dans la recherche entreprise le recueil de données repose sur différents outils : des entretiens semi-directifs et des observations directes

Les entretiens semi-directifs

La réalisation des enquêtes de terrain revêt un rôle central dans le cadre de mon étude. Elle correspond à la phase principale de la collecte d'informations dans l'optique de la démarche empirique adoptée. Au début de la recherche, l'outil de collecte d'information principal envisagé était le questionnaire et des outils informatiques comme Lime Survey et node XL ou Pajek ont été expérimentés. La mobilisation du concept de multifonctionnalité et la prise en compte de facteurs cognitifs dans l'étude du capital social ont fait évoluer le travail de collecte. L'approche qualitative adoptée a menée à la réalisation d'entretiens semi-directifs. Cet outil a été choisi car l'entretien « […] représente une démarche participative qui soumet le questionnement scientifique à la confrontation avec la réalité » (Bonerandi, 2000). Le but de l'entretien n'est pas de faire une description des acteurs et de leurs actions. Il s'agit de recueillir des informations sur leur pratiques sociales (faits expérimentés), leur représentations (pensées construites) et de les analyser (Bonerandi, 2000). L'individu interrogé n'est pas uniquement objet de l'étude. Il est aussi porteur de l'information (Pickel & *Alii*, 2009).

Les entretiens ont été menés de la même manière dans toutes les études de cas. Toutefois le nombre d'acteurs interviewés n'est pas le même dans chaque observatoire. Dans certaines études de cas, les acteurs ne sont pas ou plus disponibles et il est difficile de les atteindre. Majoritairement il s'agit des observatoires dans lesquels les projets sont terminés depuis longtemps où dans lesquels la circulation de l'information fait défaut. En ce sens, il est possible de parler de traitement inégal des études de cas (figure 14). Toutefois cette caractéristique ne dépend pas du chercheur et fait partie des aléas du travail de recherche scientifique.

Les entretiens semi-directifs ont été réalisés à partir de guides d'entretien communs à tous les observatoires. Toutefois ces guides varient en fonction du type d'acteur – acteurs publics locaux, acteurs publics régionaux, acteurs privés/développeurs, agriculteurs, associations/citoyens, opposants. La réalisation des guides d'entretiens s'est inspirée du travail sur l'état de l'art et de rencontres préalables avec des acteurs impliqués dans les EnR et/ou le développement local[15]. La réalisation de ces grilles d'entretien s'est réalisée en plusieurs étapes :

- Travail bibliographique sur les concepts de capital territorial et multifonctionnalité. Ce travail a permis de répartir les questions en quatre grands thèmes:
    - ⇨ Les informations personnelles,
    - ⇨ les énergies renouvelables et les politiques qui concernent leur développement,
    - ⇨ le territoire et les politiques qui concernent son développement,
    - ⇨ le projet local, sa mise en place et son intégration dans le territoire.
- Mise en place d'une trame/de questions commune à tous les entretiens (en langue allemande)
- Identification des types d'acteurs à interviewer et rédaction – en allemand – de guides d'entretiens spécifiques à chaque groupe d'acteurs.
- Réalisation d'un entretien préparatoire près de Münster (Allemagne de l'ouest). Cet entretien a permis d'éviter certaines erreurs comme l'ordre des thèmes de l'entretien et de rajouter des questions afin de préciser certains aspects.
- Réalisation des premiers entretiens dans les études de cas dans la Forêt-Noire en Allemagne.
- Perfectionnement des Interviews suite aux expériences de terrain et l'approfondissement du travail bibliographique. Ces modifications ne changent pas le sens de l'entretien. Elles font suite à des incompréhensions liées à un vocabulaire non adapté – majoritairement un manque de vulgarisation – à l'acteur interrogé lors de la pratique de terrain. Le terme de développement, par exemple, n'est pas assez précis et

[15] Rencontre en avril 2015 avec un développeur de projet EnR dans la région de Münster en Allemagne, rencontre le 30.01.2015 avec un acteur public responsable du développement des énergies renouvelables (DDTM de l'Aude), rencontre le 30.03.2015 avec un acteur public responsable du développement éolien dans le Regierungsbezirk de Freiburg, entretien avec le responsable développement durable de la chambre d'agriculture de l'Aude le 02.02.2015, entretien le 13.03.2015 avec le dirigeant de Kaco New Energy France (constructeur d'onduleur PV), entretien en janvier 2015 avec un acteur engagé dans le développement local de la région du pic St Loup.

entraine un malaise et/ou de l'incompréhension chez les individus interviewés. Les réponses ne sont alors pas satisfaisantes et trop vagues. L'ajout des adjectifs de régional ou territorial permet d'obtenir des informations plus précises.

- Traduction des guides d'entretien en Français. Lors de la traduction, les subtilités liées à la langue ont dû être prise en compte afin d'obtenir le plus d'informations possibles. Ainsi « développement territorial » ne peut être utilisé en Allemagne, le territoire là-bas étant lié à sa conception éthologique. Il a été traduit par « développement régional ou économique ».
- Réalisation des entretiens en France et en Allemagne.

Les entretiens ont donc été menés dans tous les observatoires avec les mêmes guides d'entretiens et analysés selon la méthode de l'analyse qualitative (Mayring, 2010). La collecte d'informations à l'aide des entretiens a été complétée par des observations directes.

Figure 14 : Le travail de terrain réalisé entre octobre 2014 et Novembre 2016

Recueil de données	Südliche Ortenau	Siventis	Gütenbach	Parc agri-solaire d'Ortaffa	CatEnR	Parc Coopératif des Energies de Narbonne
Observations directes	- inauguration du Chantier - visite de la centrale terminée en compagnie des conseils municipaux des communes concernées - réunion d'information de la Green-City Energy - réunion d'information de Mr. Markovsky - stammtisch de la *Ettenheimer Energie Genossenschaft*	- mise en place du mât de mesure en bois à Hohenlochen - visite des emplacements prévus en compagnie d'un agriculteur, propriétaire de la parcelle - discussion avec la population de Linach et Furtwangen		- visite du la centrale en compagnie de la chambre d'agriculture des PO	- inauguration du système de pompage PV - présentation du travail de recherche à Maureillas dans le cadre de l'Alternatiba tour 2016 - présentation du travail de recherche à Sorèdes en compagnie de Bertrand Rodriguez	- RDV avec la présidente, Maryse Arditi de l'association ECCLA à Narbonne
Entretiens semi-directifs	8 entretiens	12 entretiens	5 entretiens	5 entretiens	4 entretiens	3 entretiens
Recueil de documents	oui	oui	non	oui	oui	non

© F.Authier-ARTDeV UMR 5281-CNRS/2016

Les observations directes

Les observations directes correspondent au deuxième outil de collecte de données utilisé dans cette recherche. Cet outil est emprunté aux sciences ethnographiques et sociales. Nous avons décidé de réaliser des observations directes en tant qu'observateur externe et de ne pas participer activement aux projets. Le temps nécessaire à une observation participative est supérieur et influe donc sur le nombre d'étude de choix sélectionnés et le temps disponible à leur analyse.

La réalisation d'observations directes doit répondre à un critère de reproductibilité afin de respecter les règles scientifiques. Dans cette optique un guide d'observation a été mis en place et utilisé lors de la participation aux divers évènements liés aux projets. Ainsi les observations directes se sont focalisés sur :

- Le rôle des individus,
- la fonction des individus,
- les liens entre les individus,
- le capital social cognitif (en particulier les valeurs et les normes)
- le projet en cours et les projets futurs.

Cette collecte d'informations a été complétée par la collecte de documents officiels en lien avec les projets ou les politiques publiques (règlements des associations, des projets, textes de lois, données cadastrales).

Dans le cas des observations directes, la difficulté est de réaliser les observations de la même manière et dans la même intensité dans toutes les études de cas. Plusieurs facteurs influent sur ce type de collecte de données :

- Le lieu de l'observation. En fonction du lieu, la qualité de la collecte des informations peut varier. Lors d'un évènement extérieur actif (comme une visite) par exemple, la prise de notes est plus difficile et il est également plus difficile d'avoir une vue d'ensemble du rôle de chacun en raison de l'éparpillement des acteurs. Lors d'une réunion en intérieur, la qualité des observations est supérieure. Toutefois le caractère moins formel d'une visite ou d'un buffet permet de recueillir des informations qui ne sont pas accessibles lors d'une réunion.
- Le nombre de personnes présentes à l'évènement. L'augmentation du nombre de personnes rend la collecte de données plus difficile en raison de l'augmentation du nombre d'informations disponibles. Le risque est de recueillir des informations incomplètes ou futiles. Il est alors important pour le chercheur de se tenir à la grille d'entretien mise en place. Ceci permet de recueillir les informations les plus importantes et de ne pas se disperser.
- Le stade du projet de l'étude de cas. Cette caractéristique est importante dans la mesure où un projet déjà terminé présente moins d'occasions d'observation directe. Ainsi il serait préférable de sélectionner des projets qui sont au même stade d'avancement. Toutefois dans la recherche entreprise des réseaux et des projets de maturité différente ont été choisis. Ce choix s'explique par l'objectif d'étudier le fonctionnement d'un réseau à différents stades et d'analyser leur pérennité. Le projet du parc des énergies de Narbonne n'est pas encore réalisé mais repose sur un réseau

ancien tandis que le projet des éoliennes de Gütenbach est un projet réalisé qui repose sur un réseau ancien. Dans les deux cas il est difficile de joindre les acteurs.

- La coopération des acteurs. En fonction de la disponibilité des acteurs, l'accès aux informations est plus ou moins important. La coopération des acteurs peut dépendre de plusieurs facteurs comme leur intérêt pour la recherche entreprise, leur intérêt pour la science en général, la compréhension du sujet de l'étude. Le stade du projet est également important, en particulier au niveau des acteurs économiques et des développeurs de projet. Lorsque le projet est terminé, la coopération des acteurs est plus difficile à obtenir.
- Le lien entre le chercheur et l'individu. La proximité entre un chercheur et un individu interviewé peut avoir une influence sur la quantité et la qualité de l'information obtenue. Le premier contact avec les acteurs est un moment essentiel dans la mesure où il va permettre de mettre en place un lien de confiance entre le chercheur et l'interviewé et démontrer du sérieux du chercheur (Pickel & *Alii*, 2009). Le parcours ou les origines sociales du chercheur peuvent aussi faciliter ou entraver l'accès aux informations. Durant les interviews par exemple, il a été observé que mes origines agricoles me permettaient d'entrer plus facilement en contact avec les agriculteurs. Mon expérience dans le domaine des énergies renouvelables me permet de faciliter l'échange avec les développeurs de projets. Le chercheur doit être vigilant et être le plus objectif possible dans sa relation aux études de cas. Il doit éviter de traiter inégalement les observatoires en raison de liens affectifs. La mise en place de guides d'entretien et de guides d'observation communs permet de limiter ce risque.

Même si les conditions des observations directes sont variables, la collecte d'information a été réalisée de manière identique dans toutes les études de cas. Un guide d'entretien et un guide d'observation commun ont été mis en place afin d'obtenir des informations homogènes. L'homogénéité des informations permet leur analyse de manière identique. Dans cette optique, des grilles d'analyses communes à toutes les études de cas ont été mise en place.

3.1.3 *L'analyse des données dans la recherche entreprise*

L'analyse des données collectées constitue une des étapes essentielles d'un travail comparatif (Pickel & *Alli*, 2009, Kropp, Minkenberg, 2005). Elle permet de sélectionner les informations importantes dans le corpus créé. Celles-ci représentent l'assise de la base de données mobilisée pour la comparaison à proprement dite. Une grille d'analyse commune à tous les observatoires est nécessaire afin d'obtenir des données comparables.

Dans le cas de notre étude, les méthodes de l'analyse qualitative du contenu ont été utilisées (Pickel & *Alli*, 2009; Mayring 2015; Mayring, 2000). Cette méthode permet d'analyser des données textuelles ou orales de manière systématique en créant des catégories et un système de codage (Mayring 2015). La création de catégories repose sur des allers-retours entre théorie et terrain (Pickel & *Alli*, 2009). Lors de cette étape il est important de considérer le questionnement de départ et les études de cas. En effet, le travail théorique intensif peut entraîner la négligence des objectifs de départ. C'est-à-dire de créer une grille d'analyse qui ne permet pas de répondre à la problématique ou de créer des données non pertinentes pour la comparaison. Considérer le terrain de recherche permet de créer une grille d'analyse qui s'inscrit dans la continuité des guides d'entretiens utilisés. Négliger ces allers-retours présente le risque de créer un système d'analyse inadapté au matériel collecté.

Considérer continuellement la problématique de recherche et les études de cas permet donc d'obtenir les données comparables qui répondent au questionnement du travail entrepris.
Deux grilles d'analyses ont été créés afin d'analyser d'une part les études de cas et d'autre part les politiques publiques. Ces grilles d'analyses ont été réalisées à partir d'allers-retours entre la théorie et le terrain. Dans un premier temps, l'état de l'art sur les concepts de multifonctionnalité et de capital territorial a permis de réaliser le cadre général/l'armature des grilles d'entretiens – c'est-à-dire des catégories d'analyses générales. La dimension empirique de notre étude implique une part d'inconnu qui ne permet pas de déterminer au préalable tous les aspects que nous allons analyser et comparer. Ceux-ci sont fonction des informations recueillis lors des enquêtes de terrains. « Différentes variables peuvent produire des résultats semblables et, inversement, différents résultats peuvent être produits par la même variable, dans un contexte, par exemple national ou historique, différent » (Lima, Steffen, 2004). Les travaux de terrains ont permis de préciser les grilles.

L'analyse des études de cas

Dans notre travail une grille d'analyse commune des études de cas a été créée. Celle-ci a pour objectif de construire des données permettant la comparaison dans l'optique d'étudier la création et le fonctionnement des initiatives locales. Basé sur les concepts de multifonctionnalité et de capital territorial, elle s'articule autour de trois axes principaux : l'étude des structures, l'étude des acteurs, et l'étude du réseau[16].

L'étude des acteurs repose sur trois indicateurs principaux :

- Les caractéristiques de l'acteur :
    - Le type d'acteur (privé/économique, public, associatif)
    - La localisation géographique de l'acteur
    - La position de l'acteur au sein du réseau (importance de l'acteur)
    - Le rôle de l'acteur au sein du réseau (ex : rôle de relais entre les acteurs)
- Le capital social cognitif:
    - Les valeurs de l'acteur
    - Les liens de l'acteur (personnes avec un personne est en relation)
- Les actions de l'acteur :
    - Les intérêts de l'acteur
    - Les actions concrètes de l'acteur au sein du réseau et dans le cadre du projet
    - Les moyens que l'acteur mobilise pour atteindre ses intérêts (comment fait-il pour réaliser les actions ?).
    - Le lieu où un acteur est actif (Où réalise-t-il ses actions ?).
    - Le moment où l'acteur réalise ses actions (quand réalise-t-il ses actions ?)

L'étude du réseau repose sur six indicateurs principaux :

- Le type de lien interpersonnels entre les membres du réseau (amical, familial, économique, public)
- L'échelle à laquelle le réseau est actif (local/régional/national/international)
- Le type de coopération entre les acteurs (juridique, formelle/informelle)
- La circulation de l'information au sein du réseau (transparence)
- La confiance entre les acteurs du réseau

[16] Les réseaux peuvent être considérés comme un type de structure mais afin de réaliser une analyse plus approfondie, il a été décidé de créer une catégorie d'analyse à part entière.

- L'ouverture ou la fermeture du réseau vers l'extérieur
- La pérennité du réseau (nouveaux projets envisagés ou en cours de réalisation)

L'étude des structures est subdivisée entre l'étude des structures informelles et formelles et matérielles et immatérielles (figure 15)

Figure 15 : L'analyse des structures dans la thèse de doctorat

	Formelles	**Informelles**
Matérielles	Infrastructures et équipement	
Immatérielles	Règles Normes Institutions	Règles Normes

Ces catégories d'analyses créées permettent d'étudier les processus sociaux qui influent le développement territorial dans les études de cas sélectionnées. L'identification de ces différents indicateurs a pour objectif de comprendre la composition et le fonctionnement des initiatives locales sélectionnés. Afin de compléter l'étude des facteurs locaux, une grille d'analyse des politiques publiques de développement des EnR a été mise en place.

L'analyse des politiques publiques

Afin d'étudier la convergence des politiques publiques en faveur du développement des EnR dans les territoires ruraux, une grille d'analyse a été réalisée. Celle-ci a pour objectif de répondre aux questions d'appropriation, d'interprétation et de transmission des modèles de développement des EnR en circulation dans l'union Européenne. On cherche à voir comment l'Allemagne et la France s'approprient et ont intégré dans leur législation les modèles européens du développement des ENR et d'étudier s'il y a une convergence des politiques publiques.

La grille d'analyse repose sur deux axes: le contenu des politiques publiques et la circulation/transmission des politiques publiques (figure 16). Cette analyse est complétée par la littérature existante.

Figure 16 : l'analyse des politiques de développement des EnR en Allemagne et en France

Indicateurs de l'analyse du contenu :	**Indicateurs de la circulation de la politique publique :**
- Début de la politique - Fin de la politique - Objectif(s) de la politique - Type de soutien (financier, technique, savoir) - Destinataire des aides - Conditions générales pour obtenir les aides - Montant des aides financières	- Echelle(s) d'émission(s) - Echelle(s) de réception(s) - Institution(s) responsable(s) de l'application de la politique publique

L'analyse des données dans une étude comparative exige la création d'un socle d'analyse commun. C'est-à-dire de méthodes de collecte et d'analyse de données communes à toutes les études de cas. Ces méthodes permettent de réaliser une étude qui réponde aux critères de scientificité, en particulier de reproductibilité. Néanmoins dans le cadre d'une approche empirique et qualitative, certains éléments peuvent être variables. C'est alors au chercheur d'adapter ses outils en fonction de son terrain.

La recherche de doctorat entreprise repose deux grilles d'analyses ; l'une qui vise à étudier les études de cas, l'autre les politiques publique. Dans un premier temps, l'application de la première grille d'analyse permet d'identifier les différentes formes de processus sociaux dans le cadre du développement des territoires ruraux à partir d'EnR. Dans un second temps, l'opérationnalisation de la seconde grille d'analyse vise à identifier les processus de convergence des politiques de développement des EnR en circulation dans l'UE. Le croisement de ces analyses permet d'identifier les liens entre les politiques publiques et les initiatives locales dans le domaine des EnR. Le croisement des résultats de l'application de ces grilles d'analyse permet d'éclairer les études de cas l'une à la lumière de l'autre. En cela la comparaison entreprise ne correspond pas à une juxtaposition d'analyses et de descriptions.

4. CONCLUSION

Dans le cadre de la recherche doctorale il a été choisi de se placer dans une approche comparative. En ce sens comparer quoi, comment et pourquoi, ont été des questions constitutives de ce travail de recherche. En effet, se placer dans une approche comparative

m'a mené à m'interroger sur le choix de cette approche pour la recherche et le choix de la méthode adoptée pour la comparaison. Liées à l'interrelation entre la problématique, la pertinence du choix des études de cas et des méthodes de collecte et d'analyse de données, ces interrogations mènent le chercheur à multiplier les allers-retours entre terrain et théorie. Enfin, effectuer le choix de la démarche comparative implique aussi à questionner la manière de rédiger le travail de thèse.

M'inscrire dans une démarche comparative m'a conduit à prendre en compte plusieurs facteurs et contraintes préalables. Premièrement comparer dans un travail individuel impose des restrictions liés au coût et à la durée de la recherche qui influent la sélection des observatoires (éloignement et nombre en particulier). Deuxièmement, adopter cette démarche suppose de dépasser le stade de la description « côte à côte » des études de cas. Une partie inhérente au travail comparatif est d'éclairer les études de cas les unes à la lumière des autres. Troisièmement, comparer sur un terrain international suppose de dépasser les clivages scientifiques et culturels. La comparaison favorise ainsi les échanges scientifiques internationaux mais aussi transversaux – c'est-à-dire entre les différentes sciences. En cela la comparaison participe à l'approfondissement de savoirs théoriques et conceptuels.

M'inscrire dans une démarche comparative m'a conduit à m'interroger sur le rôle particulier de cette démarche sur le plan de la recherche appliquée. Premièrement, le chercheur peut être amené à mettre en relation différents acteurs et ainsi participer au fonctionnement des réseaux d'acteurs ou de projets. Deuxièmement les résultats de la recherche peuvent être considérés par les acteurs comme un outil d'accompagnement dans la mise en place de projet et/ou de présentation de *good and worst practice*[17]. Le chercheur doit se doit donc de fixer une limite dans l'interrelation entre action et recherche afin de respecter les critères de scientificité d'un travail comme la reproductibilité ou l'objectivité.

S'inscrire explicitement dans une approche comparative est facteur d'avantages mais implique une vigilance et une quantité de travail supplémentaire. Ces exigences sont à prendre en compte dès le début par le chercheur au risque d'obtenir des résultats imparfaits.

5. BIBLIOGRAPHIE

BEUCHER S., (2008), *Risque d'inondation et dynamiques territoriales des espaces de renouvellement urbain : les cas de Seine-Amont et de l'Est londonien*, Université de Nanterre - Paris X, 542p.

BLANCHET A., GOTMAN A., (2007), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Armand Colin, 2ème édition, p.128.

BONERANDI E., SANTAMARIA F., (2011), « De la gouvernance à la gouvernance territoriale : enjeu de l'européanisation de l'aménagement du territoire. Réflexions à partir d'une recherche dans le cadre de l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen (ORATE) », *Cybergeo : European Journal of Geography*, mis en ligne le 18/03/2011, consulté le 06/04/2016
URL: http://cybergeo.revues.org/23530

[17] Bonnes et mauvaises pratiques

BOUSSAGUET, JACQUOT S., RAVINET P., (2004), *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 518 p.

CAMAGNI R, (2008), « Regional competitiveness: towards a theory of territorial capital », *in* CAPELLO R. *& alii*, *Modelling regional scenarios for the enlarged Europe: European competitiveness and global strategies*, Berlin, Springer Verlag, pp 33-47.

CAMPAGNE P., PECQUEUR B., (2014), *Le développement territorial. Une réponse émergente à la mondialisation*, Éd. Charles Léopold Mayer, 268p.

CHIFFOLEAU Y.,(2012), « Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture », Économie rurale, 332 | novembre-décembre 2012, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 23 novembre 2016.
URL : http://economierurale.revues.org/3694 ; DOI : 10.4000/economierurale.3694

DE SINGLY F., (2012), *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, 3ème édition.

DE VERDALLE L., LE BIANIC T., VIGOUR C., (2012) « S'inscrire dans une démarche comparative », *Terrains & travaux, numéro* 21, pp. 5-21, en ligne, consulté le 24.11.2014.
URL : www.cairn.info/revue-terrains-et-travaux-2012-2-page-5.htm.

FOURNIER, SABOT, (2001), « Comparer une démarche de recherche stimulante et risquée », *Espace et Sociétés*, numéro 16, pp 59-63. En ligne, consulté le 25.11.2014.
URL : http://eso.cnrs.fr/TELECHARGEMENTS/revue/ESO_16/FOURNIER-SABOT.pdf

GAILING L., LEIBENATH M., (2012), « Von der Schwierigkeit, "Landschaft" oder "Kulturlandschaft" allgemeingültig zu definieren », *Raumforschung und Raumordnung*, 70 cahier, n° 2, pp. 95-106.

GOUËSET V, (2004), *Villes , société et action publique en Amérique latine Etude de géographie comparée ; Colombie, Argentine, Mexique*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Rennes 2. Mis en ligne le 23.01.2004, consulté le 10.11.2014.
URL : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00004300

HEINL T., STADELBAUER J., (2013), *Die Kulturlandschaft des ländlichen Raums in Baden-Württemberg Entwicklungen, Kontexte, Perspektiven*, Hannover, Akademie für Raumforschung und Landesplanung, 184p.

HARSOUIN-LEMOINE M., (2001), « L'analyse comparative transnationale: le problème du vocabulaire, exemple appliqué à la thématique de la reconversion industrielle dans les écrits français et anglo-saxons », *Espace et Sociétés*, numéro 16, pp 59-63, en ligne, consulté le 25.11.2014.
URL : http://eso.cnrs.fr/_contents/ametys-internal%253Asites/umreso/ametys-internal%253Acontents/n-16-decembre-2001-travaux-et-documents/_metadata/pdf/16.pdf?objectId=defaultWebContent://34628aa5-19f4-4441-b8f8-d7e7170ea530

HASSENTEUFEL P., (2005) « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, 1/2005 (Vol. 55), p. 113-132. URL : http://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-1-page-113.htm

KORFF C., STADELBAUER J., (2008), « Ländliche Räume im Wandel », in GEBHARDT H., *Geographie Baden-Württembergs : Raum, Entwicklung, Regionen*. Stuttgart, Kohlhammer, Landeszentrale für politische Bildung Baden-Württemberg, pp.165-177.

KOTT S., NADAU T., (1994), « Pour une pratique de l'histoire sociale comparative. La France et l'Allemagne contemporaines », *Genèses*, éditions Belin, Paris, n°17, pp. 103-111.

KROPP S, MINKENBERG M, (2005), *Vergleichen in der Politikwissenschaft*,Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 322 p.

LACQUEMENT G., BORN K-M., VON HIRSCHHAUSEN B., (2012), *Réinventer les campagnes en Allemagne. Paysage, patrimoine et développement rural*, ENS Éditions, 2012, 280 p.

LACQUEMENT G., (2012), « Pratiques de la gouvernance locale en Allemagne orientale: transfert institutionnel, apprentissage social et logiques réticulaires dans le cadre du programme européen LEADER 2007-2013 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 43, n° 3, pp. 57-89.

LEVY J, LUSSAULT M., (2013), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033p.

LIMA L., STEFFEN M., (2004), « Comparaisons internationales en politiques publiques : stratégies de recherche, méthodes et interprétation », *Revue internationale de politique comparée*, Volume 11, p. 339-348.

MAYRING, P., (2000), « Qualitative Content Analysis », *Forum: Qualitative Social Research, 1(2), Art. 20.*
URL: http://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:0114-fqs0002204.

MAYRING, P., (2010), « Qualitative Inhaltsanalyse » dans MEY G., MRUCK K., *Handbuch qualitative Forschung in der Psychologie*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, pp. 601-613.
URL: http://dtserv3.compsy.uni-jena.de/__c1257d8500431ec9.nsf/0/C2D81EADBFE5D207C1257D85005669E2/$FILE/Mayring-QualitativeInhaltsanalyse.pdf

MAYRING, P., (2015), *Qualitative Inhaltsanalyse. Grundlagen und Techniken*,Weinheim, Beltz, 152p. (12ème édition).

MEHEDINTI S., (1901), « La géographie comparée d'après Ritter et Peschel », *Annales de Géographie*, t. 10, n°49, pp. 1-9.

NÉGRIER E., (2005), « L'analyse comparée des politiques publiques : Méthodes et principes vécus », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 12, n° 4, p. 503-524.

PACQUOT T., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S., (2000), La ville et l'urbain : l'état des savoirs, Paris, La Découverte, 444p.

PICKEL S., PICKEL G, LAUTH H-J, JAHN D, (2003), *Vergleichende politikwissenschaftliche Methoden, Neue Entwicklungen und Diskussionen*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 352 p.

PICKEL S., PICKEL G, LAUTH H-J, JAHN D, (2009), *Methoden der vergleichenden Politikwissenschaft und Sozialwissenschaft, Neue Entwicklungen und Anwendungen*, Wiesbaden, VS Verlag für Sozialwissenschaften, 551 p.

REYNAUD A., (1984), « L'intérêt de la démarche comparative en géographie », *Espaces Temps*, numéro 26, pp 26-33. En ligne, consulté le 25.11.2014.
URL : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/espat_0339-3267_1984_num_26_1_3211

RIHOUX B., DE MEUR G., MARX A., VAN G., BURSENS P., (2004), « Une " troisième voie " entre approches qualitative et quantitative », *Revue internationale de politique comparée*, 1/2004 (Vol. 11), p. 117-153.

SARTORI G., (1991), « Comparing and Miscomparing », *Journal of Theoretical Politics*, numéro 4, pp. 243-257. En ligne, consulté le 19.11.2014.
URL: http://fr.scribd.com/doc/129431587/Sartori-1991-Comparing-and-Miscomparing#force_seo

TILLY C., (1984), *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New-York, Russel Sage Foundation, p. 176.

VIGOUR C., (2005), *La comparaison dans les sciences sociales, pratiques et méthodes*, Paris, La découverte, p. 336.

VOGELPOHL A., (2013), « Qualitativ vergleichen – Zur komparativen Methodologie in Bezug auf räumliche Prozesse », in ROTHFUSS E., DÖRFLER T., *Raumbezogene qualitative Sozialforschung*, Wiesbaden, Springer Fachmedien, pp. 61-82.

WILSON G. A., (2008), « From 'weak'to 'strong'multifunctionality: conceptualising farm-level multifunctional transitional pathways », *Journal of rural studies*, n°24, p. 367-383.
URL: http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0743016707000885

WILSON G., (2010), « Multifunctional 'quality' and rural community resilience », *Transactions of the Institute of British Geographers*, n°35, pp. 364–381
URL: http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1475-5661.2010.00391.x/full

CAPITALISME ET DEVELOPPEMENT : ENTRE ANCRAGE ET CONTESTATION

ESQUISSE D'UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE COMPAREE

Denis Pesche[18], sociologue
Jérémy Bourgoin, géographe,
Elodie Valette, géographe
Antoine Ducastel, économiste

LE POINT DE DEPART

En janvier 2016, un travail de terrain avec des étudiants du Master EDEV dans le delta du fleuve Sénégal a été l'occasion d'observer trois formes différentes d'implantation de firmes agro-industrielles dans un même territoire. La première et la plus ancienne, la Compagnie sucrière du Sénégal (CSS) s'est implantée dès 1975 à Richard Toll petite ville qu'elle a contribué à façonner en plusieurs décennies (environ 12 000 ha de canne à sucre). Second employeur du pays, la CSS est l'archétype d'une agro-industrie combinant les attraits de la modernité (RSE, investissements, technologies, recherche d'autonomie énergétique notamment…) avec une contribution, invoquée par ses dirigeants, à la sécurité alimentaire autour d'un produit phare, le sucre. Elle offre un modèle dans lequel certaines élites nationales peuvent s'identifier et constitue une sorte de success-story souvent évoquée. Elle a aussi choisi de ne pas entièrement mécaniser la coupe de canne, ce qui permet d'employer plus de 2000 saisonniers et journaliers par an. Les deux autres implantations sont plus récentes et semblent incarner deux types contrastés. La seconde est Senhuile SA, une société sénégalaise à capitaux majoritairement italiens, adossée à un milliardaire sénégalais : cette société a essuyé un premier échec en 2010 lors de sa tentative d'implantation dans la vallée, près de Podor, dans la communauté rurale de Fanaye, avec de fortes tensions allant jusqu'à mort d'homme suivi d'un rejet de la population. Elle s'est ensuite repliée sur la zone de Ronkh/Ngnith sur une emprise foncière proposée par l'Etat et correspondant en partie à une portion de la réserve naturelle de Ndiael déclassée pour l'occasion. Des tensions ont aussi surgi au moment de cette seconde tentative d'implantation en 2012 : si la firme semble avoir mieux négocié son ancrage local par une politique de mise en valeur progressive de son emprise foncière (environ 3000 ha sur les 10 000 envisagés – au départ 26 000, puis « repli » sur 10 000) et une négociation directe avec les villages jouxtant les terres exploitées, mais les tensions restent perceptibles avec certaines catégories de population. Les conflits se sont cristallisés autour de la stratégie de l'entreprise à défricher l'ancienne réserve sylvo-pastorale au-delà de son potentiel de mise en valeur. L'entreprise bénéficie d'un statut d'Entreprise

[18] Ce texte a bénéficié de la relecture et des apports de Max Rousseau (UMR ART-Dev), Aurélie Delage (UMR ART-Dev), Pierre-Yves Le Meur (IRD, UMR GRED).

Franche d'Exportation (EFE) qui lui confère des exonérations de taxes mais qui l'oblige à exporter 80% de sa production. Il est important de noter que sa production agricole alimente pourtant exclusivement les marchés locaux, ce qui pose de nombreuses questions de compétition avec les exploitations familiales. Le troisième exemple est celui de la West African Farm (WAF), une société de droit britannique qui s'est implantée dans la commune de Yamane depuis 2011 sur environ 500 ha mais qui exploite de fait 300 (200 ayant été rétrocédés à la population locale) : une politique d'emploi local, de soutien aux investissements sociaux et de financement de la commune semble faire de cette troisième expérience un success-story selon les bailleurs de fonds et le projet PDIDAS, financé par la Banque Mondiale, qui le prend comme modèle pour intensifier la place des agro-industries dans le delta du fleuve Sénégal. Cependant, la recherche de partenariat « gagnant-gagnant » qui impose des pertes/redistributions de terres génère de nombreux conflits au sein des populations locales et des asymétries d'accès à la terre.
A partir de ces trois exemples de firmes aux trajectoires très différentes sur un même espace local, l'idée d'un projet comparatiste plus large s'est progressivement développée.

VERS UN COMPARATISME ETENDU

Un premier travail, en partenariat avec des collègues travaillant déjà sur ce terrain sénégalais depuis un moment19, consiste à approfondir la comparaison entre ces trois histoires assez différentes. Pour ce faire, des analyses diachroniques de l'implantation de ces entreprises sont à mener qui pourraient prendre la forme de réalisation de chroniques (Paoli, Soulard, 2003). Il s'agit d'étudier les interactions et leurs configurations dans le temps entre plusieurs composantes : finalités, acteurs, actions, facteurs contextuels à différents niveaux d'échelle, externes ou liés au projet, controverses et conflits, etc. (Rey-Valette *et al.* 2010). Ce type d'analyse diachronique a été d'ores et déjà amorcé sur l'histoire de la CSS : en effet, avec le recul de près de 40 ans d'implantation de cette société dans le Delta, il est intéressant de réaliser une analyse historique des différentes formes d'ancrage de cette firme dans son environnement proche pour essayer d'identifier des trajectoires d'ancrage, des bifurcations, qui pourront être mises en comparaison par d'autres cas avec une profondeur historique similaire.
Dans un second temps, deux logiques d'extension de la comparaison sont envisagées :

[19] Voir notamment Bourgoin J., Valette E., Guillouet, S., 2016, *Transparency and reliability of tenure information for improved land governance. Assessing agribusiness dynamics in Senegal using multi-source geodata*, Annual World Bank Conference on Land and Poverty 2015: Scaling up Responsible Land Governance, March 14-18 2016, Washington, DC. Ces recherches sont conduits dans le cadre de plusieurs projets : GeoDiff (IFPRI/CIRAD, ISRA Bame), ProIntensAfrica (UE/CIRAD, ISRA Bame), projet MISEREOR (Enda Pronat/CIRAD ISRA Bame), Initiative GITES.

- La première portera sur la comparaison avec d'autres expériences d'implantation de sociétés agro-industrielles aussi bien dans d'autres régions du Sénégal que dans d'autres pays (et d'autres continents).
- La seconde portera sur la comparaison avec d'autres implantations de firmes industrielles et/ou commerciales en dehors de zones agricoles et rurales, dans des territoires diversifiés (ports, villes,…)

Le travail de recherche comprendra des monographies d'entreprises privées, dans une perspective historique dans les sources le permettront.

LES COMPOSANTES D'UNE APPROCHE COMPAREE

Dans le souci de bâtir une dynamique de comparaison solide, il est important de préciser pourquoi comparer, ce qui est comparable et comment comparer.

Pourquoi comparer ?

La situation évoquée rapidement dans la région du delta Sénégal montre qu'il peut exister une diversité de configurations des interactions entre investisseurs privés et territoires. L'élargissement des situations amènera sans doute à accroître cette diversité mais nous faisons l'hypothèse qu'il existe une différenciation des territoires dans leur capacité à négocier avec le secteur privé et in fine à utiliser les investissements privés pour une stratégie de développement à long terme. Inversement, on pourrait aussi regarder dans quelle mesure la nature et les stratégies des firmes les amènent à être en mesure de déployer une stratégie de développement de long terme sur un territoire donné[20].

La variabilité observée dans la situation décrite en introduction est intéressante pour évaluer le poids de variables liées aux investisseurs et à leurs politiques mais aussi sans doute à la dynamique des relations qui lient ces investisseurs aux élites locales et nationales qui jouent, dans tous les cas, un rôle clé dans la « réception » des investissements extérieurs. La variabilité extraterritoriale devrait permettre d'évaluer le poids de variables plus structurelles dans d'éventuelles régularités observées entre situations de différents territoires.

Ainsi, la comparaison, mobilisée à différentes échelles (au sein d'un même territoire ou pays ou entre territoires et pays) permettra d'éclairer une série de questions qui dérivent de l'hypothèse principale énoncée ci-dessus et restent ouverte à un élargissement sur la base de la diversité des situations analysées.

1. Y a-t-il des liens entre les caractéristiques des territoires [21]« d'accueil » et les modalités d'implantation des firmes ?
2. Y a-t-il des liens entre le modèle adopté (et notamment la structure d'emploi proposée) par l'investisseur et l'acceptation du projet localement ?

[20] Ici, la nature des firmes sera importante, certaines ayant des cycles d'installation liés à leur activité (les mines par exemple).

[21] La notion de territoire n'est pas donné a priori mais constituera aussi un objet de recherche : au-delà d'un territoire sur le plan administratif, on essayera de saisir dans la dynamique des interactions ce qui fait territoire et pour qui.

3. Dans quelle mesure la notion de compensation peut-elle être utilisée pour saisir le processus de négociation pour l'ancrage des firmes ? A quelles échelles ?
4. Comment les acteurs engagés aussi bien dans la promotion que dans la contestation du projet d'installation (puis de sa mise en œuvre) utilisent-ils des ressources situées à différentes échelles spatiales pour construire leurs alliances ? (il semble que la configuration d'appuis politiques à niveau élevés soit fréquente, par exemple) ?
5. Comment les temporalités agissent-elles sur les interactions entre territoires et firmes ? Des expériences passées permettent-elles des apprentissages rendant certains acteurs plus « capables » de peser dans ces processus ? Différents processus aux temporalités spécifiques sont-ils au principe de tensions ou, au contraire, de possibilités de dénouer des tensions par la construction d'accords entre les acteurs ?
6. La notion de territoire est-elle pertinente pour penser ces configurations complexes d'acteurs agissant à différentes échelles ? Les notions de territoires multi-situés, de réseaux, de configuration, sont-elles plus appropriées pour saisir ces dynamiques complexes ?
7. Etc…

Ce qui est comparable ?

La comparaison cherchera à mettre en perspective la façon dont se négocie l'implantation et la présence des firmes avec les populations locales et leurs représentants, voire avec d'autres acteurs. Cette question assez large renvoie à plusieurs problématiques qu'il s'agirait d'articuler : la question de la place du secteur privé dans les stratégies de développement (des bailleurs de fonds, des gouvernements et des élites locales), la question des partenariats publics-privés, la question des « modèles de développement » (et notamment des liens entre options techniques et dynamiques de l'emploi et des mobilités), la question des contestations et des conflits autour de ces implantation (et notamment la construction de coalitions s'opposant plus ou moins vigoureusement à ces projets versus des stratégies des firmes basées sur l'enrôlement des élites et des populations dans un projet porteur de promesses).

La question de la pertinence du dispositif comparatif se pose nécessairement face à une diversité de situations. Si la comparaison de cas sur un même territoire paraît plus aisée, celle entre cas de territoires éloignés aux contextes variés peut poser plus de problèmes. Il s'agit alors de bien préciser ce que l'on veut comparer : une option pourrait être de mettre la focale sur un moment bien spécifique du processus d'investissement local, le moment de l'implantation des firmes sur les territoires. Ce moment peut se modéliser de manière simplifiée en trois temps séquentiels : la préparation, l'ancrage proprement dit (l'installation) puis la mise en route des activités liées aux investissements.

Mais la comparaison pourra aussi porter sur la façon dont la firme gère son installation dans la durée, voire gère son désengagement des territoires, dans le cas par exemples des firmes minières. En analysant l'ancrage sur le moyen/long terme, on pourrait par exemple être amené à analyser des situations de crise/conflits rendant visible des rapports de pouvoir sous-jacent et permettant de mesurer l'écart entre pratiques et discours déployés au moment de l'installation de la firme.

Selon les options choisies, ce qu'on cherchera à comparer sera différentes configurations investisseur/territoire au moment critique de l'installation, de l'ancrage de la firme sur le territoire mais aussi les dynamiques d'interactions entre le territoire et la forme une fois son installation confirmée.

Comment comparer ?

Dans un premier temps, le travail de comparaison a été amorcé à l'échelle du territoire de la région du delta du fleuve Sénégal.

Il s'agit, sur ce territoire, de repérer les variables qui peuvent faire sens pour saisir les dynamiques des configurations investissements/territoire[22]. Une première identification de variables est développée ci-dessous, en « attachant » les variables à différentes composantes de la situation analysée.

Au territoire :

- Variables politiques (système politique, rôle de l'Etat, système politique local, profil des élus locaux, etc…),
- Variables institutionnelles (densité institutionnelle, diversité et capacités des institutions locales, régulations, etc…)
- Variables économiques et démographiques (dynamiques économiques, diversité des activités, de l'emploi, qualification de la main d'œuvre, flux de mobilités, dynamiques démographiques –croissance ou déclin, etc.…)
- Variables sociales (degré d'organisation de la population locale, syndicalisme, capital culturel, etc.), capacité des acteurs locaux à mobiliser des réseaux globaux,…

Aux firmes :

- Profil de la firme (structure des capitaux et source de financement, actifs/passifs, taille et organisation de la firme, expériences antérieures dans le pays, domaine d'activité,…). Les expériences passées de la firme et sa capacité d'apprentissage sont des facteurs important à repérer.
- Profil des acteurs de la firme (biographie des dirigeants et des membres du conseil d'administration, profils des travailleurs, etc.)
- Etude de marché (clientèle, fournisseur, concurrents, etc.)
- Projet de la firme sur le territoire (projet envisagé et réalisé, déclarations, promesses, mode de communication…)
- Dans le cas de firmes agro-industrielles, le type de produits a une incidence forte sur le type d'investissement et les options en termes d'emplois,…

Aux interactions entre territoires et firmes :

- Existence et caractérisation des situations de conflits, tensions,…
- Registres de justification des acteurs en présence dans les interactions

[22] Nous remercions ici les trois relecteurs, Max Rousseau, Aurélie Delage et Pierre-Yves Le Meur pour leurs apports spécifiques sur cette question des variables à prendre en compte, et, plus largement, sur les éléments de problématique esquissés dans ce texte.

- Rapport à la « culture de gouvernance » locale (présence d'entrepreneurs locaux au CA, relation avec les pouvoirs publics, les marchés financiers etc.)
- Engagement de la firme, de ses dirigeants et ses salariés dans des associations/organisations locales (organisation patronale, syndicats, club d'investisseurs étrangers –ex. CIAN, etc.)
- … etc…

Ce dernier registre de variable permet d'approcher des points de friction qui sont autant de niveaux d'observation concrets de l'ancrage des firmes dans les territoires : gestion de la main d'œuvre, gestion des ressources naturelles (des communs), gestion des ressources financières (des actifs de l'entreprise en général), …

Ce texte n'est à ce stade qu'une esquisse de programme de recherche. Une bibliographie a commencé à être constituée sur la thématique mais n'a pas été insérée ici car les auteurs sont encore dans une phase de discussion sur le cadrage de cette problématique, notamment sur le plan de son articulation à d'autres thématiques de recherche mais aussi sur le plan de la méthode comparative. Toute réaction et contribution sera la bienvenue dans ce processus d'émergence d'une dynamique de recherche.

COMPARER DES SITUATIONS AGRICOLES POUR MIEUX CONCEVOIR DES INTERVENTIONS DE DEVELOPPEMENT

Sandrine Fréguin-Gresh, économiste
Lala Razafimahefa, statisticienne

Résumé

À partir d'une démarche inspirée de l'Agriculture Comparée, nous aborderons les difficultés méthodologiques du comparatisme lorsque l'analyste est confronté à une forte hétérogénéité des territoires ruraux et des exploitations agricoles. Sur la base de travaux menés à partir de l'analyse des données statistiques issues des derniers recensements généraux de l'agriculture d'Haïti (2010) et du Nicaragua (2011) et de données spatiales concernant d'autres dimensions biophysiques de ces pays, nous avons établi une démarche visant à réaliser des typologies des espaces ruraux et des exploitations agricoles afin d'appréhender la diversité existante et de discuter les perspectives d'une meilleure conception des interventions de développement agricole qui seraient plus adaptées au contexte à plusieurs échelles et « sur mesure » quant aux caractéristiques des exploitations agricoles. La démarche établie se fonde sur deux étapes : 1) l'identification et la caractérisation de « macro-régions » agricoles ayant des caractéristiques biophysiques et démo-économiques proches ; 2) l'identification et la caractérisation au sein de chaque « macro-région » des systèmes de production agricoles en œuvre dans ces espaces ruraux.

La démarche, qui repose sur l'approche typologique, combine deux méthodes : 1) qualitative, qui se fonde sur un choix raisonné de variables qui s'opère sur la base des connaissances et de l'expérience empirique des chercheurs, 2) quantitative, qui assure des résultats reproductibles et comparables et statistiquement représentatifs, mais qui n'intègre pas toute la finesse et toutes les dimensions non « quantifiables » de la complexité que l'on se propose d'étudier.

La combinaison des deux méthodes semble optimale pour aboutir à un résultat représentatif statistiquement et pertinent au regard de la connaissance empirique, ce qui est confirmé par la mise en débat des résultats avec certains acteurs du développement national.

Toutefois, si elle offre des résultats qui « parlent » aux acteurs du développement agricole dans ces deux pays, la démarche mériterait des ajustements et des approfondissements pour être vraiment opérationnelle. Le choix de travailler sur la base d'un RGA et de données spatiales n'offre qu'une vision à un temps T très « agricolo-agricole » du développement rural (même si l'on a tenté d'intégrer, lorsque les informations étaient disponibles et accessibles, d'autres dimensions de la ruralité) : si l'hypothèse ayant dirigé le choix des variables est que le milieu biophysique et la dotation en ressources déterminent les combinaisons de cultures et d'élevage des différentes classes d'exploitations (ce qui est vérifié par des analyses qualitatives complémentaires de type « diagnostics agraires »), il est probable que d'autres dimensions complexes (tenure foncière, diversification des activités et des revenus locaux, caractéristiques locales des filières, présence de projets, etc.) soient insuffisamment prises en compte pour caractériser le fonctionnement des exploitations agricoles. Enfin, si la démarche

permet de comparer des conditions de milieu et des systèmes de production, il serait faux de croire qu'à elle seule, elle permette de discuter les trajectoires de développement agricole ou de comparer entre pays, des résultats et des performances.

Introduction

Depuis longtemps, la recherche a tenté d'analyser les agricultures du monde (Sourisseau, Bosc *et al.* 2012). La diversité de ces agricultures, qui peut s'envisager par la large gamme de productions végétales et animales qui existent, ou encore par l'éventail des conditions du milieu spécifiques de chaque société agricole, a ainsi été appréhendée á plusieurs échelles (plante, animal, parcelle, troupeau, exploitation, terroir, région, filière), par différents prisme d'analyse (fonctionnements, performances) ou á des fins diverses (répondre à des problèmes techniques, proposer des recommandations d'intervention pour le développement agricole).
Dans le monde académique anglo-saxon, les travaux de recherche sur les agricultures peuvent se scinder en deux types d'approches : d'une part, il est possible de distinguer les travaux de la *Farming Systems Research*, centrés sur l'étude des processus techniques en termes de système à l'échelle de l'unité de production agricole et de l'autre, un autre faisceau de recherches d'avantage centrées sur des approches sociales de la question agraire (*Peasant Studies* et *Agrarian Studies*) (Cochet, 2011). En France, dans la filiation des recherches sur la modélisation systémique du fonctionnement des exploitations et l'établissement de typologies (Cochet et Devienne 2006) « opérationnelles pour servir l'action » (Brossier et Petit 1977), des travaux ont proposé d'analyser les agricultures autrement : centrés sur le concept du « système agraire » et conduits par des agro-géographes ou agroéconomistes se réclamant de l'Agriculture Comparée (Mazoyer et Roudard 1997 ; Dufumier 2002), ils ont tenté de concilier les deux approches du monde académique anglo-saxon, proposant « une recherche systémique sur les processus productifs d'une part, l'analyse fine de leur insertion dans le champ social et dans le temps long des sociétés agraires de l'autre » (Cochet 2011).
Toutefois, si les apports de l'Agriculture Comparée sont indéniables quant à la compréhension du fonctionnement et des performances des processus de production dans l'agriculture, force est de constater des limites dans l'application des diagnostics agraires, la méthodologie issue de l'agriculture comparée : si ces travaux permettent une connaissance minutieuse, approfondie, détaillée, et multidimensionnelle des processus de production dans l'agriculture, ils restent couteux en temps à mettre en œuvre (nécessité d'une immersion de plusieurs mois sur le terrain du chercheur), centrés sur des petites régions agricoles uniquement (cela questionne la représentativité des analyses et l'opérationnalité des interventions qui pourraient en résulter) et ont parfois des difficulté à rendre compte des dynamiques plus globales des espaces ruraux.
Dans la suite de cet article, nous présenterons dans un premier temps succinctement l'approche qui, largement revisitée, à inspirer et est au cœur de la proposition de démarche proposée. Dans un deuxième temps, nous présenterons la démarche pour enfin en discuter sa pertinence au regard du comparatisme.

L'AGRICULTURE COMPAREE : UN CADRE CONCEPTUEL PERMETTANT D'ANALYSER LES PROCESSUS PRODUCTIFS DANS L'AGRICULTURE[23]

Introduction à l'Agriculture Comparée

L'Agriculture Comparée est une approche globale et pluridisciplinaire (agronomie, histoire et géographie agraires, économie rurale) visant à appréhender les conditions économiques, sociales et politiques du développement agricole.

Fondée sur une démarche comparatiste ancrée sur des analyses transversales de situations agricoles visant à rendre intelligibles les transformations de l'agriculture dans le monde (les diagnostics agraires), fondée sur un objet clair : le développement agricole, auquel est redonnée une dimension endogène, l'Agriculture comparée est fondée sur un concept intégrateur autour duquel s'est construite l'agriculture comparée : le système agraire. Les géographes (tels que Demangeon, Gourou, Meynier, Lebeau ou encore Chollet) ont été les premiers à parler de « système agraire » abordée surtout dans l'entre-deux-guerres et jusqu'aux années 1960. Dans l'esprit de la plupart de ces géographe, le concept a souvent été réduit à la notion de « structure agraire » désignant une combinaison d'éléments physiques, biologiques, humains ou économique en interaction ; dans cette lignée de travaux, Cholley (1946) envisageait alors des rapports juridiques, technico-économiques ou géographiques, croisant paysages agraires et analyses socio-économiques, et annonçant une approche systémique (Rieutord 2004). Dans les années 1970-80, les agronomes et les agroéconomistes se sont progressivement emparés du concept (Cochet 2011).

Le concept de « système agraire » vu depuis l'agroéconomie peut se définir comme « *un mode d'exploitation du milieu historiquement constitué et durable, un système de forces de production (un système technique) adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et aux besoins sociaux du moment. Un mode d'exploitation du milieu est le produit spécifique du travail agricole utilisant une combinaison appropriée de moyens de production inertes et de moyens vivants pour exploiter et reproduire un milieu cultivé issu des transformations successives subies historiquement par le milieu originel. Cette combinaison forme un système car le milieu cultivé est généralement composé de sous-espaces exploités de manière distincte et complémentaire ; car les moyens de travail sont constitués par un système d'outillage cohérent, nécessaire et suffisant pour conduire les cultures et les élevages eux-mêmes compatibles avec l'état du milieu*[…]*mais également* […] *pour en reproduire durablement les conditions de production, c'est-à-dire la fertilité, les aménagements nécessaires à la production. On pourrait donc définir un système agraire comme une combinaison caractéristique de variables essentielles, à savoir : le milieu cultivé* […], *les instruments de production* […], *le mode d'artificialisation du milieu qui en résulte*

[23] Partie largement reprise et traduite de : Fréguin-Gresh S., Cochet H. 2015. Analysing productive processes and performances of agriculture at local scale in South Africa: How to proceed?. In : Cochet Hubert (ed.), Anseeuw Ward (ed.), Fréguin-Gresh Sandrine (ed.). South Africa's agrarian question. Cape Town : HSRC Press, p. 52-75. http://hsrcpress.bookslive.co.za/blog/2015/11/09/presenting-south-africas-agrarian-question-by-hubert-cochet-ward-anseeuw-and-sandrine-freguin-gresh/

[…], *la division sociale du travail entre agriculture, artisanat et industrie qui permet la reproduction des instruments de travail et qui permet, au-delà des producteurs agricoles, de satisfaire les besoins des autres groupes sociaux, les rapports d'échanges entre ces branches associées, les rapports de propriété et de force qui règlent la répartition des produits du travail, des biens de production et de consommation et les rapports d'échange entre systèmes, et enfin l'ensemble des idées et des institutions qui permettent d'assurer la reproduction sociale* » (Mazoyer 1987).

Le concept de « système agraire » est donc complexe. Cette complexité provient á la fois de l'exigence de combinaison d'échelles d'analyse très différentes et de celle d'exprimer le faisceau de relations qui relient la sphère technique (des écosystèmes exploités et leur fonctionnement) à la sphère sociale (un système social productif), en prenant de plus en compte leur dynamique. Le « système agraire » ne peut donc pas être considéré comme un système technique de pratiques agricoles, ni réduit aux seules structures de répartition des terres consacrées à l'agriculture. La difficulté consiste à analyser conjointement les transformations des techniques agricoles et les modifications qui interviennent dans les rapports sociaux, non pas seulement à l'échelle locale mais aussi au niveau national et planétaire.

L'Agriculture comparée est donc une approche diachronique, dans le temps long des trajectoires de systèmes de production, mais avant tout une approche comparatiste des processus de production en agriculture. Pour la mettre en œuvre, il s'agit d'adopter une démarche itérative qui peut se décomposer en plusieurs activités permettant d'étudier le système agraire : 1° La sélection d'une petite région agricole, l'échelle la plus adaptée pour décrypter finement le « système agraire », l'identification de ses contours et la caractérisation du mode d'exploitation de l'écosystème ou de « l'agrosystème » par ses conditions biophysiques et le mode d'artificialisation du milieu qui en résulte ;cette caractérisation permet une identification préalable des systèmes de production agricole et une sélection des exploitations agricoles á enquêter, c'est-á-dire l'établissement d'un échantillon raisonné ; 3° la validation des contours de la région d'étude et de la diversité des systèmes de production agricole préalablement identifiés et historiquement constitués ; cette validation se réaliser sur la base de l'étude des trajectoires d'évolution des exploitations agricoles, qui permet de spatialiser les contours sociaux-spatiaux du « système agraire » ; 4° L'analyse approfondie, technique et économique, des systèmes de production agricole, qui part des premières hypothèses établies (en termes de zonage des conditions du milieu et de trajectoires) et leur restitution dans la dynamique globale et multidimensionnelle du « système agraire », y compris sa sphère sociale (division sociale du travail entre agriculture, artisanat et industrie, rapport d'échanges, de pouvoir et de force, notamment dans l'accès et de contrôle des ressources naturelles) et institutionnelle.

Figure 11 – La démarche du diagnostic agraire

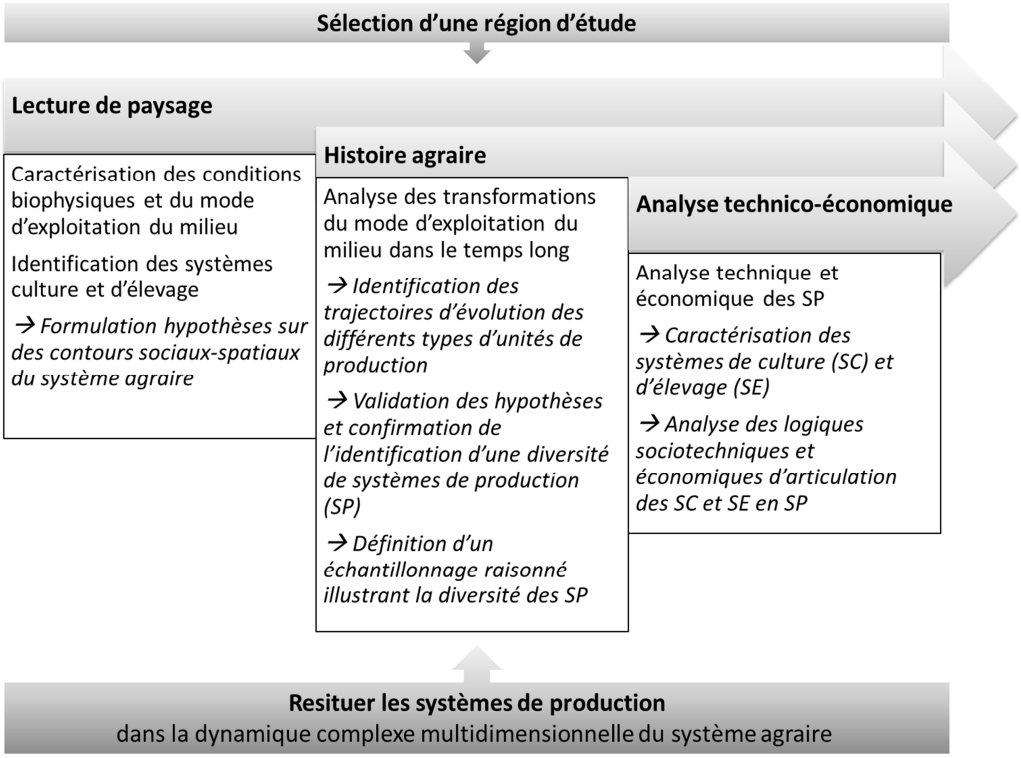

Atouts et limites du diagnostic agraire

Le diagnostic agraire est une démarche approfondie, détaillée, multi-échelle et multi-dimensionnelle. Il n'a pas vocation á couvrir spatialement une entité administrative donnée, ce qui d'ailleurs n'aurait pas de sens du point de vue de l'approche et du concept même de système agraire ; il n'a pas non plus vocation á fournir des résultats statistiquement représentatifs á une échelle spécifique. Cependant, en couvrant la diversité des systèmes de production d'une petite région donnée, le diagnostic agraire permet d'illustrer un contexte agraire avec suffisamment de finesse et de précision pour en tirer des leçons fiables sur les dynamiques agricoles existantes. Bien évidemment, il est possible de réaliser un diagnostic agraire partout et de choisir d'étudier n'importe quelle région agricole. Toutefois, dans une perspective d'analyse transversale en Agriculture comparée, il est préférable de raisonner les critères de choix des études régionales, ce qui permet un véritable travail de comparatisme. En effet, alors qu'un diagnostic agraire isolé permet d'apporter des éléments de compréhension du développement agricole et rural local, la réalisation simultanée d'études régionales mobilisant la même approche, permet d'aller plus loin et d'alimenter des analyses transversales permettant de répondre á des problématiques globales. Toutefois, ce qui fait la force du diagnostic agraire en fait aussi ses limites : un centrage sur une petite région agricole uniquement qui pose la question de la représentativité statistique des analyses (et peut avoir des conséquences au moment d'intervenir), une collecte des données et analyses couteuses en temps, mais aussi la difficulté à faire le lien avec les dynamiques globales des espaces ruraux.

PROPOSITION D'UNE DEMARCHE POUR « COMPARER » DES SITUATIONS AGRICOLES A L'ECHELLE NATIONALE

L'approche typologique en agriculture

Une typologie est un outil qui permet de représenter de manière simplifiée et interpréter une réalité complexe. Le moteur de l'approche typologique est la diversité que l'on peut appréhender du point de vue des espaces (en géographie) ou des exploitations agricoles (en socio-économie et en agro-économie). L'efficacité d'une typologie en agriculture dépend donc de son habileté à capturer et différencier les multiples systèmes agricoles en un nombre limité de classes révélant des besoins, intérêts, caractéristiques et stratégies différentes, chaque classe devenant un modèle générique qui définit les attributs d'une série d'éléments communs (Landais 1992).

La réalisation une typologie en agriculture suppose en premier lieu d'en déterminer ses objectifs, qui varient en fonction des utilisations qui en sont faites, ce qui influence la sélection des critères et indicateurs de ségrégation permettant de scinder puis classer l'univers étudié qui *in fine* permet le passage de l'hypothèse à la construction de la typologie. Notons que les objectifs d'une typologie peuvent aussi évoluer en fonction des attentes et des besoins de ses utilisateurs. Toutefois, aucune classification simple ne peut répondre aux besoins de tous, ni à tous les besoins.

Une typologie a généralement deux sortes de finalités : décrire ou orienter. La première, celle de décrire l'agriculture, vise à comparer entre classes ou à suivre dans le temps ces classes pour fournir des conseils d'intervention de développement agricole, d'ordre technico-économiques par exemple ; la deuxième, celle d'orienter le développement agricole et de guider la conceptualisation et l'élaboration des interventions (en particulier les politiques et les programmes publics, mais aussi les actions d'autres acteurs intervenant dans le domaine étudié), vise à identifier les forces et les faiblesses pour ou contre lesquelles ces interventions doivent entrer en action.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de consensus sur la manière de construire une typologie en agriculture. Toutefois, deux sortes de méthodes peuvent être mobilisées seules ou combinées, pour élaborer une typologie en agriculture : la méthode qualitative, qui se fonde sur un choix raisonné de variables et d'indicateurs, s'opère sur la base des connaissances et de l'expérience analystes, mais n'assure pas nécessairement l'homogénéité des classes obtenues ; la méthode quantitative, qui assure des résultats reproductibles et comparables dans l'espace et dans le temps, statistiquement représentatifs de l'univers considéré, n'intègre pas quant à elle systématiquement toute la finesses de la première approche et toutes les dimensions non « quantifiables » de la complexité que l'on se propose d'étudier. C'est pourquoi la combinaison des deux méthodes semble optimale pour aboutir à un résultat statistiquement représentatif et pertinent au regard de la connaissance empirique.

Proposition d'une démarche en deux temps

L'objectif de la démarche fondée sur des typologies que nous proposons, vise à décrire l'agriculture au niveau national, l'idée étant de pouvoir caractériser et comparer les types d'espace agricole et d'exploitation agricole entre eux afin de fournir aux décideurs des conseils d'intervention de développement agricole. Cette démarche adopte deux éléments de l'approche de l'Agriculture comparée : la reconnaissance du rôle et de de l'importance des opportunités et des contraintes du milieu productif sur la différenciation des exploitations agricoles d'une part, et le rôle de la combinaison des productions comme facteur de différenciation du fonctionnement des exploitations. Etant donné l'impossibilité d'inclure la dimension temporelle des transformations agraires (au cœur de l'Agriculture comparée) dans les analyses statistiques conduites, nous avons fait le choix d'approcher cette dimension par le recours à certains indicateurs de développement rural pouvant refléter les transformations socio-économiques des espaces ruraux (démographie, dotation en infrastructures et services, accessibilité, occupation du sol, entre autres).

Les hypothèses qui ont sous-tendu les analyses sont les suivantes :

- H1: Les espaces ruraux ne sont pas homogènes quant à leur milieu productif. Il est toutefois possible de scinder le territoire national en « macro-régions » aux conditions biophysiques proches, qui de plus sont façonnées par d'autres facteurs socio-économiques qui influencent le développement agricole (démographie, accessibilité, occupation des sols, etc.)
- H2: Les exploitations (ou systèmes de production) agricoles se différencient par les combinaisons de productions mises en œuvre (cultures annuelles, pérennes, élevages), qui résultent à la fois des conditions du milieu productif et de leurs dotations en ressources.

La démarche proposée dans cet article se fonde sur plusieurs typologies, dont deux typologies principales : 1) une typologie de espaces agricoles, qui vise à discuter le ciblage de « zones » d'intervention afin d'éviter le saupoudrage des projets ; et 2) une typologie d'exploitations agricoles, qui vise à discuter le choix des bénéficiaires selon des interventions « sur mesure » à conceptualiser.

La première typologie, établie sur la base d'informations spatiales à l'échelle nationale, se réalise à partir de plusieurs autres typologies intermédiaires qui renseignent plusieurs composantes du milieu. Elle permet d'identifier et de caractériser la différenciation spatiale de l'espace national en « macro-régions » ayant des conditions proches (d'un point de vue biophysique *a minima*), ce qui autorise l'identification d'espaces « comparables » du point de vue de leur environnement productif. La deuxième typologie d'exploitations agricoles se fonde quant à elle sur l'identification de systèmes de production (définis ici comme combinaisons de cultures et d'élevages au moment du RGA considéré) répondant à différentes formes sociales de production agricole (familiales, entrepreneuriales). Cette deuxième typologie autorise l'identification et la caractérisation de la différenciation agro-économique des différentes exploitations agricoles au sein de chaque « macro-région », ce qui permet d'identifier des systèmes agricoles « comparables » du point de vue de leurs

combinaisons de productions et de leurs dotations en ressources. Si chaque typologie peut être utilisée en soi, c'est bien la combinaison des deux qui permet de formuler des orientations pour la conceptualisation des interventions ciblées et « sur mesure », à plusieurs échelles (bassin versants, bénéficiaires, etc.).

Compte tenu de la nature des données disponibles et choisies pour conduire les analyses qui sont à la fois qualitatives et mesurables, ainsi que de la complexité des différentes dimensions affectant la ruralité, nous avons réalisé des analyses en plusieurs temps. L'unité d'analyse pertinente en termes de prise de décision (c'est-à-dire correspondant à la plus grande échelle de découpage politico-administratif du pays ayant des représentants élus, les Assemblées des Sections Communales ou ASEC) étant les sections communales, c'est à ce niveau que nous avons retenu de conduire les analyses thématiques et sous-thématiques nous ayant permis de réaliser des typologies successives. Dans ces typologies, les sections communales appartenant à un même type (=classe) possèdent des caractéristiques similaires ou suffisamment proches (statistiquement) pour être regroupées dans un même ensemble statistique homogène (une zone). Plutôt que de fixer des règles de classement *a priori*, chaque typologie réalisée propose des types/classes créés en fonction des ressemblances et différences entre les descripteurs retenus et entre les sections communales de l'échantillon, grâce à des analyses factorielles des correspondances multiples (ACM)[24] ou des analyses factorielles de composantes principales (ACP)[25] selon la nature des données (qualitatives dans le premier cas, mesurables dans le deuxième cas), puis par une classification mixte (*Hybrid Clustering*). Les ACM et les ACP ont permis d'identifier des relations statistiques entre ces descripteurs qui ont été résumées en un nombre limité de facteurs correspondant aux caractéristiques principales de chaque classe/ type qui ont été présentées dans des tableaux de données qui permettent de réduire la redondance de l'information initiale disponible et en l'ordonnant de façon hiérarchique. La classification mixte a permis de regrouper dans un deuxième temps des sections communales ayant des caractéristiques similaires ou suffisamment proches sur les facteurs issus de la synthèse des descripteurs.

L'intégralité des données (découpage des couches par un outil d'ARCGIS, logiciel cartographique utilisé) étant chiffrées (% de chaque section communale ayant telle ou telle caractéristique en termes de climat, pentes, sols), elles ont été traitées en ACP grâce au logiciel SPAD. La mise à plat des traitements statistiques complets s'est faite avec le logiciel SPSS.

RESULTATS

Données spatiales et statistiques accessibles et disponibles pour établir une typologie du milieu productif

L'approche générale choisie pour l'élaboration de la première typologie du milieu productif (des espaces agricoles) s'inspire de celle de La Délégation interministérielle à l'Aménagement

[24] Analyses statistiques pour des variables discrètes nominales (des nombres qui renvoient à des codes)

[25] Analyses statistiques pour des variables continues (des chiffres renvoyant à des grandeurs mesurables)

du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) qui propose une « typologie des campagnes françaises et des zones à enjeux spécifiques » (Hilal, Barczak et al. 2012). La méthode utilisée pour cette première typologie est largement reprise de ce travail de la DATAR et est adaptée et retravaillée en fonction des données pertinentes (sur la base de la connaissance empirique de l'analyste) disponibles et accessibles en Haïti et au Nicaragua. Le choix de retenir cette méthode repose sur l'idée que le territoire national, une fois « découpé » en unités statistiques au niveau desquelles existent les données statistiques des RGA, peut-être réorganisé en types d'espaces ruraux, « zones » ou « macro-région » ayant un milieu comparable, dont la caractérisation permet de conceptualiser des interventions de manière ciblée, adaptées aux contraintes et possibilités de ce milieu.
Les descripteurs retenus pour les analyses ont été organisés en plusieurs champs thématiques choisis d'après nos connaissance sur l'agriculture et la ruralité en général, et d'Haïti et du Nicaragua en particulier. Ces indicateurs ont été sélectionnés et construits sur la base des données et informations disponibles et ont chacun fait l'objet de traitements statistiques spécifiques. Nous avons ensuite conduit des analyses factorielles (ACP ou ACM selon la nature des données) suivies d'une classification mixte et obtenu des typologies permettant de documenter les différentes dimensions envisagées.

Données spatiales et statistiques disponibles en Haïti

- Démographie:
  - Densité de population
  - Situation et évolution démographique et migratoire
- Accessibilité et dotation en routes et infrastructures de base
- Occupation du sol:
  - Situation et évolution de l'utilisation des terres
  - Situation des risques naturels
- Economie:
  - Importance des activités économiques agricoles et non agricoles
  - Sécurité alimentaire

Données spatiales et statistiques disponibles au Nicaragua

- Démographie:
  - Population cumulée des communautés/bourgs
  - Dominante urbaine/rurale (statut administratif de la localité)
- Accessibilité des routes:
  - Gradient selon la trame des routes
- Occupation du sol:
  - Couverture (% surface de segment de RGA) par type d'occupation
- Economie:
  - Moyens d'existence « dominant »
  - Sécurité alimentaire

Figure 12 – Illustration du zonage du milieu productif obtenu après traitement statistique des données spatiales et socio-économiques disponibles et accessibles en Haïti

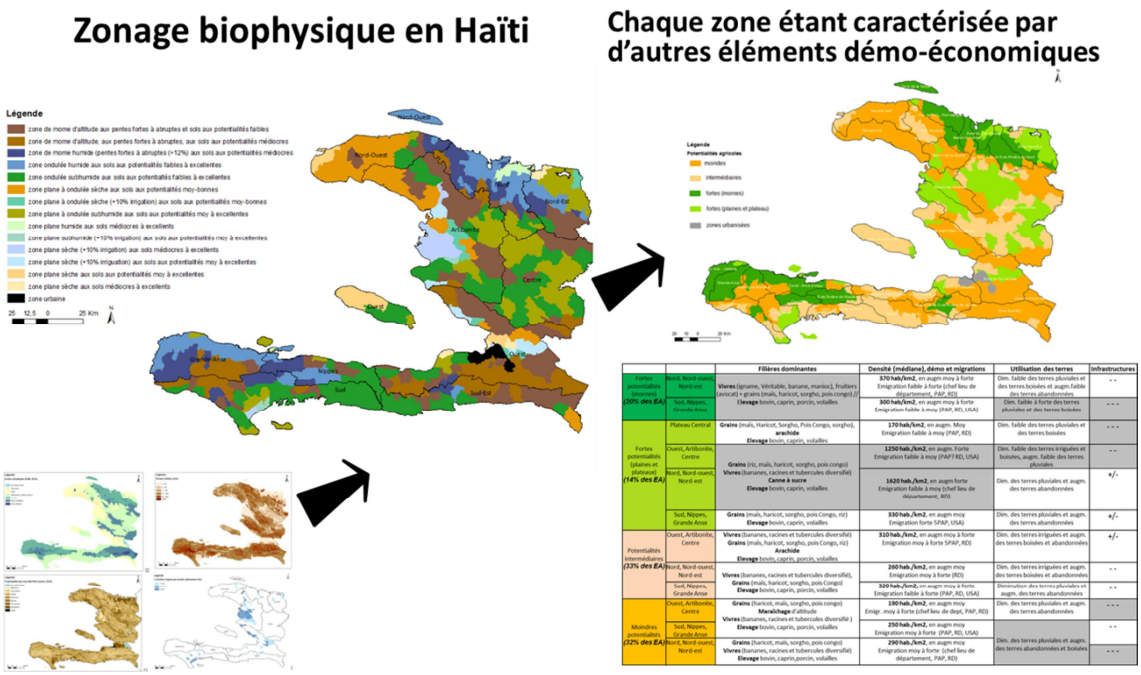

		Filières dominantes	Densité (médiane), démo et migrations	Utilisation des terres	Infrastructures
Fortes potentialités (mornes) (20% des EA)	Nord, Nord-ouest, Nord-est	**Vivres** (igname, Véritable, banane, manioc), fruitiers (avocat) + grains (maïs, haricot, sorgho, pois congo) // **Elevage** bovin, caprin, porcin, volailles	**370 hab/km2**, en augm moy à forte Emigration faible à forte (chef lieu de département, PAP, RD)	Dim. faible des terres pluviales et des terres boisées et augm.faible des terres abandonnées	- -
	Sud, Nippes, Grande Anse		**300 hab/km2**, en augm moy à forte Emigration faible à moy (PAP, RD, USA)	Dim. faible à forte des terres pluviales et des terres boisées	- - -
Fortes potentialités (plaines et plateaux) (14% des EA)	Plateau Central	**Grains** (maïs, Haricot, Sorgho, Pois Congo, sorgho), **arachide** **Elevage** bovin, caprin, volailles	**170 hab/km2**, en augm. Moy Emigration faible à moy (PAP, RD)	Dim. faible des terres pluviales et des terres boisées	- - -
	Ouest, Artibonite, Centre	**Grains** (riz, maïs, haricot, sorgho, pois congo) **Vivres** (bananes, racines et tubercules diversifié) **Canne à sucre** **Elevage** bovin, caprin, volailles	**1250 hab./km2**, en augm. Forte Emigration faible à moy (PAP? RD), USA)	Dim. faible des terres irriguées et boisées, augm. faible des terres pluviales	- -
	Nord, Nord-ouest, Nord-est		**1620 hab./km2**, en augm forte Emigration faible à moy (chef lieu de département, RD)	Dim. des terres pluviales et augm. des terres abandonnées	+/-
	Sud, Nippes, Grande Anse	**Grains** (maïs, haricot, sorgho, pois Congo, riz) **Elevage** bovin, caprin, volailles	**330 hab./km2**, en augm moy Emigration forte SPAP, USA)	Dim. des terres pluviales et augm. des terres abandonnées	+/-
Potentialités intermédiaires (33% des EA)	Ouest, Artibonite, Centre	**Vivres** (bananes, racines et tubercules diversifié) **Grains** (maïs, haricot, sorgho, pois Congo, riz) **Arachide** **Elevage** bovin, caprin, porcin, volailles	**310 hab./km2**, en augm moy à forte Emigration moy à forte SPAP, RD)	Dim. des terres irriguées et augm. des terres boisées et abandonnées	+/-
	Nord, Nord-ouest, Nord-est	**Vivres** (bananes, racines et tubercules diversifié), **Grains** (maïs, haricot, sorgho, pois Congo) **Elevage** bovin, caprin, porcin, volailles	**260 hab./km2**, en augm moy Emigration moy à forte (RD)	Dim. des terres irriguées et augm. des terres boisées et abandonnées	- -
	Sud, Nippes, Grande Anse		**320 hab./km2**, en augm moy à forte Emigration faible à forte (PAP, RD, USA)	Diminution des terres pluviales et augm. des terres abandonnées	- -
Moindres potentialités (32% des EA)	Ouest, Artibonite, Centre	**Grains** (haricot, maïs, sorgho, pois congo) **Maraîchage** d'altitude **Vivres** (bananes, racines et tubercules diversifié) **Elevage** bovin, caprin, porcin, volailles	**190 hab./km2**, en augm moy Emigr. moy à forte (chef lieu de dept, PAP, RD)	Dim. des terres pluviales et augm. des terres abandonnées	- - -
	Sud, Nippes, Grande Anse		**250 hab./km2**, en augm moy Emigration moy à forte (PAP, RD, USA)		- -
	Nord, Nord-ouest, Nord-est	**Grains** (haricot, maïs, sorgho, pois congo) **Vivres** (bananes, racines et tubercules diversifié) **Elevage** bovin, caprin,porcin, volailles	**290 hab./km2**, en augm moy Emigration moy à forte (chef lieu de département, PAP, RD)	Dim. des terres pluviales et augm. des terres abandonnées et boisées	- - -

Données statistiques disponibles pour établir une typologie des systèmes de production au niveau national, par « macro-région » biophysique

L'approche retenue pour construire une typologie d'exploitations agricoles en Haïti s'inspire de celle développée par des chercheurs du CIRAD ayant, avec leurs partenaires, élaboré un cadre conceptuel afin d'appréhender les changements structurels dans l'agriculture (Observatoire des Agricultures du Monde 2012, Bélières, Bonnal et al. 2013). L'approche repose sur une définition positive de l'agriculture familiale, comme suit : « *l'agriculture familiale désigne une des formes d'organisation de la production agricole regroupant des exploitations caractérisées par des liens organiques entre la famille et l'unité de production et par la mobilisation du travail familial excluant le salariat permanent. Ces liens se matérialisent par l'inclusion du capital productif dans le patrimoine familial et par la combinaison de logiques domestiques et d'exploitation , marchandes et non marchandes, dans les processus d'allocation du travail familial et de sa rémunération, ainsi que dans les choix de répartition des produits entre consommations finales, consommations intermédiaires, investissements et accumulation* » (Bélières, Bonnal et al. 2013).

L'agriculture familiale ainsi définie coexiste avec des autres idéaux-types : « *l'agriculture d'entreprise, qui regroupe des exploitations mobilisant exclusivement du travail salarié et dont le capital est détenu par des acteurs privés ou publics déconnectés des logiques familiales ; et l'agriculture patronale, qui regroupe des exploitations qui se distinguent par un recours structurel au travail salarié permanent en complément de la main-d'œuvre familiale, mais dont le capital est familial. Cette combinaison du travail familial et du travail salarié permanent introduit le rapport salarial dans le fonctionnement de l'exploitation*

agricole » (ibidem). Ces trois « formes sociales » de production se différencient et de fait, imposent des critères de segmentation pour la réalisation de la typologie : le (non) recours au salariat permanent et, en parallèle, le (non) recours à de la main-d'œuvre familiale, ainsi que la direction technique de l'exploitation. Une exploitation agricole est définie comme une unité économique de production soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux, toute la terre utilisée (entièrement ou en partie) pour la production, indépendamment du titre de possession, du statut juridique ou de la taille.

Nous avons réalisé des typologies d'exploitations agricole comme précédemment, par des ACP/ACH sur une sélection de descripteurs qui renseignent sur les systèmes de production agricole pouvant être caractérisés par leur combinaisons de productions végétales (cultures annuelles ou pérennes) et animales, ainsi que sur l'importance de chacune dans la combinaison. Les ACP ont été conduites par type de milieu productif, l'hypothèse étant que ce dernier influence le choix des productions agricoles mises en œuvre par les exploitants. De plus, nous avons retenu une sélection d'indicateurs permettant de caractériser les structures d'exploitations (en termes de capitaux humain, social, physique, naturel et financier) qui ont été sélectionnés comme variables explicatives des différents types de systèmes de production identifiés dans les ACP (voir Tableau 1).

Tableau 1 – Choix d'indicateurs en ressources caractérisant et définissant les différents types d'exploitations agricoles en Haïti

Capital humain	Capital social	Capital physique	Capital naturel	Capital financier
Nombre de salariés permanents	Membre de coopératives ou à des associations	Nb d'animaux par type d'animaux d'élevage	Localisation dans le zonage agro-écologique et dans un type de campagne	Bénéficie de crédit
Nombre de membres de la famille (permanents et aides) employés sur l'exploitation	Participe à des groupes d'entraide (*kombit, eskwad*)	Niveau d'équipement pour le transport	% de Superficie agricole utile cumulée (SAU, toute saison de culture confondue) par type de culture	Mode d'utilisation du crédit
Direction technique de l'exploitation	Bénéficie d'assistance technique/ conseil	Niveau de motorisation (tracteur, motoculteur, pompe d'irrigation, etc.)	Nombre d'arbres par type d'arbre	Nombre d'Unités de Bovins Tropicaux
Nb d'hommes x jours de travail occasionnel			% de la SAU en forêt, en jachère, en eau	
Sexe et âge du chef d'exploitation			% de la superficie selon différentes origines du foncier ou mode tenure foncière	
Niveau d'éducation et de formation du chef d'exploitation				

Nous avons choisi des critères de segmentation et de caractérisation de la manière suivante :

- les critères de segmentation principale permettant d'obtenir les trois « formes sociales de production » ; en orange,
- 2) les critères de segmentation secondaire permettant de réaliser la typologie de systèmes de production, basée sur la combinaison et l'importance des productions,
- 3) en vert, le critère de localisation de l'exploitation qui permettent de scinder l'univers du RGA en sous-ensembles au sein desquels sont conduits les typologies de systèmes de production. La typologie synthétique d'exploitation agricole inclue également les critères,
- 4) en noir, qui sont des descripteurs des classes selon la ressource : humaine, sociale, physique, naturelle et financière.

Figure 13 – Illustration de la typologie des systèmes de production dans un type de milieu productif en Haïti

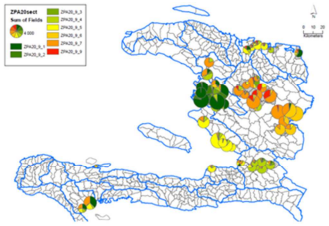

Types d'exploitations dans les zones planes à forts potentiels d'intensification

Système de production (% des EA de la zone)	Structure	Agriculture = activité principale	Capital humain	Foncier	Equipement	Performances
Riziculteurs + volaille (24%)	**Familiale**	**Oui (+ commerce)**	**Femmes chef d'EA + Educ. Primaire (max)**	**Fermage, FVI services**	**Motorisé + pompe + véhicule**	**Vente**
Maraîcher + riziculteurs (4%)	Patronale (gérant)	Oui	Femmes chef d'EA + Educ. Secondaire (max) Salariés perm +	Fermage, FVI services	Motorisé + pompe + véhicule	PB agricole moy Vente
Maraîchers + éleveurs d'ovins et volailles + fruitiers (3%)	Patronale (gérant), vivant en ville ou PAP	Non (transformation, administration, services)	Educ. Professionnelle (max) Salariés perm +	FVI services, terres squattées	Motorisé + pompe + véhicule	PB agricole élevé Vente
Cultivateurs de protéagineuses et sorgho, maraîchers + éleveurs de volailles (13%)	**Familiale (+ gérant), vivant à PAP**	**Non (transformation, artisanat, services)**	**Educ. Secondaire (max)**	**FVI nature**	**Motorisé + pompe**	**PB agricole faible à moy Vente**
Producteurs de bananes canne, protéagineuses, vivres, fruitiers ,volaille (16%)	**Familiale ou patronale, vivant en ville, étranger PAP**	**Non (transformation, constr., commerce, artisanat, services)**	**Educ. Professionnelle (max)**	**FVI nature, fermage**	**Manuel**	**PB agricole moy à élevé Vente**
Producteurs d'arachide, vivres, éleveurs diversifiés + basse cour et arbres (10%)	Familiale	Oui (+mines, charbon, cueillette, services)	Alphabétisation (max) Familles et actifs agri nombreux	FVD ou terres prêtées	Manuel	PB agricole moy à élevé Vente
Cultivateurs de grains, éleveurs (+ volailles) et fruitiers (25%)	**Familiale ou patronale, vivant à l'étranger**	**Oui (+charbon, cueillette)**	**Femmes chef d'EA + Alphabétisation (max) Familles et actifs agri nombreux, salariés perm +**	**FVI nature**	**Manuel**	**PB agricole faible Autoconso**
Arboriculteurs, et cultivateurs de vivres, et grains, éleveurs diversifiés + volailles (5%)	Familiale	Oui (+charbon, cueillette, services)	Alphabétisation (max) Familles et actifs agri nombreux, salariés perm +	ns	Manuel	PB agricole élevé Autoconso

Atouts et limites de la démarche en termes de comparatisme

La démarche permet de proposer une caractérisation de l'agriculture au niveau national, différenciant des « zones » et des types d'exploitations qui « parlent » aux acteurs du

développement dans les deux pays et dont on peut « comparer » des performances. En effet, les hypothèses ayant dirigé le choix des variables de différenciation sont aussi vérifiées par les résultats d'analyses qualitatives adoptant une démarche comparatiste de type « diagnostics agraires ». Le choix de travailler sur la base d'un RGA et des données spatiales disponibles n'offre qu'une vision partielle, à un temps T et « agricolo-agricole » du développement rural. Des dimensions plus complexes (tenure foncière, diversification des activités et des revenus locaux, caractéristiques locales des filières, présence de projets, etc.) sont insuffisamment prises en compte. La démarche permet de « comparer » les conditions de l'environnement productif de différents espaces et les caractéristiques/performances de différents types de systèmes de production, mais ne permet pas de discuter les trajectoires de développement agricole.

REFERENCES

Bélières, J.-F., Bonnal P., Bosc P.-M., losch B., Marzin J. et Sourisseau J.-M. (2013), *Les agricultures familiales du monde. Définitions, contributions et politiques publiques*. Document de projet relatif au Contrat n°AFD/STR/RCH/REC/2012-MCT-001 entre l'AFD et le Cirad. . Montpellier, CIRAD.

Brossier J. et Petit M. (1977), "Pour une typologie des exploitations agricoles fondée sur les projets et les situations des agriculteurs", *Économie Rurale*, 122(1977/6), p. 31-40.

Cholley, A. (1946), "Problèmes de structure agraire et d'économie rurale", *Annales de géographie*, 298 (LVe année, avril-juin), p. 81-101.

Cochet, H. (2011), *L'agriculture comparée*, Paris, Editions QUAE.

Cochet, H. (2011), "Origine et actualité du "système agraire": Retour sur un concept", *Revue Tiers Monde*, 2011/3(207), p.97-114.

Cochet, H. et Devienne S. (2006), "Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale", *Cahiers Agricultures*, 15(6), p. 578-583.

Cochet, H. et Devienne S. (2006), *Comprendre l'agriculture d'une région agricole : question de méthode sur l'analyse en termes de systèmes de production*, Paris, France, Institut National Agronomique de Paris-Grignon: 16.

Dufumier, M. (2002), *Un agronome dans son siècle, actualités de René Dumont*, Paris, France, Karthala, INA-PG.

Fréguin-Gresh S., Razafimahefa L., Pressoir G., Dhaïti L., Rideler P. (2016), « Situation et dynamiques de l'agriculture en Haïti : proposition d'un outil d'analyse pour conceptualiser et cibler des interventions " sur mesure " », Chapitre 5, in G. Van Vliet, Pressoir G., Marzin J. et Giordano T. (eds), *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son*

développement, (Version finale 29 juin 2016), Convention CO0075-15 BID/IDB. Montpellier : CIRAD, 52 p.

Hilal, M., A. Barczak, F.-P. Tourneux, Y. Schaeffer, M. Houdart et D. Cremer-schulte (2012), *Typologie des campagnes françaises et des espaces à enjeux spécifiques (littoral, montagne et DOM)*. Paris, Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale: 80.

Landais, E. (1992), « Principes de modélisation des systèmes d'élevage », *Les cahiers de la recherche développement*, 83 p.

Mazoyer, M. (1987), *Dynamique des systèmes agraires. Colloque sur la dynamique des systèmes agraires*, Paris, France, Ministère de la Recherche et de la Technologie.

Mazoyer, M. et Roudard L. (1997), "Pourquoi une théorie des systèmes agraires?" *Cahiers agricultures*, 6, p. 591-595.

Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (2012). Synthèse Nationale des Résultats du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) 2008/2009. Port-au-Prince, Haïti, Unité d'Etude et de Programmation, Composante de Statistiques Agricoles.

Observatoire des Agricultures du Monde (2012). Un observatoire des agricultures pour alimenter le débat public, CIRAD, WAW: 6.

Rieutord, L. (2004). "Système agraire." © Hypergéo 2004.

Sourisseau, J.-M., P.-M. Bosc, et al. (2012). "Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement." Autrepart62: 159-181.

Comparatisme et Interdisciplinarité

Propos introductifs :
Comparatisme et Interdisciplinarité
Véronique Meuriot p.2

COMPARATISME ET INTERDISCIPLINARITE
QUELQUES ELEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
Guillaume Lacquement p.10

BUILDING A COUNTRY-LEVEL COMPARATIVE APPROACH FOR GRASPING THE YOUTH EMPLOYMENT IN SUB-SAHARAN AFRICA SAHARIENNE
Pierre Girard p.13

CAPITALISME ET DEVELOPPEMENT : ENTRE ANCRAGE ET CONTESTATION
ESQUISSE D'UNE DYNAMIQUE DE RECHERCHE COMPAREE
Denis Pesche p.65
Jérémy Bourgoin
Élodie Valette
Antoine Ducastel

COMPARER DES SITUATIONS AGRICOLES POUR MIEUX CONCEVOIR DES INTERVENTIONS DE DEVELOPPEMENT
Sandrine Fréguin-Gresh
Lala Razafimahefa p.71